

5

1828

12 Mars

1829

12 juin

N^o 5

Registre de la Classe et du
Comité d'Agriculture

Du 12 Mars 1828

au 12 Juin 1829

Reception de Membres

fr 1066
M. Viollier - 1120

fr 1100
M. Guicouard.

1088.

M. Villard agent -
Seringe -

1121

Sarasin - Rizard.

Frank D. Morin

1140 -

Barde - Viollier

1149.

Dr. Hackelberg (Le comte)

1159.

Eugène de la Rivé

1168

Ch. Saladin

1178

Delaunay

1188

Dioma de Rufin

1196

Herman Micheli -

1212

Tronchin de Lavigny.
Le Doct. Deutsch de
Dorfiat - Russe

membres à titre

gratuit

fr 1080

Jacques Dufour

gr. Dr. Dautle Douze

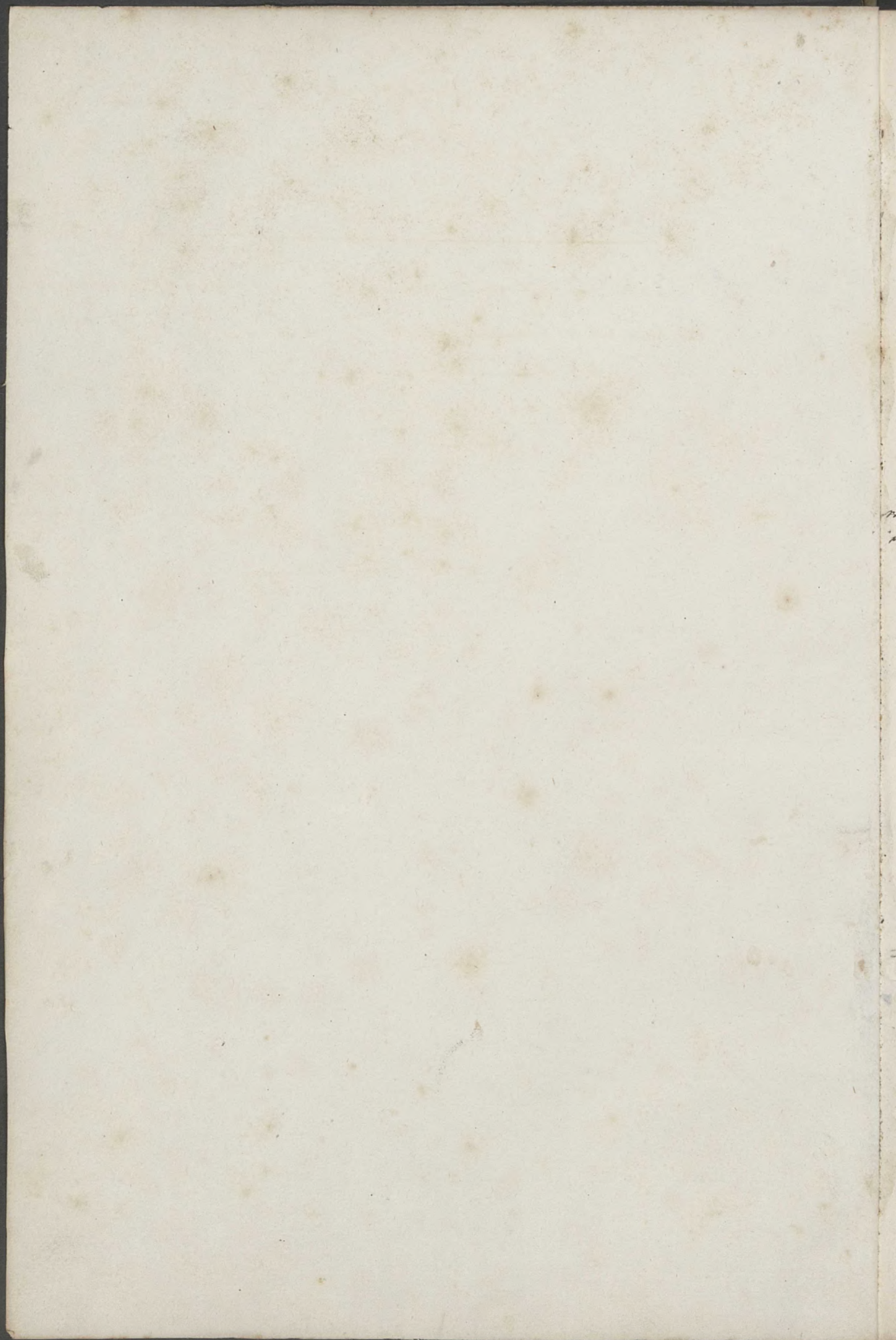
Dautle Douze

membres Honoraires

fr 1086

Bauman

SDA. 2879
(1828-1829)



Livre quatrième

Suite des Procès-Verbaux de la Classe et du Comité d'agriculture

Séance du Comité du 12. Mars 1828.

Présens. M^{rs}. Micheli^{*} A. S. Président - dechatravieux -
Lullien^{*} Joby - Delavie^{*} Boissier - Constant - Boissier^{*} Micheli^{*}
Panchant - Sarasin - Schmitt^{*} Reguin - Perrot^{*} - Lombard^{*} - Morin^{*} -
Mangel^{*} - Colladon - Chappuis - Galland - Pictet Baraban. Jazy, sec.
Le Registre de la dernière séance est lu et approuvé.

Mr Jazy informe le Comité qu'il doit partir sous peu de
jours pour Paris et que le vice secrétaire étant aussi absent
il importe de désigner un membre du comité pour le remplacer
pendant son absence. Sur cette demande Mr le Président fait
faire un tour de scrutin, il y a 15 membres présents; voici
le dépouillement des votes

Mr Boissier Micheli	13 voix
Mr Morin	1
Mr Lombard	1

En conséquence Mr Boissier est proclamé secrétaire provisoire et
prend place au bureau.

Mr Jazy observe que le 12. May jour de la foire de Carouge est
un Lundi et qu'en conséquence de l'art. 8. de l'ordonnance du comité
les lots de mémoires doivent être amenés le jour qui précède la
foire à Carouge pour y être exposés, que ce jour est un Dimanche
et qu'en conséquence il serait convenable de fixer au 10. May avant
celle de la foire l'exposition; le Comité adopte cette proposition à
l'unanimité et met que le Programme qui est actuellement sous
presse sera rédigé conformément à ce changement.

Président d'un Comité
provisoire

Faire de Carouge

Machines à battre le blé

L'on reprend la discussion sur les machines à battre le blé.
 On parle d'abord de la machine qui est à Oxy chez Mr
 Dupasquier et qui a été faite à Vellore et qui serait moins
 coûteuse que la machine Ecossaise réduite ou que la machine
 de Genlis; aucun des membres du comité ne pouvant donner
 des renseignements positifs sur cette machine on s'adresse et
 charge d'aller à son Dupasquier on lui fait les mêmes
 questions que l'on a faites à Genlis afin de pouvoir comparer
 les 2 machines. Quant à la machine de Genlis un membre
 propose que le comité fasse à un propriétaire, qui serait
 disposé à Mr Duret pour la machine Ecossaise, les moyens lui
 faire venir une en entrant dans une portion des frais en cas
 de non réussite, car il serait bien précieux de pouvoir introduire
 dans notre agriculture une machine allant passablement à 2
 chevaux faisant bien l'ouvrage et du coût de 6 à 800 francs.
 Un autre membre observe que la machine la plus convenable
 à favoriser serait la machine la plus perfectionnée et que
 la machine Ecossaise réduite présenterait sans ce rapport des
 avantages, que conséquemment avant de prendre une part il
 faudrait que le secrétaire voulut bien voir Walker pour
 avoir de lui quelques nouveaux renseignements sur la machine
 Ecossaise réduite. Voici le résultat de ces informations.
 L'on desire savoir quelles seraient les dimensions de la machine
 réduite? Walker répond qu'elles seraient à peu près les mêmes
 que celles des machines actuellement existantes, que la
 grande différence de la nouvelle machine serait une beaucoup
 plus grande simplicité dans les rouages intérieurs qu'il
 trouve trop compliqués. Une diminution par conséquent dans
 le prix et une plus grande facilité dans les réparations en cas

d'accroître et un moindre coût; Étant aux dimensions du manège
elles retiennent aussi les mêmes que celles des machines actuelles. Il
sera également possible de ne mettre que 2. horaux mais aussi que
dans les machines faites par que 3. horaux puissent faire le travail
et sont mieux qu'il en ait quatre, de même dans la machine
reduite deux horaux pourront faire l'ouvrage mais ne
pourront le soutenir quelque temps mais trois feront per-
fectement. Quant à la possibilité de les remplacer par
des bœufs Walker ne a jamais vu faire l'essai mais
comme la machine d'Irally sera faite sur ce principe
et faite dans 2. mois elle pourra servir de modèle.

Cypripis de la Louisiane

M^r Lullin Joly demande la parole; pour porter l'attention de
l'Assemblée sur le cypripis chaume de la Louisiane (cypripis distica)
cet arbre qui abonde sur les bords du Mississippi et de l'Ohio
dans une latitude semblable à la nôtre et où les jours sont
plus longs et plus froids est cultivé en France depuis 15 à 20
ans avec succès et dans le nord de l'Allemagne, on en voit d
les jardins anglais des environs de Paris, à Treves on en voit
le plus de 30. pieds de hauteur d'une superbe venue, dans les
terrains qui lui conviennent d. s'élève à 100. pieds de tige sous
les branches et on en mesure de 16. pieds de circonférence. Son
bois a toutes les qualités du mélèze sa durée dans l'eau et dans
terre est infinie, on en a trouvé à 30. pieds de profondeur près
de la nouvelle Orléans qui avait déjà été enterré d'y a 12. siècles;
les terrains marécageux et tourbeux sont ceux qui lui conviennent
Il y prend un développement prodigieux, il en rend les lieux
sombres, on purifie l'air par les parfums balsamiques qui s'éma-
nent de ses tiges de ses fleurs et de ses fruits et qui sont sentant
plus forte qu'il fait plus chaud. Sous tous ces rapports le cypripis

de la Louisiane paraît à Mr Lullin d'une utilité remarquable pour assainir certaines localités de nos environs qui sont marécageuses et torréfiées d'elluvium; il propose en résumé une souscription pour faire venir de la graine de ce cyprès ou même de jeunes arbres de 4 ou 5 ans en notre.

Mr le Conseiller Ditet qui n'est ni de ces arbres à Trovion absente quel gèle chez lui presque chaque année par les extrémités; sur quoi Mr Lullin assure que la température de pays où il naît est la même que la Louisiane et que les environs de Paris ne diffèrent guères de la nôtre.

Exposition du mois de May.

Mr Fozzy expose que le comité ne s'est encore rien statué sur ce que le comité fera exposer au mois de May avec les produits de l'industrie du pays, qu'en conséquence il faudrait prévenir les fabricants du pays qui ont quelque objet à exposer. A qui est relatif au local du conservatoire agricole ayant été arrêtée dans la séance du 13. février dernier le comité arrête de nommer une commission qui sera chargée de s'occuper de ce travail et de s'entendre avec le Président de la Société des arts. Le président désigne pour faire partie de cette commission M^r. Constant Galland et Lombard sous la présidence de Mr Constant.

Séance du Comité du 20 Mars

Présens. M^r. Micheli d. S. Président, Lullin^x Joly - Thérémim^x
Boisfior de Pressy - Cochet - Delarivière - Constant - Lombard^x
Galland^x - Pénery - Chappuis - Boisfior Secret^x

Le registre de la dernière séance est lu et approuvé.

Cyprès de la Louisiane

Mr Lullin Joly demande qu'il soit fait mention au registre qu'il y a à Varambée 2 ou 3 cyprès de la Louisiane qui ont

30 pieds de hauteur et qui résistent parfaitement à l'hiver.

Etalon Barbe

Le secrétaire communique au comité une lettre de M^r Muller qui propose de la part de son neveu M^r de Minicourt de prêter à la classe un Etalon Barbe. Sans entrer dans la discussion de savoir si ce genre d'étalon est celui qui convient au Canton l'on propose de renvoyer l'examen de cette question à un autre moment et considérant que l'ancien étalon est toujours propre à la monte l'on arrête que le secrétaire sera chargé d'écrire à M^r Palliet pour lui demander s'il serait disposé à le prêter à la classe pour la monte de cette année et à quelles conditions il le ferait. Durant à M^r de Minicourt on le remercie de son offre obligeante en lui indiquant les motifs pour les quels le comité ne peut en profiter.

Concours de Carouge

L'ordre du jour amène la discussion pour établir les conditions relatives au concours de Carouge, le secrétaire donne successivement lecture de chacun des articles tels qu'ils furent adoptés l'année dernière et ils sont tous approuvés avec les modifications suivantes

1^o. L'on ajoute aux conditions imposées pour la prime aux plus beaux taureaux nés et élevés dans le canton, que le cultivateur en la recevant prend l'engagement de le faire servir à la monte au moins pendant 6 mois.

2^o. L'on change la prime de 20 francs accordée aux taureaux de race de Schwytz en celle de ff 42.

3^o. L'on ajoute aux conditions générales pour les divers concours de bétail que le comité se réserve le droit de ne donner de

première dans chaque catégorie, suivant que parmi les dres
présentés il y ait au moins quelques gentils qui méritent
une distinction.

4°. S'en ajoute un concours particulier pour les maîtres aux
dres et dres dans le Canton; savoir que leur sera donnée
une 1^{re} prime de fr. 50 et une 2^{de} de fr. 30. Le comité
se réserve également le droit de ne les décorner qu'autant
que les dres présentés méritent cette distinction.

5°. Ce qui est relatif au concours pour les Bâlois méritant
sera remplacé par le programme qui a déjà été publié
sur cet objet.

Voyage à Genève

Le secrétaire présente au comité la note de J. Walther
pour les frais de voyage à Genève et l'indemnité qui
lui est accordée; cette somme qui s'élève à 137. francs
est approuvée par le comité et le secrétaire chargé de lui
en faire recevoir le montant.

Lettre de Mr Bonnafoux

Le secrétaire donne lecture au comité d'une lettre de Mr
Bonnafoux de Turin qui fait hommage au Soc. classe
1^{re} du calendrier géorgique publié Société d'Agriculture de
Turin vient de publier.

2°. Une notice de Mr Luciano sur un Ozeoard.

3°. L'annonce d'une exposition publique des produits de l'industrie
agricole et manufacturière du Piémont.

4°. Un mémoire de Mr Bonnafoux sur l'exploration du
Chlorure de chaux à l'assainissement des magnaneries.

5°. Un exemplaire du traité du même auteur sur la culture du
mûrier.

6°. Une lettre de Mr Carroz de Body sur la culture du mûrier
et l'éducation des vers à soie dans le département de l'Aveyron.

Le Président adresse au nom de la Classe des remerciements
à Mr Bonnaparte et que le Secrétaire sera chargé de
lui transmettre.

Règlement de la Société des
arts modifié

Mr Constant communique au comité que la Société des arts
recourt à chaque séance communication des registres des 3
comités et que vu que le Secrétaire provisoire du comité
d'agriculture n'est pas membre de la Société des arts il n'a
pu se trouver à la dernière réunion de cette Société pour
lui communiquer le registre des séances & qu'en conséquence
pour que cela ne se représente pas à l'avenir la Société
des arts a arrêté que le Secrétaire du comité d'agriculture
membre au nom de la Société des arts serait dans tout les
cas appelé à ses séances pour y apporter son registre.

Ordonne par les pépinières

Mr le Président observe que le prix fondé par la Classe
d'agriculture pour les pépinières du Canton doit se donner
cette année et qu'une décision précédente du comité a
chargé Mr le profr Deandolle de préparer l'organisation de
ce travail & qu'il convient de lui adjoindre d'autres membres
qui forment une commission chargée de donner un prix
au comité sur cet objet, sur quoi l'Assemblée, que cette
commission sera de 3 membres et que ces membres seront
Mr. Micheli président du comité et Mr. les professeurs
Deandolle et Sellaussure.

De l'effet sur le gypse.

Mr Bullin Joby présente au comité un rapport sur
l'emploi du plâtre ou gypse sur les prairies ou autres
plantes, ce rapport résulte de 64 rapports faits à
la Société royale et centrale de Paris par des correspondants
des départements en 1820.

- 34 - rapporte ont trouvé un grand avantage à employer de préférence le plâtre cuit et pulvérisé plus tôt que cru, qui deailleurs d'écoute beaucoup plus pour le pulvériser cru.
- 7 - que le plâtre vierge cru et pulvérisé avait plus d'effet.
- 12 - que plus il est près du moment où on l'a cuit plus il a d'effet fertilisant.
- 5 - qu'il n'a nul effet lorsqu'il y a long temps qu'il est sorti du four.
- 22 - que c'est sur les terres légères qu'il produit l'plus d'effet.
- 8 - que si les terres fortes sont sèches le gypse y a un bon effet.
- 17 - que c'est sur les terres moyennes et fertiles qu'elle fertilisation est de beaucoup la plus sensible ainsi que sur celles bien fumées et amendées.
- 28 - qu'on doit semer une mesure de plâtre sur un espace de terrain égal à celui où on sème une mesure de blé, que d'ailleurs est nuisible ou tout au moins une dépense inutile.
- 1 - préfère les cendres de bois au plâtre quoiqu'elles contiennent plus cher.
- 2 - préfèrent la chaux vive.
- 38 - préfèrent le gypse.
- 36 - ont obtenu les plus brillants résultats sur le trèfle de l'emploi du plâtre.
- 22 - de même sur la luzerne.
- 17 - de même sur le sainfoin ou el parvotte.
- pourvu qu'on ne s'y repasse qu'après la 1^{re} année révolution.
- Toutes les observations prouvent qu'il n'a nul effet sur les prairies arides ou humides.
- 10 - expés ont prouvé qu'il fait croître énormément les trèfles blancs jaunes et rouges.
- Le plâtre doit être cuit et pulvérisé et plus il est rapproché du moment où il a été cuit, plus il est fertilisant.
- Que c'est sur les terres légères et les moyennes et surtout sur celles fertiles ou bien fumées qu'il augmente le plus l'effet et qu'il n'a un bon sur les terres fortes si elles sont sèches.
- Une mesure de gypse suffit pour fertiliser une surface de prairie ou laquelle on sème une mesure de blé.
- Le gypse est préférable sur les prairies artificielles aux cendres de bois et à la chaux.
- Le plâtre a le plus grand effet sur les trèfles la luzerne et les parvottes, sur celle-ci on ne doit le semer qu'après la 1^{re} année révolution.
- Il est inutile qu'il n'a nul effet sur les prairies arides ou humides.
- Il fait croître et les fait énormément les trèfles jaunes rouges et blancs avec abondance.

- 2 - Soudement ont essayé de mélanger des cendres de bois au plâtre par quantités égales, ils ont trouvé qu'ils augmentaient la fertilité du gypse sur les prairies artificielles légumineuses.
- 28 - Sont d'accord que la saison la plus favorable pour repandre le gypse sur les prairies artificielles est le printemps.
- 1 - que c'est l'automne.
- 6 - quel doit être arrosé la 2^e coupe.
- 29 - ne désignent point la saison où ils l'ont semé peut être que s'ils l'avaient repandue en automne ou moitié en automne et l'autre moitié au printemps ceux-ci auraient trouvé l'un des deux plus préférable.
- 13 - le moment le plus favorable pour semer le plâtre est lorsqu'il peut la passer un peu avant la pluie et par un temps calme.
- 1 - que soit après la pluie.
- 19 - quel n'aurait aucun effet fertilisant repandue à la surface du terrain.
- 22 - que soit sur les feuilles en pleine végétation quel a le plus d'effet et quand doit le repandre.
- 8 - que plus la terre est fertile ou abondamment fumée plus son effet est l'opprimant.
- 15 - quel n'aurait aucun effet sur les blés.
- 5 - quel lui doit être utile.
- 2 - quel lui doit être nuisible.
- 2 - que les grains de blé gypseux étaient moins fertiles.
- 2 - que le plâtre mêlé avec fumier deux mois avant que soit mûre la vigne, celui donnerait plus de bois et plus de racines.
- 1 - que le repandant à la vigne sur les feuilles de la vigne il avait augmenté la récolte.
- 2 - quel donnerait une vigoureuse végétation aux grappes et aux branches.
- Il paraît que les cendres ajoutées au plâtre en quantité égale ajoutée à la surface de la prairie; ont une action à répétition.
- La saison la plus arrosée pour semer le gypse est le printemps. Il faut à l'automne, ou cette action peut répétée avec soin. Michon et Bony ont obtenu le contraire.
- On doit le repandre par un temps calme un peu avant la pluie prolongée.
- Que son effet est nul depuis sur la surface du terrain qui est sur les feuilles en pleine végétation; un doit le semer.
- Plus la terre est naturelle ou fertile ou abondamment fumée, plus son effet est l'opprimant.
- Sans effet utile sur les blés quelquefois utile nuisible.
- Utilité médiocre de la vigne 2 mois d'arrosage. Capable à répétition.
- Augmente la récolte mais diminue sur l'ensemble de la vigne. (à confirmer).
- faible la pousse du grappin et des branches.

On devrait occuper son effort sur le capital des alpes dont les feuilles sont si bonnes pour la nourriture des vaches soit crues soit sechées, peut-être les feuilles seraient-elles plus nombreuses et plus abondantes.

Séance de la Classe de Mercredi

2 Avril 1828.

Présens 25 membres

M. le S. Micheli président - Boissier secrétaire

Le registre de la dernière séance est lu et approuvé.

os pilés pour engrais

M. le Président communique à la classe une lettre de M. Monod sur les os pilés employés comme engrais. Il ne pense pas qu'il soit convenable d'en mettre dans les rigues en possession trop forte par rapport à l'effet chimique de cet engrais. Il y joint une mécanique surtout dans les terres fortes. Il est bon de faciliter mais non de hâter leur fermentation qui rend leur effet moins durable, et il y a augmentation de frais surtout tant qu'on n'a pas une machine semblable à ceux propres à piler les os, qui seraient bien plus convenables. Il voudrait qu'on ajoutât à ces os ^{soit par favoriser leur décomposition soit par neutraliser leur acide} un peu de chaux ou de potasse. Il désirerait qu'on fît des essais comparatifs sur la puissance de toutes les substances favorables à la végétation après l'analyse des résultats sur leur action, on pourrait produire pour ce point de comparaison les fumiers des étables dont l'effet est prouvé durer que 3 ans tandis que celui de M. Young celui des os en dure 10.

M. le Président dit avoir employé des os pour engrais sur des blés sans avoir obtenu aucun bon résultat, mais, il n'a fait, quelque effet sur la récolte & surtout une très grande sur des pommes de terre. Il les fait réduire en poudre fine même mieux que possible, et répandent une couche très inférieure & il est assez difficile de les faire piler au moment où on en a

lebrin. Mr Pilot Baraban dit que Mr Ogot avait mis
3 ans de suite des us trisés dans ses rigues sans en
avoir l'effet et qu'il n'avait pas compté en mettre la 4^e année
mais que les rigoureux lui avaient demandé de le faire ce
qui fait penser qu'ils y voient de l'avantage.

Vérification des états du
trésorier

Mr Sarasin Maurel rapporte que chargé par le comité de
recevoir avec Mr Vermet les états rendus par Mr le
trésorier, ils ont trouvé les livres dans l'ordre le plus
parfait, qu'ils ont demandé que les états présentés
soient approuvés; les conclusions du rapporteur sont approuvées
et la classe vote des remerciements unanimes à Mr le trésorier.

Mr Eggenstein dit que Mr Claudin fait établir en Italie
une machine à battre le blé dont il se trouve fort bien
qui diffère de celles établies dans le canton en ce qu'elle n'a
point de cylindre, en ce qu'elle est ambulante qu'elle ne se
broye pas avec assez d'embarras, en ce qu'elle ne point de roue mais
un instrument particulier qui va fort bien, en ce qu'elle
marche avec des bœufs.

Poudre de Colza

Mr Eggenstein parle encore de la poudre de colza en engrais
il dit qu'il a fait grand cas dans le midi pour les rigues, que
Mr Deponi en a semé sur les champs près de Marsville
et l'on est fort bien trouvé, aussi l'achète-t-il à 6 francs
le quintal de 43 lb, mais qu'il n'a pas fait l'expérience sur
les pois. Que lui Mr Eggenstein en a beaucoup achetée pour
cet objet, qu'il en a semé par bandes sur les pois d'été
et sur d'autres pois de pré à raison de 4 coups
par pole. & qu'il se propose de communiquer le résultat à
la classe. Mr le Président dit que Berne en on en a
semé aux prairies sur les pois 6 à 8 quintaux par pole cela

a fait merveille, que Landey d'un fait l'essai sans que cet engrais ait produit de effet, quoique les pailles ait été répétée 2. fois.

M. Bisson que la machine de Tully la trace d'un grand effet et qu'il a duré 3 ans; d'employer comme et en met beaucoup et le sème fait au printemps soit d'automne, mais d'un fait sans effet si ne pleut pas dessus. La force de végétation de l'herbe est onirogale et d'un fait pas la comparer que ce qui vient après avoir fumé avec du sang de bœuf et enfoncé, en cette année il a répétée l'essai au 1. sem et qu'il en donnera les résultats à la classe.

Ouvrage sur l'irrigation

En parlant de prairies M. le Président rappelle que le meilleur ouvrage sur l'irrigation est celui de M. Bertrand d'Orbe, la seule année s'en faire acheter.

Etablissement des prairies artificielles

Le directeur et annonce sur l'établissement des prairies artificielles.

M. Desbataillons désirerait que la classe donne un encouragement spécial à la culture de l'espérante qui trouve trop peu répandue dans le Canton. En la comparant avec les autres artificielles il y a peu à faire pour le triple de ces artificielles le plus simple et le plus économique à établir et qui ait été introduit dans tous les cantons. Quant à la luzerne qui est certainement des 3 cultures la plus productive elle est plus difficile à lier à notre système de culture parce que nos fermiers ne s'y prêtent pas généralement, quelle est coutume à établir et que son établissement serait difficile avec le système de fauche à ferme très courts; toutes ces difficultés ne se rencontrent pas pour l'espérante qui est

d'abord bien moins difficile dans le choix de son terrain, moins
 coûteuse et d'une durée mieux proportionnée à nos baux.
 M. Desbataillons a obtenu qu'il y a 30 ans le canton de
 Vaul qui ne fournissait en blé que de très mauvais blé
 présente aujourd'hui de vrais canotiers & d'attribue cette
 amélioration en partie à la grande attention donnée à la
 culture de l'espèce qui croît le mieux aux baux.
 Il estime qu'elle réussit bien dans la plupart de nos
 vallées ou le terrain est exempt de mouilles. Cette culture
 a été assez suivie par M. le syndic Vernet à Carra, on
 en voit aussi à Dardagny & du côté de Châtillon mais sans
 toute la partie jusqu'à Verdon on n'en voit plus. M.
 Desbataillons se résume en disant qu'il desire qu'on
 s'occupe d'encourager cette culture et que l'on ^{parvienne} ~~parvienne~~ à la
 faire entrer dans un système régulier d'assolement, ce qui
 produirait un grand bien en augmentant la production d'un
 excellent fourrage et un système de nettoyage de champs.
 M. le Président appuie les observations de M. Desbataillons
 et dit qu'il a à Châmpagne 80 pous de champs ensemencés dont
 les pous d'a intraduit l'espèce dans son système d'assolement
 et d'abord le terrain est très fort, glaiseux et très fertile
 mais on porte rapide et il recuit quelques débris calcaires
 du haut de la montagne qui le fertilisent, ces champs donnaient
 il y a 30 ans $3\frac{1}{4}$ pr em, et son producteur commençait
 assolement par l'espèce dont il a fait fort bon terrain.
 et on a maintenant 50 à 60 pous dont il tire annuellement
 20 fous à 1 trait la pous. La durée de l'assolement est
 de 13 ans; la 1^{re} année il fait un bon labourage à la
 pelle et fume à 10 à 12 char de fumier la pous et sème

à 3 coupes la p^{te}
 l'espérance ou y mêlant du blé de printemps; les années suivantes
 de platre de printemps à $\frac{3}{4}$ à 1 coupe la p^{te} et
 cette espérance ainsi préparée et traitée dure 8 à 9 ans
 plus ou moins belle suivant la qualité du terrain. Le 9^e
 année d'espérance ce qui lui coûte 5 sols la toise puis
 sème du blé hyverne qui produit une récolte superbe,
 puis il sème des fèves, encore du blé puis des fèves, ainsi
 dans cette culture de 13 années il a obtenu 9 récoltes de
 espérance 3 en blé et 2 en fèves, en tout 14 récoltes ou
 13 ans qui n'ont coûté que 2. f^{ms} par toise mais d'autre années
 quelques ont été fort abondantes. Mr le syndic ne s'est pas
 bien trouvé d'avoir voulu intercaler les pommes de terre
 dans cette rotation; son terrain qui étoit très plat et très
 bonne s'est fort amenuisé puisqu'il ne paye plus que 3 sols
 la toise pour son labourage à la p^{te}. Il sèche les champs
 par de grands f^{ms} traversants. En suivant cet excellent
 à plusieurs reprises il a bien trouvé que les espérances n'ont
 sont plus aussi belles ainsi la ou il a été établi pour la
 3^e fois les espérances sont moins belles et ne
 pourraient guère durer plus de 6 à 7 ans, toutefois ce
 système lui a fort bien réussi et lui a procuré de fort
 abondantes récoltes d'un fourrage excellent.

Mr Ogierois dit que le plateau de la campagne au
 Lignon étoit des mauvais champs et qu'il a voulu les
 changer en pr^{ts} naturels; en voulant les établir directement
 coûte qui coûte il ne fait pas des pr^{ts} naturels mais que par
 les conseils de Mr Steucher il a mangé le bon de l'espérance

quel la remplacé à la 2^e saison la ou elle manquait ou la ou
 elle doit faiblir pour de la former et que d'après cette méthode il
 a été au bout de 4 à 5 ans du prêt très bien geyant d'une
 manière beaucoup moins coûteuse et d'un plus grand rapport.
 Mr Colledon obtient depuis une espèce de rompre ne peut obtenir
 2 ou 3 ans de suite de telles récoltes de blé.
 Mr le Président fait que de toutes les pommiers artificiels la luzerne
 est la 1^{re}, elle est d'un très grand produit et d'un excellent
 emploi son fourrage vert et son fourrage sec en offrant dans
 le dernier cas de la couper et qu'elle repousse au bout de la plante
 et de la paille pour un tiers de sa valeur moins d'établissement
 que l'espèce de blé en grain soit en culture et son produit
 est au moins double. Mr de la Motte dit que dans le
 midi on ne cultive en très petites parcelles on le fauche jusqu'à
 7 fois l'an, mais on doit un tournoi par jour ou l'on cultive
 la luzerne à la main ou l'on fauche dans les intervalles et on l'on
 peut donner facilement des appointements. Mr Tust obtient
 que dans le Drôme les fermiers sont fort adroits pour prendre
 toutes espèces de plantes, mais le travail d'un petit ouvrier très propre
 à ce fait dont il a le modèle et quel profit aux amateurs pour
 la copie. Mr Colledon avait fait l'essai de la culture de la
 rompre, ils ont une récolte magnifique. Mr Bapin
 dit que Prilly d'un cultivateur depuis 10 ans pour remplacer les
 plants nides, elle garnit fort bien. Mr Lutton la cultiverait
 à Bourg on en devrait récolter 3 ans. Mr Gaudy en a mêlé
 avec de l'espèce de blé, et d'à trouver un mélange d'un très bon effet.
 Mr Thémoin présente un long rapport sur la culture des plantes fourragères

aux fossés de troue sont d'avoir été chargés avec du Colladon.
 et qui auront été semés le 1^{er} stival 1825. Il résulte de ce
 rapport qu'il y a semé 32 espèces de grains & que sur ce nombre
 l'avoine jaunâtre sous le n° 5, le froment des prés sous le n° 6,
 le dactyle pelotoné sous le n° 7, la fécule nommée sous le n° 13,
 la fleur odorante sous le n° 14, la houque laennaise sous le
 n° 15, l'avoine vivace sous le n° 16, le vulpin des prés sous
 le n° 17, la gosse sauge sous le n° 21 donnent un excellent
 fourrage que la fécule des prés sous le n° 8, la fécule
 des trévis sous le n° 9 & la fécule durcette sous le n° 10 sont
 peu bons comme fourrage mais sont très bons pour tresser
 pour faire des chapeaux, que ^{le froment des prés sous le n° 4)} la luzerne multique sous le n°
 24, le pimprenelle sous le n° 25 & le grand trèfle de Nor-
 manie sous le n° 28 sont les mêmes espèces que nous
 cultivons chez nous, que l'agrostis vulgaris sous le n° 1, l'ag-
 rostis des chemins sous le n° 2, la fécule botanophile sous le
 n° 11, que la fécule des prés sous le n° 22, sont peut-être
 obtenus en France que les autres grains ne valent guère la
 peine d'être cultivés.

Seance du Comité du 12 stival

Présent. M^{rs} Moché et S. président, Secandolle - Gauchy - Faou-
 Prévost - Stadiou - Cochet - Chappuis - Lallou - Joly - Vervet -
 Sarasin - Morin - Boespien Secré.

Prix sur les pépinières

Après le professeur Secandolle demande quand le prix sur les
 pépinières doit être distribué si c'est le 13 May à la foire de
 Carouge ou le jour de la seance de la Société des arts; Il annonce
 que 5 personnes seulement savoir M^{rs} Gauchy - Lallou -
 Morin - Boespien de presby et Colaneket se sont inscrits pour
 concourir, que le prix étant assez beau d'importance que la

commission faire plusieurs visites et que dans l'intérêt des pépiniéristes la distribution des prix alla même générale leur donnerait plus de publicité et d'importance; cette opinion est mise aux voix et adoptée.

Etalon Barbe

Le Secrétaire communique au comité une lettre de Mr Dubuit vers tout qui fait de l'étalon arabe pour la monte suivant la demande qui lui en avait été faite; sur quoi le comité arrête d'en adresser le public par voie de la feuille d'avis et de proposer que la monte aura lieu au manège pendant 2 mois à dater du 20 et de nommer Mr Dubuit et de charger Mr Hubert Joly de proposer son nom de Président que le comité ne pourra pas proposer de son offre d'assistance relative à l'étalon arabe quel avait proposé de porter au comité.

Essai de grains fourragères

Mr Faure demande quelle commission chargée des essais de grains aura pour de rendre ces les bonté de les étiquetter afin qu'il soit possible de les étudier. Mr Hubert Joly demande quelle commission de réception des grains pour qu'on peut en faire l'essai suivant. Mr Coladon membre de la commission s'engage d'assurer les 2 membres que l'acquisition à leur demande.

Conservatoire d'agriculture

Mr Faure adresse que les instruments d'agriculture qui sont au conservatoire manquant de brins, qu'ils doivent donner à des visites pour les faire nettoyer et graisser, sur quoi le comité arrête de communiquer cette demande au conservateur.

Epurage de chaux de Colys

Mr Dubuit communique au comité une note extraite du dictionnaire des drogues simples et composées sur le procédé le plus généralement employé pour épurer la chaux de Colys. On l'agite avec $\frac{2}{100}$ de son poids d'acide sulfurique, on la bat ensuite avec le double de son volume d'eau et l'on garde le mélange en repos pendant 8 à 10 jours à une température de 25 à 30°; la chaux se rassemble à la surface

on la decoupe et on la frotte ou la verse dans des cuirs
dont les fonds sont percés de trous pour au palmet des mèches
de coton longues d'environ une demi-toise. Dans cette opération
l'acide sulfurique se porte sur la matière colorante et la précipite
sous forme de fleurs nodulées, mais isolées, fleurs et surnage
au même temps de l'acide sulfurique. Quelques fabriciens ajoutent
de la chaux ou du carbonate de chaux et de l'argile pour acutua-
liser plus complètement l'acide sulfurique dont ils retiennent ou versent.
Mr Dore dit qu'il a vu dans les annales de Mr Deyon une
chaussure belge en fonte qui pourrait être intéressante au concours
d'invention; le comité désigne Mr Locket et Chappuis pour en
examiner & en faire leur rapport.

Mr Vieillard sera membre
de la classe

Mr Morin présente Mr Vieillard pour membre de la classe
D'après le règlement comme Mr Vieillard est déjà membre de la classe
ne peut pas être admis. ~~Il est donc décidé qu'il ne sera pas admis.~~
des brevets et sera simplement ^{d'agrément} inscrit sur les registres au nombre de celle

Renouveler les brevets de
Mr Deyon

Mr le Syndic Vernet dit que les brevets de brevets sont sujets à
devenir très promptement et qu'il lui a même que pour les
renouveler il suffirait de les faire inscrire. Mr le président
ne peut faire cet état qui sont intéressants mais a donc déjà les
brevets des brevets également au brevet et en outre
avec succès. Mr Sarasin a observé que le simple
changement de terrain a suffi pour améliorer beaucoup d'abîmes
de brevets; il a vu même un très petit ruisseau du vigneron
dans un terrain très bien préparé, il a donné 8 pr 1 et le
grain était fort amélioré.

Mr de Vailly donne l'avis
mouton.

Mr le Syndic Vernet dit, après avoir fait le péjorative l'automne
dernier il avait soigneusement gardé le mouton de sa race dans des
jardins formés avec des terres grasses & qu'il en a obtenu cet hiver
un troupeau de moutons en guise de provende. Le troupeau

en état nourri et non à pas support. Mr le président dit qu'il s'imaginerait engrais sur les prés faibles n'est fait normale et quel est même plus efficace lorsqu'on a entrepris l'élevage de vaches l'espèce non à point fait. Mr de hatchinge en avait nourri ses vaches l'hyver passé.

Machme à l'été
à l'Orny

Mr Sarasin a communiqué au comité la lettre reçue de Mr Dupuis sur sa machine à battre le blé; le comité n'estimant pas que les détails soient suffisants invite le père Mr Dupuis de permettre à Walker de visiter la machine & d'en faire un rapport oral d'a fait précédemment sur celle de Goulet.

Séance du Comité du 26. avril

Présents. M^{rs}. Micheli L.-J. Président; M^{rs}. Dechateauvieux - Maillard - Cornichaud - Pétit Cagnone - Vernet - Lullin Joly - Thoremin - Morin - Lombard - Prevost - Stadoud - Chappuis - Margd - Bissier de presly - Jandri - Bissier Sur.

Le registre de la dernière séance est lu et approuvé.

Mare de vache d'Orny
aux vaches et aux moutons

Mr Dechateauvieux dit à l'occasion du mare de vache dont on s'est occupé l'été la dernière que au hyver d'a fait faire une grande fosse dans son courant sur un fond de molasse, qu'il y a enterré du mare de vache dont d'a nourri ses vaches pendant 3. mois, que la qualité de leur lait était très mauvais & ne pouvait pas crémier; qu'après l'abandon à cette nourriture des bêtes le lait est toujours resté faible mais qu'il a changé totalement lorsqu'elles ont repris le regain; Mr le Syndic Vernet ne peut trouver que les bêtes nourries avec cette nourriture donnaient du mauvais lait aux agneaux.

Etalon barbe

Mr le Syndic Vernet dit que l'Etalon barbe qui est actuellement en mange est dans un état de pété et qu'il serait essentiel de prendre un parti sur lui. Mr le Président propose de nommer une commission qui en l'examen séance suivante pour faire connaître son rapport;

Cet avis est adopté et le comité le compose de M. Vernet, Muller, Joly et Perrot & à son retour elle se rapporte que nous les avons produits de cet état et que si on le tient d'un décret plus de remède, on essaye de le ramener par un très bon traitement et de grandes doses et que M. Perrot s'en charge de le surveiller pour son usage enfin que le 14. May le comité se réunira pour prendre une décision définitive sur lui. Le secrétaire ajoute que M. Dulliet par sa lettre d'envoi le renvoie complètement au Comité.

Première pour les betteraves

Le secrétaire dit que les primes pour la culture des betteraves doivent se distribuer de la façon de l'arrangement et que forme du programme des doivent consister en un instrument d'agriculture de prix de 60 florins ou cette valeur au choix des comités. enfin il y a que 5 primes à distribuer et que pourroit laisser l'option à ceux qui les ont obtenus; cet avis est adopté. et l'exécution des

Semence de betterave

instruments M. Charles Dulliet observe que les semences de betterave semées l'on passe pour prime du colza lui ont mal réussi pour cette même graine et qu'il en a été pourcentage. M. Dulliet la Dulliet a trouvé également qu'il avait mal semé des ^{Betteraves} ~~Chaparral~~ on observe que tous les semences demandent beaucoup d'attention et que beaucoup de propriétaires s'en sont fort bien trouvés, notamment M. Vernet qui dit que Charles Vernet s'en est bien trouvé beaucoup de la culture & M. Gaudy Thérèse et de nombreux apprennent cette opinion. On remarque comme les avis ne sont pas unanimes sur les facilités M. de Chateaufort propose que les facilités ou l'on fasse des essais comparatifs on fasse un essai exact de la semence en ramenant le bon des graines. M. de Chateaufort trouve qu'il donne aussi bien et aussi vite en mettant la graine dans une bouteille couverte de paraffine ou il pose

nomination d'un président
et vice président

L'ordre du jour amène l'élection d'un Président et d'un
vice président pour entrer en fonction après la séance générale.
Conformément au règlement du M. les membres du Comité ont
été spécialement convoqués pour cet effet. Il y a 12 membres
présents. Le scrutin donne le résultat suivant
Pour la Présidence

M. Lullien deschâteauneuf obtient 10. suffrages
M. le syndic Verret 2.

Pour la vice Présidence

M. le syndic Schickel obtient 12 suffrages soit l'unanimité

En conséquence M. Deschâteauneuf est proclamé président pour
une année et M. le syndic Schickel vice président pour la même durée.

Le secrétaire donne communication au comité d'une lettre de M.
Deschâteauneuf pour accepter la présidence de la commission d'experts
pour les bœufs méridiens.

Pris par les bœufs

Le secrétaire adresse le comité, qu'il y a dans le conservatoire
plusieurs brucelles à l'essai dont le prix est de ff. 64. 1^{re} 6^{te}
^{demande} et si on pourra les donner pour prix aux personnes qui
choisiront et instrumenter avec de ff. 60. qu'ils pourrissent
également réclamer ce ayant obtenu les primes pour les
plants sucrés. Le comité accepte de les donner aux personnes
qui les demanderont dans ce cas.

M. Deschâteauneuf fait au comité l'hommage des 5^{es} 6^{es}
et 7^{es} livraisons du Bulletin de la Société d'amélioration
des laines dont il avait déjà donné les précédents numéros.
M. le Président lui adresse au nom du comité des remerciements.

L'ordre du jour appelle la nomination des experts pour la
foire de Carouge pour des bœufs méridiens dont le secrétaire
consigne le tableau trop long à détailler ici et des
membres présents se chargent d'informer de leur nomination.

Faire de Carouge

Concours pour les
mérinos

aux qui ne sont pas membres de la Société.
 et bien sûr le concours pour les troupeaux mérinos demande
 quels moyens le comité d'agriculture aura pour s'assurer que les
 bêtes présentées sont bien réellement parties du troupeau des
 propriétaires qui les a conduits à l'exposition. Le comité a
 obtenu que l'art. 4. du concours exige une déclaration signée
 du propriétaire constatant le nombre total de l'effectif du troupeau
 et certifiant que le lot exposé en provient. De plus le comité
 a été de désigner deux membres dans son sein qui remplaceraient
 le comité et sont chargés de donner aux experts la relation
 des difficultés qui pourraient se présenter au l'interprétation des
 articles du programme qui pourraient être pas clairs.
 Mr Favre obtient encore que le programme annuel pour
 le concours des plus beaux bœufs nés et les troupeaux du
 canton ou dans ceux de l'étranger ne pas être publié, et
 pense que c'est une omission qui devrait être réparée parce que
 le concours est complètement indépendant du grand prix pour
 les troupeaux qui doit se donner cette année dont le comité n'a
 point fait les frais, que les propriétaires de troupeaux devraient
 s'attendre au concours annuel et bien plus encore les propriétaires
 des troupeaux de vray qui ont de fait fourni le pain du grand
 concours et qui se sont imposés d'y assister. D'après ces motifs
 Mr Favre demande que le concours soit rétabli avec la
 précédemment pour le 12. Mai. Cette opinion est adoptée par
 le comité qui désigne pour cette exposition le même comité qui
 a été chargé de l'annoncé du grand prix. D'après cette
 détermination le comité est chargé de faire réimprimer le
 concours dans le plus bref délai et de le communiquer à tout ceux
 qui cela pourrait intéresser notamment aux prop. des troupeaux de vray.

Mr Favre demande enfin si il n'est possible de cumuler les deux pailles c.à.d. si les besoins des troupeaux qui auront été obtenus l'une des grandes pailles pourraient excéder pour le paille annuel. Le comité considérant que son principe n'ayant toujours été de faire le plus de personnes contentes que possible se prononce pour la négative en conséquence les besoins des troupeaux couronnés pour la grande paille ne concourront pas le jour de la foire pour le paille annuel.

Séance de la Classe du 7 Mai 1828.

Présens; 15 membres

Mr le proffr Decandolle présente - Bâpfer sec^r le registre de la dernière classe est lu et approuvé.

Os pour engrais

Mr Rigaud Constant demande la parole pour rétablir l'exactitude de ce qui a été dit à la dernière classe par un autre membre relativement à l'emploi qu'il avait fait des os pour engrais dans ses vignes. Il dit, qu'il en a fait l'essai depuis 1824, que la 1^{re} et la 2^{de} année n'en produisant pas d'effet aucun soit quelconque et qu'il n'avait fallu employer son autorité pour engager ses vigneronnes à les employer mais que la 3^e année ils ont produit un effet très marqué, les vignes ont eu la plus belle vendange et leur production a été la même que celle des vignes où il n'avait mis du fumier. Depuis que ses vigneronnes ont remarqué l'effet produit par ce genre d'engrais et qu'ils ont demandé à Mr Rigaud de continuer cette expérience des pailles de son voisinage ont suivi son exemple, fait qui ne laisse pas de prouver un fortement en faveur de cet engrais. Il produit plus d'effet dans les terres fortes que dans les terres légères. Mr Rigaud

le fait supposé au la surface de la terre arrosée que de rompre, et il
 faut à la quantité de 20. 30 & 40 quintaux par
 pose roudaise & d'ing à un genre de différence entre l'effet
 produit et la quantité mise, 20 quintaux ont paru faire autant
 d'effet que 40 br et engrais qui a commencé à coûter 5 francs
 le quintal a été rendu cette année à raison de francs 3.30.
 et l'on a vu que 3 quintaux équivalaient à un char de fumier
 de 60 pots cubés dont on connaît le prix de la Côte. On
 a pu ainsi faire cette année des charpots en parties égales avec
 du fumier et des os brisés, & d'en rendre compte de ses observations
 au Comité de cet état comparatif. L'odeur des os brisés est
 épouvantable, peu de personnes veulent le charger de la faine,
 et Mr R. désirait que le Comité encourage cette industrie,
 qu'il nomme une commission qui serait chargée d'obtenir l'effet
 produit par cet engrais, de le faire & d'en rendre compte, qui recher-
 cherait tout ce qui a été écrit sur ce sujet en particulier par Mr
 Wickham qui fait grand usage de cet engrais en Angleterre, enfin
 le Comité en occupant des moyens de propager cet engrais
 introduirait dans le Comté une masse immense d'engrais excellent
 qui jusqu'à présent est complètement perdue. Mr Pictet Cymore
 appuie la proposition faite à la classe de renvoyer au Comité
 l'examen de la question de l'emploi des os comme engrais. Il
 a publié en 1827. dans la bibliothèque universelle quelques
 observations sur ce sujet; il a remarqué que la question est bien
 intéressante. Les allemands ne sont point d'accord sur
 l'effet des os, les uns les recommandent, d'autres les déconseillent.
 En France près de Strasbourg on obtient la même saison;
 mais l'Angleterre paraît en trouver même que le continent, elle en
 fait un si grand commerce qu'elle envoie annuellement du Danemark pour

3. à 400 000 rixdalers. Du reste il appuie la proposition de Mr Regaud de renvoyer cette question à une commission spéciale du Comité.

Création d'un
Marché aux fleurs

Mr le président communique à la classe une lettre de Mr Monod qui renouvelle la proposition qu'il avait déjà faite précédemment de créer un marché aux fleurs. Il croit cette proposition utile dans l'intérêt des jardiniers fleuristes comme dans celui des amateurs qui trouveront sans peine de quoi satisfaire à leurs goûts; les jardiniers y trouveraient une grande augmentation dans leur vente actuelle ce qui ferait plus que compenser la diminution de prix résultant de cette concurrence, diminution en vente qui tournerait à l'avantage de tous, des amateurs comme vendant accessible à tous le goût si généralement répandu des fleurs, des jardiniers dont l'accroissement infiniment la vente. Ce marché pourrait s'établir convenablement au place du Bourg de Four sans les beaux ormeaux et dans le voisinage d'une fontaine abondante, au jour de ~~travaux~~ préféablement à un jour de marché, le Jeudi p. ex. Enfin Mr Monod observe à cette occasion qu'il serait intéressant et utile qu'une section de la classe fût chargée spécialement de s'occuper de tout ce qui tient à l'horticulture qui est peu avancée dans le Canton. Cette fraction de la classe pourrait de temps à autre faire ses rapports aux Comités et exposer en présence de quelqueune des réunions générales de la Société des arts.

M. le professeur Decandolle ne se prononce pas pour la proposition, et des lors auparavant que l'on consulte les fleuristes pour savoir quelle serait leur opinion à cet égard. Il souhaite que l'on réfléchisse si cette création ne serait pas un encouragement aux petits jardiniers qui vendraient les fleurs qu'ils auraient cultivées à peu de frais au préjudice des grands jardiniers qui font de grands frais pour leurs établissements et qui ont besoin de la vente de tout les jours sans interruption pour les soutenir. Ce sont eux seuls qui peuvent déverser le content des nombreux travaux qu'il paye aux établissements horticulture de France et de Chambray, ce serait à eux par conséquent de favoriser plus tôt ce genre d'industrie en établissant des concours que de donner trop d'encouragement à la simple culture des fleurs ce qui en définitive pourrait tourner au désavantage de l'horticulture.

M. Constant appuie la proposition puisqu'il voit un grand bien dans la concurrence qu'elle établirait entre les jardiniers et par là même produirait aux amateurs qui trouveraient à ce marché plus aisément qu'aujourd'hui à satisfaire leur goût et d'une manière bien moins dispendieuse. M. Briffart l'appuie de même parce que plusieurs fleuristes en particulier des pays et provinces exportent déjà des fleurs au marché d'Anvers, que ce dernier servirait la création d'un marché spécial aux plaisirs et que le goût des fleurs se répand de proche en proche, celui qui se contentait des fleurs ordinaires de nos jardins d'y a peu d'années recherche aujourd'hui les plantes de serre, l'immensité vendue par les hôtels communs, on prend goût aux plus rares et avancées, et par ce motif l'on craint pas que les

grands établissements souffrant de la concurrence que s'élèvera
entre les petits, et pense qu'il y aura au contraire avantage pour
tout et surtout pour les amateurs.

M^r Sarasin pense qu'il y a une différence entre les fleurs
proprement dites et les pépinières; que quant aux 1^{rs} il
croit ^{que} la proposition présente plus d'avantages que d'inconvénients,
quant aux 2^{es} il est de l'avis de M^r le professeur de
les encourager afin de diminuer autant que possible le tribut
que nous payons à l'étranger pour cet objet. Personne ne
prenant plus la parole sur cette proposition M^r le
Président propose de la renvoyer au Comité, et avis est
mis aux voix et adopté.

Chapras de plants
de Bordeaux

M^r le professeur Decandolle communique à la séance, qu'il a
reçu de M^r Jaquez une collection des cépages de
Bordeaux au nombre de 7 et une que des divers types
de raisins avec les quels on fait les vins nobles de Hongrie
envoyée par M^r Jaquez au nombre de 16 plants; ils
ont tous été plantés avec soin au jardin Botanique.

Voici le détail de ces plants. D'abord pour ceux de
Bordeaux.

- 1^o Semillon noir } blancs de Sauterne; ce sont ces deux
- 2^o Sauvignon noir }

cépages aux quels le vin de ce vignoble doit sa finesse et son
goût légèrement muscat. On vendange dans ce cas en
arrivant plusieurs fois à la même grappe dont on ne coupe
successivement que les parties dont les grains commencent à se
pourrir par la mortification de la peau.

- 3^o Cabernet Sauvignon. Orange de Madec, est avec le suivant

le cepage d'antité de Medoc dont on plante les vignes nouvelles.
Les grappes sont moyennes et bien fleuries, il donne un vin beaucoup
de bouquet et de finesse mais peu de corps et de couleur.

4° Gros Cavernet rouge de Medoc autrement carmenere
ce raisin est plus gros que le précédent il donne un vin plus coloré.

5° Malbec rouge de Medoc, grosses grappes grosses grappes
de bon goût, il donne un vin doux mais coloré, est un
des cepages qui mûrit le mieux.

6° Verdot rouge de Medoc, grappe courte grappes moyennes
et serrées, il mûrit difficilement mais il donne quand
il vient à bien un vin plein de fermeté de bouquet
et de bonne garde. est le cepage le plus cultivé dans
les pays presque exclusivement.

7° Grosse Chabote Blanche du Medoc grosses grappes grappes
assez volumineuses joint assez agréable il mûrit bien.

Voir la note des plants de Hongrie

Champs de plants
de Tokay.

1° Formint du raisin blanc de Tokay. Le raisin
principal de Tokay. est celui qui reçoit le meilleur
grain et le bon moult pour la préparation du vin
de la première goutte de Tokay. (Liquor blanc)

2° Harslevelle à feuilles de tilleul, du raisin blanc
de Tokay aussi employé pour le vin de la 1^{re} goutte.

3° Für Szölö raisin blanc de Tokay

4° Baladaint id

5° Sombajon id raisin doux blanc et
très estimé comme fruit de dessert.

6° Göber blanc de Tokay (*vra angusta*) mûrit de
bonne heure, raisin très doux de dessert.

7° Potaki blanc de Tokay. On prépare des 7^{es} sorts
mentionnés du bon moult et est pour cela qu'on les cultive à Tokay.

- 8° Rebengeler (lettant à pedoncles bleues) raisin blanc d'un vignoble
des Badasschmer au lac de Glallon etc
- 9° Königler } tous deux du raisin blanc d'Ofen ou on en prepare
10° Largengler } avec avantage des vin blanc.
- 11° Sarpejör un des meilleurs raisins qui fournit une grande
quantité de vin doux de regimeler etome comme non de table.
- 12° Kadartha raisin blanc d'Ofen, employé aussi p^r le vin blanc d'Ofen.
- 13° Katarben raisin noir d'Ofen qui est employé de preference pour la
preparation des vins rouges d'Ofen à Munich Carlsberg Schellbach &c.
- 14° Steinschwarze petit noir d'Ofen.
- 15° Dinka rougeatre de Karlsberg près de Pötenwarden. on en tire
le vin dit Carlsberger Scheller Wein. (Cher de Carlsberg)
- 16° Bekator rougeatre de Spelshed entre Debretzin et Groswarden
fournit un excellent vin blanc de Table et de 1^{re} goutte. (Liquor Wein)
Mr Decambelle dit p^rsentant à l'Académie qu'on fabrique de
toutes espèces de vin d'on aort goûté qui aort parfaitement
la saveur naturelle même à se tromper; a, qui est de v^r à o. que
l'on aort ajouté au mélange de sucre eau de vie &c. des jus de
feuille de vigne. En parlant des plans de sauterie que l'on
utilise grain à grain Mr Micheli dit que la souche horticulture
de Denis aort parlé d'un raisin qui donneroit 3 récoltes et que
Mr Schellbach en aort fait venir.

Séance du Comité de Mercredi 21 Mai 1828

Présens M^r Micheli Pr^s - Vernet syndic -
Boissier M^r - Thiermin - Lullin d'E - Panshaud
Mantle f^c - Prevost - Chapuis - Pissay -
Favasin Lazzy Sic
Point de lecture de registre, la rédaction n'en étant
pas activée.

Le Secrétaire propose que l'on profite du moment
où la mémoire est encore fraîche sur le concours de
notes sur le con- Carouge pour voir s'il n'y aurait point quelque amélio-
-cours de Carouge-ration à y apporter. - M^r Lullin se plaint du man-
que de Multicaux, quoique l'âne entre soit excellent
M^r Prevost veut qu'il faudrait laisser concourir une se-
conde fois des chevaux qui ont eu seulement le second
prix l'année précédente, mais cette opinion est combattue
parce que le but du concours est de répandre le plus
possible les avantages, & parce que chaque propriétaire
a le droit de choisir le moment qu'il estime le plus
favorable pour concourir, - M^r Chapuis avait dit qu'on
lui avait dit que la genisse de Douzel qui a obtenu le prix
n'était pas née dans le Canton mais avait été achetée
à Villalagrando - M^r Fazy soumet l'observation qui
lui a été adressée, que les genisses de Schwitz peuvent
concourir avec les autres pour la haute prime, le
même ajoute qu'il convient maintenant de changer
l'âge fixé pour ces genisses - M^r le f^r Raville émet l'opi-
nion qu'il convient de se procurer un étalon de race
différente, attendu le manque de taille dans les produits
de celui que nous avons eu - Le Comité arrête que
sera tenue note de cette préconsultation sans rien dé-
-cider cette année & que la même demande sera sou-
mise à la Classe.

Etalon -

M^r le f^r Vernet dit que l'étalon a été remis au ma-
nège par la personne à qui on l'avait cédé, mais
qu'il est en si mauvais état qu'il est incapable de
faire la monte, on a essayé de le rétablir par quelques
semaines de bons soins, mais il n'y a pas d'espoir, au
moins pour la monte de cette année & il vaut mieux
perdre que de continuer, et il n'y a pas à hésiter à
s'en débarrasser. - M^r Prevost dit que l'on peut le re-
mettre à M^r Peney, qui offre de le garder jusqu'en 86
sans rétribution, alors si l'on ne juge pas à propos de le
le conserver M^r le D^r Mayor s'engage à le lui
donner si on a vu le squelette. - Cet avis est adopté & M^r
Boissier est chargé d'en retirer & soigner l'attelage -

Séance du Comité de Mercredi

4 juin 1828 à 10 h

Préens M^r Micheli Præsident - Descaudolle prof.
 Ch. Pictet - Morin - Lullin - Scht - Boissier m -
 Schmidt m - Lombard - Privat - Pérey - Maill
 Favre - Galland - Boissier p - J Boissier -
 Pictet Bons Fazy - Juvet -

Le registre est renvoyé pour la lecture à la séance
 de la classe

Prix p les pépi-
 nières

M^r le Prof^r Descaudolle donne lecture dce rapport fait
 au nom de la commission pour l'examen des pépinières du
 Canton ce rapport fort détaillé renferme les conclu-
 sions suivantes.

1^o Que la grande médaille de la Société soit délivrée à
 M^r les frères Daillodouge & à M^r Dufour dans la séance pu-
 blique du mois de juin

2^o Que la somme de quinze cents florins soit donnée à
 chacun d'eux à titre d'encouragement et à condition qu'ils
 à l'automne prochain ils feront imprimer leur catalogue

3^o Que le rang de membre ^{à titre gratuit} honoraire de la classe d'agri soit
 donné à titre gratuit à M^r Jacques Dufour & J^r M^r Daillodouge

4^o Que la médaille de la Société soit remise à M^r Blanchet
 à titre d'encouragement, à raison des efforts actifs et éclairés
 qu'il a faits depuis quelques années pour améliorer sa pépi-
 nière

Enfin la commission propose que M^r Bauman de
 Bollwyler soit nommé membre honoraire de la classe
 à raison des services qu'il a rendus au Canton en remettant
 au jardin de botanique un apport im^t complet de ses arbres
 fruitiers.

Après cette lecture M^r le Præsident ouvre un tour de précon-
 sultation sur l'objet en question - En ce qui concerne
 le rapport - M^r le Prof^r Descaudolle ajoute que d'après les
 tarifs de prix qu'il a comparés, il voit les plantes rares & iné-
 rarement plus chères à cultiver, parce qu'on les tire d'étran-
 ger, et que les prix n'en peuvent baisser qu'après avoir été pro-
 pagés

mais les arbres fruitiers sont ici à des prix inférieurs, dans la
 proportion à peu près de un franc à 21 sols de Genève —
 M^r le Prof^r Boissier fait sentir l'avantage qu'il y a pour
 les acheteurs de prendre les arbres dans notre pays, où les
 pépinières sont en sol inférieur en sorte que les arbres pro-
 spèrent ensuite beaucoup plus que s'ils provenaient d'une
 meilleure qualité de sol. — M^r Boissier-Michⁱ assure que
 son beau-père a acheté à Paris des plantes rares à des
 prix plus élevés qu'il ne l'aurait fait à Genève — M^r Lullin
 adresse des remerciemens à M^r Desandolle sur son
 rapport, il y puise entre autres une notion nouvelle très
 satisfaisante sur l'état de nos pépinières savoir que
 nous sommes pour le moins aussi avancés qu'ailleurs —
 M^r Favre propose que l'on envoie à M^r Baumann la
 médaille de la Société. M^r Teyssier desire que l'on y ajoute les
 considérants. — Le comité passe ensuite à la votation
 sur les propositions de la commission, qui sont unanime-
 ment adoptées en ce qui concerne M^r Dufour & Dail-
 lard ^{+ Blanchet} Douze : quant à ce qui concerne M^r Baumann sa
 réception comme membre honoraire est ajournée à
 la prochaine séance conformément au règlement.

Bauman pré-
 sente membre
 honoraire

Le comité arrête ensuite que le rapport sera imprimé,
 qu'il sera fait cadeau de quelques centaines d'exemplaires
 aux pépiniéristes qui ont obtenu le prix, et que M^r
 le Prof^r Desandolle verra lui-même s'il y a convenance
 de faire réimprimer les programmes en tête.

Prix de biens
 communaux

Le Comité passe ensuite au rapport de la commission
 chargée de l'examen des mémoires relatifs au programme
 sur l'utilisation des biens communaux, les conclusions de
 ce rapport sont de n'accorder aucun prix attendu que
 malgré le mérite des mémoires, ils s'entendent tous
 à des généralités sur lesquelles on étoit pour ainsi dire tout
 d'accord d'avance c'est-à-dire sur la convenance d'affirmer
 les terrains communaux de préférence à toute autre
 méthode, mais qu'ils n'entraient dans aucuns des dé-
 tails pratiques et locaux sur la chose. — M^r Boissier le

prof^r ajoute, que dans les mémoires on ne trouve aucune
 spécification des différences entre les trois genres de commu-
 naux que nous avons et entre autres dans quelques com-
 munes où il suffit d'être domicilié quelque temps pour avoir
 le droit de pâturage. Dans les communes où l'on a vendu
 les biens communaux, comme à Chevre par ex: ils ont été bien-
 tôt revendus & le but a été manqué. M^r le f^r Micheli,
 dit qu'à Compiègne on a affermé à 68 la pose, et que
 c'est le plus bel emploi. M^r le P^ret^r ajoute qu'on a
 affermé dernièrement à très bas prix les plaines de
 J'furge vu leur mauvaise qualité de sol, mais que
 les produits s'annoncent magnifiques, et qu'au bout
 de neuf années de ferme le prix en augmentera cer-
 tainement. M^r Micheli estime que le rapport étant
 de nature à engager les comités municipaux à affermer,
 il doit être imprimé et envoyé dans les communes en met-
 tant en tête le programme. M^r Morin demande que
 l'on fasse la lecture des conditions du programme ce
 qui étant fait, il estime que les auteurs ont répondu
 à la question générale qui leur étoit demandée et qu'ils
 n'étoient pas tenus de traiter les questions de localité.
 M^r Fazy propose que conformément au règlement les
 mémoires & le rapport soient déposés chez le concierge
 pour être lus par les membres du comité qui jugeront
 à propos de s'en occuper eux mêmes et que la décision soit
 renvoyée au mercredi suivant. Cet avis est mis aux
 voix & adopté.

Séance de la Classe le même jour à midi.

Prisens 21 Membres.

M^r le syndic Micheli présid^t. - Fazy Secr^t.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal du 7 & 21
 mai, le premier est adopté par la classe, le 2^d par les
 membres prisens du comité.

M^r le prof^r de la classe sur les plants de raisins

Plants de
raisin

qui ont été donnés au jardin de botanique dit, que les
plants de Tokay sont ceux qui réussissent le mieux, que la
réussite de ceux de Bordeaux est inférieure, sans qu'il puisse
en dire les motifs.

Pépinières

M. le Prof. de Gandolle donne lecture à la Classe du
rapport déjà cité sur les pépinières, M. le Président fait con-
naître que les conclusions de la commission ont été adoptées,
en ce qui concerne les pépiniéristes, puis il demande à l'as-
semblée s'elle a quelques observations à faire sur l'objet;
M. le J. Naville, adresse ses remerciements à l'auteur du rap-
port, et reconnaît combien il sera utile de le faire connaître
par l'impression; le public n'a pas été justifié envers nos pé-
piniéristes, il sort annuellement 11 à 12 millions pour l'achat
de plantes & arbres dont les $\frac{3}{4}$ auroient pu être achetés
dans notre Canton, cependant il croit que l'on tire aujour-
d'hui moins de l'étranger quoiqu'il y ait des plantations &
fleurs ait augmenté; il a été formé du parallèle entre
Daille Douze & Bauman, nous le devons en grande partie
au jardin de botanique, qui a encouragé & facilité les
pépinières; fort anciennement ces établissements étoient
nombreux dans le Canton, depuis lors ils étoient tombés
soit faute d'être connus, soit parce qu'il s'en étoit formé
d'autres ailleurs, aussi insiste-t-il pour que l'on donne
une grande publicité au rapport. M. le J. Kernet remarque
qu'on ait dirigé l'attention sur les arbres forestiers, il estime
qu'il y auroit plusieurs terrains plus profitables à plan-
ter en bois qu'à semer en blé: il ignore si l'on trouve des
nos pépinières des plants de clôture que l'on fait venir de
loin & qui sont généralement mauvais. M. le Prof. de
Gandolle dit que les plants de haie ne se trouvent pas ici
sauf quelque peu chez Daille Douze, et la chute du terrain
en est l'explication. Quant aux bois, le nouveau code fo-
restier changera beaucoup la culture du futaie, jusqu'à
ce France avait vécu sous l'ordonnance de 1674, qui étoit
certainement très bonne sous plusieurs rapports, mais
qui étoit entachée de deux défauts, le premier, qu'il paroisoit

n'avoir été fait que pour la plaine & que les montagnes aient été oubliées; le second, qu'il s'agissait n'avoir eu en vue que les chênes et nullement les autres arbres; les consignes ont été, que dans les plaines le code a été appliqué mais que les montagnes ont échappé, excepté celles du Dauphiné où l'on s'étoit mis en révolte contre le code que l'on n'avoit jamais voulu exécuter, ensuite les forêts de chêne ont prospéré & les autres ont perdu, en particulier les arbres résineux comme pins & sapins, il n'en a pas été tout à fait de même des hêtres et autres arbres qui ont des rapports avec le chêne: maintenant l'ordonnance laisse à chaque propriétaire la faculté de cultiver comme il l'entend, sauf de défricher, il pourra jardiner ou non, laisser ou ne pas laisser en balivage, le code actuel se trouve ainsi mieux en harmonie avec l'état des choses, aussi actuelles. Le code établit encore deux choses, l'une que toute forêt au-dessous de deux hectares n'est pas soumise à la loi, l'autre que jusqu'à une époque quelconque on ne pourra défricher les forêts, effectivement, des défrichements trop nombreux présentent le grave inconvénient de faire d'abord trop laisser les bois & trop mourir ensuite, il croit que l'on devrait fixer par une marche progressive & croissante l'étendue des forêts que l'on pourra défricher, par ex: d'abord deux hectares, puis 4, puis 6, etc. en général les petites forêts sont les moins avantageuses parce que les rigoles se font sur les bords & que ce sont elles qui en ont le plus; il faut aussi faire attention à la valeur des terrains suivant les localités & ne pas conserver de forêts, où ils ont des prix trop élevés; en somme M. Delandolle dit que notre pays se trouve dans un moment dans un état de transition relativement aux bois par le voisinage du jura.

La discussion étant terminée sur cet objet, le secrétaire rappelle que conformément à l'ordre du jour la classe doit être consultée sur les changements à faire au concours de Larouge N° la prochaine année M. Lullin Deshayes estime que nous pourrions inviter d'ores et déjà

Etalon

(erreur
8700)

De faire une classe à part des Genisses mistifées de Schwitz,
ce qui a compliqué le concours, elles pourroient concourir avec
celles du pays — M^r Micheli est d'autant plus de cet
avis, que quelquefois on ne peut les reconnaître, vu qu'elles
naissent rouges — M^r le J^r Nasille renouvelle l'observation
qu'il a déjà faite, qu'il faut se procurer un étalon plus
convenable que le nôtre ne produit — que des animaux tigrés
M^r Micheli dit qu'à sa connaissance on a ce pendant offert
fr. 1100 — à M^r More de l'un de ses poulains — M^r Lullin
Dill^r veut que le normand ne conviend pas mieux, à
St Genis il n'a produit que des animaux mols, aussi les
paysans retournent ils aux étalons suisses — M^r le J^r Bernin
souhaite que le comité s'occupe spécialement, l'objet in-
vaut la peine — d'après la persévérance qu'ont eue nos
foires de mener pendant 3 ans leurs juments à un
étalon comme le nôtre, si nous ne continuons à avoir
un étalon l'usage s'en perdra & le bénéfice acquit sera
sans profit, si le comité ne peut avoir deux étalons, il
faut donner la préférence à celui de trait — M^r Beauc
mont veut aussi que le normand est celui qui convient
le moins, à Lausanne moins il y a eu de sang mi-
ridional dans les étalons, moins les extraits ont réussi,
il en a été de même à Annecy où les meilleurs extraits
ont été ceux provenant d'étalons espagnols, Navarins, ca-
labrais, on peut en dire autant chez M^r Debons, du mo-
ment où il a eu des étalons normands, les produits ont
été des animaux mols, tandis que son étalon napolitain
a produit des chevaux exaltés qui vivent encore à
l'âge de 25 ans; la race romaine seroit fort convena-
ble, telle qu'on la trouve dans deux des maisons prin-
cipales de ce pays —
La séance se termine en renvoyant le tout à l'exa-
men du comité —

Séance du Comité de Mercredi
11 Juin 1828

Présens - M^r Micheli f. - Pr^sid^t - Favre
Lullin d. J^r - Verret f. - Chapuis - Prevost
audier - de Constant - De laudolle P^r - J^rhm. D.
Fazy Sec^r

Pour l'économie de temps la lecture du registre est ajournée
L'ordre du jour est 1^o la présentation de Bauman comme
membre honoraire de la classe. - 2^o La décision à
prendre sur les mémoires présentés au sujet des communaux

M^r Bauman
membre hono-
raire -
Médaille à lui
dévouée

sur le premier point, M^r le Pr^sid^t renouvelle la pré-
sentation qu'il a faite de M^r Bauman de Bollwyler
en qualité de membre honoraire, laquelle est mise
aux voix et adoptée - M^r Fazy propose ensuite que
la médaille qui lui a été décernée soit en or au lieu
d'être en argent, attendu que l'acte de générosité et de
désintéressement dont M^r Bauman a donné l'exemple
en envoyant au jardin de botanique, l'apportin^t complet
des arbres fruitiers et l'utilité dont ce don a été à la
République méritent cette distinction, et que la Classe doit
dans cette occasion en témoigner sa reconnaissance du
nom de la République - M^r Fazy propose encore, que l'ex-
trait du registre qui sera envoyé à M^r Bauman renfer-
me les considérants consignés à cet égard dans le rap-
port de la Commission - après examen ces deux pro-
positions sont unanimement mises aux voix, adoptées,
et M^r le trésorier est chargé de faire exécuter la médaille

Programme sur
pépinières à ré-
imprimer

Il est arrêté encore relativement au concours sur les
pépinières, que le programme sera imprimé en tête du
rapport de la commission - Que M^r Dufour & Dailledouze
seront avisés par le secrétaire de se trouver à la séance du
19 et de recevoir leurs médailles, et que celle destinée
à M^r Blanchet lui sera envoyée à domicile

Le comité passe ensuite à la délibération relative aux

Décisions au
sujet du pro-
gramme sur les
biens commu-

quatre mémoires présentés au concours pour le meilleur
emploi des communaux - M. Fazy commence par donner
lecture d'une lettre anonyme qu'il a reçue sous la date
du 6 juin, par laquelle l'auteur réclame contre les con-
clusions de la commission, et demande si on les adopte,
que l'on fasse un extrait des mémoires présentés, afin que
si l'on fait un nouveau concours, les plagiaires ne puis-
sent profiter du travail contenu dans ces mémoires il
demande encore que dans ce concours on stipule les ques-
tions auxquelles on estime qu'il n'a pas été suffisamment
répondre et que l'on distingue ces questions en deux classes,
l'intérêt cantonal & l'intérêt communal - après cette
communication M. Fazy dit qu'il a lu attentivement les
quatre mémoires, que pour sa propre édification, il en
a même fait un court extrait, que chacun de ces mémoi-
res renferme de fort bonnes choses qu'il déclare y avoir
trouvé beaucoup d'instruction qu'il lui parait qu'ils
ont dit tout ce que l'on pourroit dire sur la question
générale, en sorte qu'il croit inutile de la remettre au
concours, et que sous ce rapport ils ont rempli les condi-
tions demandées quant à la question spéciale & cha-
que commune. d'abord, la demande n'en étoit pas péren-
nante comme l'autre, ensuite, on ne peut s'attendre à ce
qu'un particulier puisse la résoudre puis qu'il fau-
droit pour cela résider au moins deux ou trois jours
dans chacune des communes du Canton ce qui est impos-
sible, en sorte, que le seul moyen d'avoir une solution
réalisable est de s'adresser à une personne possédant les
qualités requises, ou à la commission communale dans
chaque commune pour résoudre un certain nombre de
questions que l'on auroit posées d'avance or, ce moyen
lui paraissant le seul effectif, il pense qu'il seroit après inu-
tile de mettre de nouveau au concours même la question
spéciale - En somme M. Fazy estime que deux des
mémoires au moins méritent une mention honorable

si c'est la médaille promise après cet exposé le comité prie M. Pazy de donner lecture de l'extrait qu'il a fait de ces mémoires, d'où il résulte en abrégé que le mémoire intitulé biens communaux biens de mille valeur, quoique contenant d'excellentes vues dans la première partie, peut être contesté dans la seconde sur la destination à donner aux marais de Baillebeaux de Troinex, et que la troisième qui est la plus détaillée, celle sur les fermes-modèles, est presque entièrement étrangère à la question. — L'autre mémoire dont la devise commence par ces mots, C'est à l'utilité qu'il faut principalement s'attacher, se prouve que la manière la plus logique que le seul moyen vraiment utile est de mettre à ferme; jusque là le mémoire est très supérieur mais on peut fortement différer d'avis l'auteur sur l'emploi qu'il propose de ces fermages, dans lequel il entre plus de philanthropie que de philosophie. Les troisième & le quatrième mémoires qui commencent par ces mots pour leur devise, Creusez, fouillez de et Les communes qui ont eu le bonheur de conserver ont chacun un mérite particulier, outre celui d'avoir résolu la question générale de la manière la plus satisfaisante celle de donner les détails les plus circonstanciés sur les biens indivis sur leur origine, sur le droit qu'avait la société économique de les rendre sur les motifs qui doivent engager les propriétaires à les abandonner à leurs communes; sur l'administration des communes badoises au delà de ce rapport particulier ces mémoires paraissent complets & des plus intéressants. — Cet exposé est suivi d'une longue discussion sur le mérite des dits mémoires, laquelle se termine par une décision que prend le comité et à laquelle la commission s'est réunie, d'accorder une mention honorable aux deux derniers mémoires ci-dessus mentionnés.

Le comité porte ensuite son attention sur la conservation de rétablir le bulletin cette convenance et généralement tout mais mal ne se présentant pour mettre le rédacteur et M.

Fazy déclarant qu'il ne peut continuer à l'être, le même membre propose qu'un certain nombre de personnes se chargent alternativement de faire un numéro, lequel sera soumis à une commission avant d'être imprimé, et pour lui sur ce point là, il n'en fera volontiers quelques uns, mais on objecte contre ce mode & en particulier contre la difficulté des fonctions de la commission. En tout état de cause on arrête provisoirement que le rapport sur les pépinières n'étant imprimé formera le 50^e numéro, que les frais en seront supportés par la classe et que les ventes que l'on pourra en faire seront en déduction du coût.

Poëtes écono-
miques

M. Fazy annonce de la part de M. Gautier Boissier, qui est arrivé de Paris un homme très habile dans l'art de continuer les poëtes économiques, dont les procédés sont aussi avantageux que simples, et que M. Gautier donnera à cet égard les enseignements que l'on pourra désirer. Le Comité avant de se séparer arrête qu'il y aura séance mercredi 18 à 10 h matin pour ouvrir le rapport annuel de M. le Président.

Séance du Comité de Mercredi 29 Juin 1828.

Présens M. Lullin D^r. Président - M. de Candolle
Micheli - Vermet - Cochet - Paribaud - Audouin -
Farasier - Desfontaines - Ch. Petit - Lombard
Fazy. Secrétaire.

Réception de
membres

Le registre de la précédente séance est lu & adopté.
Monsi le Prof^r de Candolle présente Monsi Vuillard
le reçoit, & Monsi Juringe comme membre Subsi-
diaire de la classe, ce dont note est prise.

avis & bms
ammonaux

Le Secrétaire demande s'il ne convient pas de donner
un avis par la feuille pour faire connaître la décision
du Comité au sujet du programme sur les biens communs.

ce qui est approuvé —

Programme sur
communes

Le même membre persistant dans l'opinion qu'il a déjà émise, que pour obtenir des renseignements locaux sur l'utilisation des communaux de chaque commune, le meilleur moyen sera d'adresser dans chaque commune à une personne instruite, ou aux commissions communales, certaines questions avec la prière d'en donner la solution, propose, 1°. Qu'on ajourne tout nouveau concours sur cet objet — 2°. Que la même commission qui a fait le travail relatif à ce concours, veuille bien poser méthodiquement les questions nécessaires, lesquelles seront envoyées dans les communes lorsque le mémoire relatif à cet objet sera fait et imprimé — Les deux

Questions locales

questions étant mises en discussion on obtient contre l'impression des commissions communales pour cet objet, et l'on estime que'il sera préférable de chercher dans chaque commune une personne instruite qui puisse donner les détails nécessaires; c'est dans ce sens que les propositions sont mises aux voix et adoptées

Diverses propositions de programmes pour les pépinières, horticulture.

Le comité passe ensuite à l'examen des quatre propositions faites par la commission pour les pépinières, savoir —

- 1°. Il convient de renouveler le programme & dans quelle forme
 - 2°. Il convient d'en établir un pour les plantés de ferre & donnerent
 - 3°. Il convient d'en établir un autre pour les jardins légumiers
 - 4°. Il convient de provoquer une association comme les vignes entre les propriétaires à l'effet de donner des prix à leurs jardiniers pour le meilleur soin de leurs jardins
- Sur ces divers objets le comité arrête que avant de prendre aucune décision la séance sera consultée à l'effet de connaître son opinion & de profiter de ses lumières, en sorte que tout est ajourné jusqu'à prochaine séance de la séance

Marché aux
fleurs

M. Tazy demande à être autorisé à écrire au Conseil municipal de la ville de Genève pour le prier de voir si dans les futurs arrangements de la halle au marché on ne pourroit pas réserver un petit local muni de gradins, qui seroit plus particulièrement destiné à la vente des fleurs en pots; il appuie cette opinion sur ce que la culture des fleurs est un des arts les plus agréables et les plus en rapport avec l'état de notre civilisation sur ce qu'il est avantageux aux jardiniers & peut faire de grands progrès, sur ce que ces fleurs sont maintenant disséminées dans toutes les rues basses, sur ce que leur réunion dans un même local en facilitera & accroîtra la vente, sur ce qu'il faudra saisir le moment où la marché dans les rues basses subira un changement pour en apporter également un dans celui de cette branche d'horticulture. Cette proposition est mise aux voix & adoptée, quoique l'un des membres du comité ait eu devoir observer qu'il avoit des doutes sur la convenance de cette mesure dans ce sens, que cela pourroit nuire aux pépiniéristes existants, qui au moyen de la vente des fleurs courantes, peuvent entretenir des plantes d'ornement, dont sans cela ils ne pourroient faire la dépense; mais le comité tout en appréciant cette observation, estime que si d'un côté cela peut faire quelque tort aux pépiniéristes actuels, de l'autre, cela augmentera tellement la vente en répandant le goût des fleurs, qu'ils retrouveront amplement cette différence.

Primes pour la syndrie naville, rapporte les bons effets que nous avons trouvés de l'établissement de primes pour la culture de blé, et les progrès qui en ont été la conséquence; il croit cependant que cette culture peut gagner encore, que notre mission la plus importante est de l'encourager et il propose en conséquence que l'on renouvelle les primes annuelles qui lui ont été données. M. Audouin dit que le blé n'est une culture désavantageuse que lorsqu'elle est mal soignée, mais si le travail

est bon elle est profitable, en général il obtient dix pour un, sous la condition cependant de mettre au plus une coupe de semence par pose, et il pourroit obtenir 20 p^t un en ne mettant que moitié de cette semence comme on le fait en Amérique — M^r Ch. Pictet est d'autant plus de cet avis que nous avons donné des primes pour encourager le Colza et qu'il croit que l'on renoncera à cette culture comme peu avantageuse; il avoit un champ cette année encore qui paraîtrait beau, & qui ne donne que 5 coupes par pose. M^r le f^r Micheli croit que l'on arriveroit mieux au résultat souhaité en encourageant les prairies, c.à.d., qu'en ayant plus de prairies & moins de champs, on auroit plus de blé; nos paysans ne savent en effet que cela, c'est un préjugé qu'il faut déraciner. M^r Pazy pense que l'on a en général une opinion plus mauvaise de l'agriculture de notre pays qu'elle ne mérite; d'ici à Paris, il n'a rien vu de mieux, & même aux environs de Paris malgré l'abondance d'engrais les récoltes ne se présentent pas mieux: quant aux produits il peut prouver par la statistique de M^r de Chabrol des communes voisines de Paris & par le rapport de Mathieu de Dombasle que l'on obtient pas en général dans ces contrées plus que nous n'obtenons ^{ici}, mais on s'en rend plus clair, ce qui paroit produire d'avantage, or c'est sur l'étendue du terrain & non sur la semence seule qu'il faut faire le compte. Quant au Colza les quatre années de sécheresse que nous éprouvons lui sont évidemment nuisibles, mais la culture ne sera point abandonnée parce qu'elle est à tout prendre avantageuse et il en restera toujours la culture p^r le besoin de chaque ménage, ce qui est le principal. Relativement aux primes p^r les champs, la difficulté est dans les expertises, c'est un travail si considérable que l'on a beaucoup de peine à les obtenir, et il y a des communes où jamais elles n'ont pu avoir lieu. L'année prochaine il y aura déjà des visites longues et difficiles à faire pour les établissements d'engrais liquides, il seroit

difficile de demander d'avantage - Quant au programme pour
encourager les prairies, on s'en est souvent occupé et jusqu'à
on n'a pu surmonter les difficultés d'exécution, il est pro-
bable qu'il en sera toujours de même; peut-être arriverait-
on au même but par une autre chemin plus facile à
parcourir, ce serait en établissant des primes annuelles
pour l'engraissement du bétail, il faudrait que ces primes
fussent régulières, comme pour les meilleures semailles; ce
n'est pas tout d'avoir des fourrages, il faut encore les con-
sommer avantageusement, et ceci est un nouveau moyen
applicable particulièrement aux communes éloignées, qui ne
trouvent pas leur compte à envoyer leur lait à la ville,
d'ailleurs pour le lait la consommation en est limitée l'al-
imentation des vaches laitières pour avoir les engrais, n'a fait
pas augmenter la vente du lait et le fromage est peu
avantageux - En persévérant dans ces primes pour l'in-
graissement du bétail, on arriverait à un point très
important celui de connaître quelles sont les races les plus
propres à ce but et alors l'agriculteur y trouverait plus de
bénéfice - En tout état de cause M. Fazy demande
que l'on ne prenne aucun parti avant de connaître l'état
des fonds en crise - M. le Président ajoute qu'il sort
annuellement environ 500 millions de francs pour l'achat du bé-
tail gras. M. le Prof. de Landolle dit que les normands ne
veulent plus acheter de bétail gras pour l'engraissement au-
jourd'hui qu'il prend trop difficilement la graisse, la race
du Poitou est préférable - Ensuite il appuie l'opinion de re-
nouveler les primes pour la culture du blé; si l'on a trou-
vé beaucoup de difficultés d'exécution, cela tient peut-être
à ce que les conditions du programme étoient trop diffi-
ciles, attendre qu'il falloir tout voir, tout examiner, peut-
être faudrait-il les réduire à présent au terrain qui produira
le plus de blé, n'importe les moyens et la qualité du sol; il
y aura sans doute quelques injustices, mais le résultat pra-
tique sera certain, on y emploiera le meilleur terrain & on

le chargera d'engrais mais le résultat final sera le même, celui d'avoir beaucoup de blé. Le comité après avoir ouï cette préconsultation gomme toute décision soit pour laisser mûrir encore un peu les idées, soit pour connaître l'état de la Caisse.

M^r H. Vernet dit qu'ayant vu à St Omer le troupeau de bétail de M^r Ternaux il en a pris quelques échantillons qu'il expose sur le bureau, et dont il sera intéressant de faire la comparaison avec ceux pris à notre concours.

Séance de la Classe du 2^e Juillet 1828

Présents 16 membres.

M^r Lullin D^r Président - Fazy Secrétaire.

Lecture est donnée du registre des trois dernières séances, le premier est approuvé par la Classe, le dern^r par les membres présents du Comité.

Préconsultat-
sur les pépinières
et l'horti-
culture

L'ordre du jour est de soumettre à la préconsultation de la Classe les quatre propositions faites par le comité, qui a procédé à l'examen des pépinières, savoir,
1^{re} la première qui consiste à savoir si l'on doit renouveler le programme sur les pépinières & dans quelle forme
sur cet objet, M^r Fazy approuve le renouvellement, mais propose que l'on donne des médailles au lieu d'argent, présumant que maintenant l'effet sera le même et qu'il en coûtera moins à la Classe. M^r G. Boissier estime qu'il faut diviser le prix & le donner en argent qui fournirait un dédommagement pour les dépenses que l'on peut avoir faites; il demande encore que l'on distingue les espèces d'arbres selon les localités, c'est-à-dire que près de la ville le prix soit donné aux arbres à fruit et que plus loin on le donne aux arbres d'ornement. M^r Micheli repousse la division proposée pour les arbres car si on l'adoptait on pourrait aussi bien en demander pour d'autres arbres, d'ailleurs la bonne culture des pépinières est d'alterner le terrain en arbres à fruit & d'ornement. Il approuve la proposition des médailles, la

première fois l'argent étoit préférable pour engager à faire des efforts, maintenant ils sont faits en grande partie et les pépiniéristes trouveront suffisamment leur compte par la réputation qu'ils acquerront.

- » on passe à la seconde proposition, qui est de savoir
- » s'il convient d'établir un prix distinct pour les plantes
- » de serre & d'ornement vu la difficulté de comparer dans
- » le même programme des arbres & des plantes de serre

M^r Pazy appuie cette proposition en tant que la récompense soit aussi en médailles, et il rappelle qu'il est chargé de l'écrire au conseil municipal pour ménager un marché aux fleurs dans la nouvelle halle. M^r Bellamy croit que l'on peut attendre de s'établir la valeur des prix, selon la réponse que l'on recevra du Conseil. Si le local demandé pour le marché s'établit, usera un q^e encouragement et il cite à cet égard ce qui se passe au marché aux fleurs de Paris. M^r Lullin D^r pense que des particuliers seront bien aises de concourir avec les pépiniéristes. M^r Pazy estime qu'il faut toujours, en commençant tâcher de frapper l'imagination par quelque moyen public si l'on veut produire de l'effet, c'est ainsi qu'il est bon de continuer le programme & le marché, le programme ne doit pas être d'après longue haleine, que celui de les pépinières, deux ans suffisent. M^r le D^r Suvernois, ^{demande} si un prix pour les fleurs est bien dans la mission de la Classe qui est l'agriculture, les fleurs sont un objet d'agrément qui n'a pas besoin d'être encouragé; des membres de la classe pourront se retirer en voyant que l'on s'occupe de cette branche au lieu d'agriculture; en tout état de cause si l'on donne un prix, il demande que ce soit le moins distingué. M^r Micheli rappelle qu'un des motifs qui ont fait proposer ce programme est de diminuer la sortie de l'argent qui a lieu par des achats faits à l'étranger souvent parce que l'on ne sait pas ce qui existe dans le pays & que cela fera connaître. Il ne croit pas que l'on doive admettre au concours ceux qui ne sont pas vendeurs, attendu que les fortunes ne sont pas égales entre certains particuliers & les pépiniéristes, et que ces premiers peuvent faire

beaucoup plus de dépense pour se monter. — M^r Duvion approuve cette opinion parce qu'il n'est pas le but des particuliers que l'on veut encourager, mais ce qui produit de l'argent, aussi faudra-t-il spécifier que les jardiniers & fleuristes pourront seuls concourir. — M^r G. Boissier voudrait que dans ce but on employât les mots, de ceux qui font le commerce. —

Les 3^e & 4^e propositions sont réunies pour la discussion elles touchent l'horticulture légumière. — M^r Pazy approuve beaucoup que l'on facilite une association entre propriétaires pour exploiter les jardins comme les vignes, mais il ne voit guère possible que la classe établisse des prix pour les jardins les mieux cultivés vu les difficultés d'exploitation provenant de la nature du terrain, de l'exposition, du plus ou moins d'eau, et de la nature des produits que cela exigent. — Si l'on veut faire quelque chose pour les légumes, le moyen le plus simple est de donner annuellement un prix à celui qui en aura introduit une nouvelle espèce. — M^r Michel croit la chose utile sans ces difficultés, ce serait un concours nombreux & d'une grande délicatesse pour l'expertise, d'ailleurs on retrouverait des experts que parmi ceux qui voudraient concourir eux-mêmes. — M^r G. Boissier, le regarde aussi comme d'autant plus difficile que selon les terrains on doit cultiver des productions différentes. — M^r Duvion, croit bien que ce genre d'horticulture peut entrer dans la mission de la classe, mais n'estime pas que l'on puisse donner de prix autrement qu'à un jardin le plus grand en exceptant les fèves & les pommes de terre; plus les jardins seront grands, plus on pourra donner à bon marché, & c'est en cela que le prix sera utile.

Ici se termine la préconsultation sur ces 4 objets.

appréciation
de récoltes

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M^r May géomètre arpenteur, par laquelle il propose un moyen pour connaître très approximativement le produit de diverses cultures ce moyen consiste à avoir un cercle tel que celui d'une grande cuve, que l'on pose à divers places de champs ou près, dont on cherche la valeur totale

de la récolte, ensuite à recueillir & mettre à part le produit
de ces places, à les peser ou mesurer et apprécier ensuite le
rapport par une règle de proportion. — La classe trouve
ce moyen ingénieux, surtout s'il falloit l'appliquer à une
ferme modèle et d'insinuer que l'auteur en soit remercié par
l'inspecteur —

Semences
céréalés

M^r Audouin propose com. le meilleur moyen d'avoir
de belles & bonnes semences, celui qu'il emploie lui-même,
savoir de prendre une femme qui avec des ciseaux ne
coupe que les gros épis qu'elle trouve dans la javelle, sur
ce pied là elle fera une coupe par jour, & qui vaut mieux
que de trier sur la table, et ne coûte pas si cher que de
changer de semence, & qu'en outre il n'approuve point
ne changeant jamais lui-même et ayant toujours
du beau blé. — Son moyen est encore le meilleur pour
avoir du blé bien mûr. — M^r Micheli est arrivé au
même but en triant sur la table, & il ne lui en coûte
que ff 4-6 par coupe. — M^r Bellamy donneroit cependant
la préférence au moyen de M^r Audouin attendu qu'on
obtient par là les épis les plus gros & tous de même q^{ue}
M^r Pazy — dit que c'est un fait reconnu que plus le blé
qu'on sème est mûr, meilleure est la récolte des
espérances, dit-on ont prouvé qu'en sèmant toujours
le blé le plus mûr provenant d'un blé déjà très mûr
on double la récolte, la difficulté est de laisser le blé
sur plante pendant une quinzaine de jours après
que le reste est moissonné attendre la paille proven-
nant de la chute du grain & de déjà des oiseaux.
Quant à la profusion du blé sèmer, il ne la voit pas
bien nécessaire, le fait est que jamais l'on n'a eu de
plus belle récolte qu'en 1814 où l'on avoit sèmer du
blé de 1816, qui ne valoit guères mieux que des criblures,
il en a eu une seconde preuve il y a 6 ans, qui ayant
été grêle, il a sèmer du blé tout à fait mauvais, sans
que la récolte en provenant en ait souffert. — M^r
Le Haville, ajoute à l'appui, que l'opinion de M^r
Girard de May étoit qu'il ne falloit sèmer que les plus
petits grains & qu'il les achetoit tout exprès pour cela —
M^r Bellamy dit qu'en 1814 M^r Durand sèma des criblures

et est une superbe récolte - M^r Pauhaud en dit au-
tant pour 1816 -

avoine hivers
née

M^r le syndic Naville rapporte qu'il avoit semé il y
a deux ans 2 $\frac{1}{2}$ to d'avoine hivernée - que M^r Tazy lui
avoit donnée - qu'il en a obtenu 14 to, qu'il les a resse-
mées l'an dernier, ce qui forme maintenant un petit
champ qui est fort beau & mûr la hauteur de
l'épi est environ de 5 pouces de plus que le blé,
il est bon de remarquer que l'avoine de printemps
qui avoit été semée en automne tout auprès a
péri - M^r Tazy, dit qu'il en a maintenant un
champ de 3 poses qui est fort beau, comparativement
à de l'avoine ordinaire qu'il a semée au printemps tout
auprès -

Séance du Comité de Samedi 19 Juillet 1828

Présens M^r Lullin prés^t - M^r J. Farasin - M^r Morin
de Roches p^r - Vernet syndic - De Jaspure prof^r - Simon
de Fontant - Naville syndic - Boissier - Tronchin
Micheli syndic - Tazy Sec^r.

Le registre de la précédente séance est lu et approuvé.

allocation à
M^r Favre

Le secrétaire communique au Comité que le bureau
de la classe considérant les services éminents rendus
par M^r Favre Nitirin à la chose publique en donnant
deux cours d'hygiène sans parler du dévouement qu'il
a constamment montré dans les expertises fréquentes et
fatigantes auxquelles il a été appelé, comme dans les soins
qu'il a donnés à l'établissement aux taureaux & moutons ap-
partenant à la classe, par ces motifs le dit bureau
a estimé d'une rigoureuse justice qu'il fût donné
à M^r Favre un témoignage de reconnaissance, mais
les fonds de la classe se trouvant dans ce moment peu
abondants, et la question d'une récompense pécuniaire in-
vers un membre du Comité, étant délicate, le bureau

en a référé au Noble Conseil d'Etat soit prier la lui
soumettre soit prier lui demander s'il ne jugerait
pas à propos de consacrer une certaine somme à
cet objet - surquoi le Noble Conseil d'Etat a répondu
par l'organe de Moni le syndic Odier, dont le secrétaire
lit la lettre en date du 7 Courant, qui le fise allouer
par les justes motifs ci dessus énoncés, une somme de
Mille florins à Moni Favre moyennant que le
Comité allouât de son côté cinq cents florins sur les
fonds de la Classe - Maintenant il n'y a plus qu'à
voir si le comité ratifie cette donation en ce qui le
concerne - surquoi M^e le Président ayant mis l'objet
aux voix la donation dont s'agit est ratifiée à
l'unanimité -

Restitution de
prime par Don-
zel & exclusion
de concours.

M^e Boissier de Riet expose, que Douzel fournisseur de
M^e ^{Fry} Saladin c Frontenay a reçu une prime de ff 75
pour une ganse ou concours de Laronge, que de-
puis lors M^e Boissier s'est assuré que la ganse étoit
née hors du canon, ce qu'il prouve par un attestat
du syndic d'ambilly où elle a été achetée, que du
reste Douzel ne pouvant rien la chose a restitué
déjà les ff 75 qu'il avait reçus indûment, et que M^e
Boissier dépose sur le bureau, dont il résulte aujour-
d'hui seulement la question d'examiner si Douzel
aura outre cette restitution privé pendant trois ans
du droit de concourir, conformément au règlement -
La discussion étant ouverte sur cet objet, on examine
le fait de savoir si Douzel a péché par ignorance du
règlement, ou avec l'intention de tromper et ce der-
mier point paraissant manifeste soit parce que
le règlement est généralement fort bien connu,
qu'il est affiché, que Douzel n'est point un ignorant,
et qu'il a cédé à de mauvaises insinuations en prése-
ntant cette ganse au concours tandis qu'il l'avait ac-
mené lui-même à la foire pour la vendre; par ces
motifs & considérant la nécessité de faire un exemple le

Est arrêté par une votation que Douzel sera exclus pen-
dant trois ans du droit de concourir à Carouge -

Réception de
M^r Genicorel

M^r Morin présente pour Membre de la Classe M^r
Genicorel libraire, M^r Pazy se joint à cette présentation
qui est mise aux voix & agréée

Place à la société
des arts

M^r Pazy informe, que la perte de M^r Pitet d'éruc-
tant une place vacante dans la société des arts, il y
a lieu de faire les présentations voulues par le règle-
ment. Sur quoi l'on arrête que le comité procédera à
cette présentation dans la première séance & qu'il
insérera dans le prochain sur les cartes de convocat.

Puits artisiens

Le même membre expose que nos campagnes sont
générallement insouffrantes par le manque de foun-
tes d'eau que ce manque se fait surtout sentir cruel-
lement dans les années de sécheresse, que l'on s'étoit
occupé il y a quelques années de la question des puits
artisiens, mais que l'on y avoit renoncé d'après l'opi-
nion de quelques savants que l'on ne pourroit trouver
des sources jaillissantes qu'à 5 ou 600 pieds de pro-
fondeur, ce qui les rendoit trop coûteuses, & Toutefois
M^r Pazy croit que l'on s'est découragé trop vite & qu'il
vaut la peine d'appeler de nouveau l'attention du
Comité sur l'objet; en effet, quelles sont les conditions
voulues pour trouver ces sources? est l'opinion de
couches calcaires par les interstices desquelles les eaux
= filtent habituellement provenant de lieux plus élevés;
quelles sont les causes qui empêchent que ces eaux ne se
montent à la surface du sol, ? est une couche argi-
leuse qui les intercepte - Quant aux conditions favo-
rables nous les résumons toutes, pour que nous sommes
complètement environnés de montagnes calcaires, d'où
nous voyons sortir fort peu de courants d'eau à la
surface extérieure, prouve qu'elles absorbent l'humidité
qui doit finalement se rendre quelque part & quant
à la condition défavorable nous l'avons certain-
ment, puis que nous avons beaucoup de terrain argileux
qui probablement intercepte ces eaux, mais est il probable

que ces couches d'argile aient 5 à 600 pieds de profondeur,
est ce que nous ignorons totalement, par conséquent il vaut
la peine d'en faire l'essai. M. Bazy cite pour preuve
de son opinion que presque partout où le terrain n'est
pas argileux dans notre Canton on trouve des sources
comme par ex: sur le plateau de Frontenay, à Veyrier
Rufin, Charny, Cartigny & il cite encore les belles
sources jaillissantes au pied du petit Salève à (revin
Collonges, et au pied du Jura à Allamagne la source
de la London, Divonne, la Versoie &c, en somme
le même qu'on admettroit le peu de probabilité du
succès, auroit un si beau lot à la loterie si l'on ve-
noit à le gagner, qu'il vaut la peine d'y mettre et d'au-
tant plus qu'une expérience récente a prouvé que ces
conditions sont plus généralement réunies qu'on ne
le croit-on a réussi en Angleterre en Amérique, près
de Paris à Epinay, enfin la sonde présente divers avan-
tages, comme la chance de trouver de la houille, des sour-
ces salées, d'autant plus encore que le coût des instru-
ments n'est pas aussi élevé qu'on le croit, pour 8 à 900
francs de franc on peut avoir toutes les sondes avec des
allonges pour 50 pieds de profondeur il ne s'agit que
d'y ajouter des allonges pour telle profondeur plus
grande que l'on veut, par ex: pour mille francs de
plus on irait à 100 ou 150 pieds plus profond & cette
valeur étant en fer matériel n'est point perdue,
on pourroit faire une telle quelque arrangement pour
diviser le coût avec la vente de la houille, on profi-
ter de l'offre du prêt fait par M. qui est employé
en Bavière pour cet objet, quant au forage, ce serait une
autre question, et l'on examineroit, s'il doit se faire
pour le service public ou pour usage particulier, s'il étoit
nécessaire de se procurer quelque ouvrier ce ne seroit pas
fort cher, parce que nous n'avons pas besoin d'avoir un sa-
vant qui se paie fort cher, mais un bon manœuvre pour

conduire le travail, et à cet égard M^r Auguste Dapsier
présente à la séance offre de faire les recherches nécessaires
en Picardie, outre qu'il donne divers renseignements
sur le forage des puits, tels qu'il les a vus en Picardie et
qu'il a consignés dans une lettre que le secrétaire lit
au Comité — M^r le P^r de Fauspère prenant la pa-
role dit — que son père avoit déjà une terrée de 50
pieds, mais qu'elle est perdue & qu'il croit qu'on la volée,
il approuve que l'on en ait une de 100 pieds, et ajoute
que dans notre faubourg il y a beaucoup de grès, on se
trouve des figures et par conséquent où il est possible
de rencontrer des sources — M^r le P^r De Roches, dit
qu'à dix pieds de profondeur dans une pièce qu'il a
aux bougeries on trouve par tout de l'eau — M^r le synd.
Naville ajoute que dans le Duché de Baden on a
fait beaucoup de puits artésiens avec succès pour des
sources salées, qu'il faudroit se procurer d'éc un habile
ouvrier, à qui iuviteroit peut être beaucoup de dépenses inu-
tiles, que M^r La Plante peut donner les meilleures
directions, & qu'il faut tâcher d'avoir une sonde par-
prie pour faire les essais avant de l'acheter — M^r
Jarassin donne encore pour preuve de la fausseté
de notre pays d'avoir des sources jaillissantes lorsqu'elles
ne sont pas interceptées, qu'il en existe de superbes à Pre-
gny dans l'endroit le plus élevé, et que par tout on
en trouve à Valenciennes & Tournay à quelques pieds de
profondeur — Le comité se résume en nommant
une commission d'experts composée de M^r D'auspère
prof^r, de Comtant, de Roches prof^r, Pazy, sous la prési-
dence de M^r le synd. Naville, et avec faculté de
s'adjoindre telles personnes qu'elle jugera convenable

Séance du Comité du 26 Juillet 1828

Présens M^rs - Lullin D^{ch} présid^t - Boissier M^r -
Theremin - Vermet f^r - Jarassin - Micheli f^r - Panch
Bellamy - M^r - Desandolle f^r - Paire - Pazy f^r

Sonde p^r puits
artisans à Bourg

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé.

M^r le Président annonce qu'il est informé qu'il existe à Bourg une sonde pour les puits artisans, dont on ne s'est pas manqué d'argent et que l'on pourrait peut-être faire quelque arrangement pour l'utiliser ici.

Remerciements
de M^r Favre

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M^r Favre, par laquelle il adresse ses remerciements au Comité sur l'allocation qui lui a été faite, et l'assure de son dévouement.

Travail sur les
biens communaux

Le sus-dit informe le Comité que M^r Bellamy veut bien pendant son séjour ici faire le travail relatif aux quatre mémoires sur les biens communaux du Canton, qu'il réunira en un seul corps d'ouvrage, sur quoi M^r Bellamy ajoute que presque toutes les communes pourront y trouver ce dont elles ont besoin, qu'il y ajoutera quelques observations qui lui ont été promises par M^r les Maires, et que cela formera deux numéros du bulletin. Sur quoi M^r le Président remercie M^r Bellamy au nom du Comité.

Epais de four-
rage à Suprin

Le secrétaire présente les observations de M^r Jéromet M^r sur les fourrages de Neyrier, d'où il résulte que sur les seize planches il y en a 8 qui ont presque entièrement disparu et que les 8 autres sont plus ou moins bien conservées, encore sur ces huit y en a-t-il deux de fœmental qui sont les meilleurs. M^r Bellamy a été le voir, il estime qu'il y en a 5 qui sont assez beaux, le reste est mauvais, cependant il ne croit pas que l'on puisse prendre plus de soins que l'on n'en avait mis pour la semature, probablement les graines étoient trop fines pour des terres argileuses. M^r le Prof^r Defandolle pense que cela doit tenir à quelque autre cause, puisque plusieurs des graines qui n'ont pas réussi sont communes dans nos prairies, peut-être cela est-il dû à la grande sécheresse. M^r Bellamy demande si cela ne tient pas peut-être à ce que le mélange des graines est nécessaire. M^r le Prof^r conçoit que l'on puisse soutenir l'avantage des mélanges quoiqu'il ne soit pas son opinion, mais sûrement cela n'a aucune influence sur la levée. On examine ensuite si l'on doit recommander les épais ou détruire ceux qui commencent à leur non-succès. M^r Micheli estime que l'appa-

=rune de ces fourrages dans les foyes est trop défavorable pour rester ainsi. - M^r le Prof de Landolle Desire que si l'on recommence l'expérience, on fasse des mélanges de grains. En somme, le comité ajourne la décision jusqu'à ce que quelque autre membre ait examiné ces fourrages et fasse connaître son opinion -

Fabricatⁿ de
tonneaux

M^r Fazy rapporte qu'il a vu dans le journal le Com^{te} tutionnel du 7 Juin d^r un avis par lequel un privilège a été accordé à Le Chevallier de Marnaville à Trouville-bourg près Honfleur (Calvados) pour la construction de tonneaux, il est dit - qu'un homme en 4 jours peut joindre parfaitement les douves pour cent tonneaux, qu'en deux jours il peut fabriquer tout le merrain nécessaire pour 100 tonneaux, les faire mieux & économiser un tiers sur la matière première. Quoiqu'il faille sûrement diminuer beaucoup les avantages énoncés, cependant il vaut la peine d'en informer; surquoi M^r le Prof de Landolle dit - qu'il ira incessamment à Paris et prendra les informations nécessaires.

Silo

M^r Fazy dit encore qu'il a écrit à M^r Odier syndic président de la Ch^{re} des comptes pour connaître où l'administration désirait que l'on placât le silo pour lequel il a été alloué la somme de deux mille florins, et que M^r le syndic Odier l'a renvoyé à la Chambre des travaux publics; l'opinion de M^r Fazy est que l'endroit le plus favorable serait dans la cour de l'hôpital puisque cette administration y a un intérêt spécial & qu'elle pourroit fournir le blé d'essai; il pense encore que pour diminuer la quantité de blé d'essai, on pourroit faire deux silos au lieu d'un ce qui affaiblirait beaucoup la capacité - M^r Micheli pense que quelque local sur les fortifications serait favorable - M^r Morin en sa qualité de chirurgien de l'hôpital dit qu'il s'opposera autant qu'il pourra à ce que cela se fasse dans la cour intérieure, de peur de gêner les malades - M^r Favre estime que les fortifications ne seroient pas convenables puisqu'il n'y a aucun ter-
rain

analogue - En résumé on charge le secrétaire d'un écrivain
à la chambre des travaux publics -

Colza

M^r Fazy dit que malgré l'année peu favorable M^r
Dumont à Champel a eu environ onze wipés de col-
za sur 300 toises labourés à la charrue, - M^r Lullin
Deth^r dit que sur la même étendue, il a eu 12 wipés,
le champ dont s'agit - étoit un pré labouré & la pèle
mis en pommis d'été, puis en blé à la charrue, puis
en colza; encore un cinquième du champ avoit-il
été refrigé et se trouvoit il inférieur - M^r Boissier
sur un champ de médiocre qualité fumé & labouré
à la charrue a eu 12 1/2 wipés par pose -

machines à
battre

M^r Boissier Michⁱ rapporte que Walker a fait à
Avully une machine à battre les grains allant à
bœufs, il ignore si elle chemine bien Walker n'a
pas d'ouvrage sur sa réputation, s'il ne trouve pas d'autres
occupations il pense à quitter notre pays - M^r Boissier
ajoute que Moni Micheli a apporté une circulaire, par
laquelle un M^r Hoffman de Nany offre de faire des
machines coûtant \$1500 n'exigeant que la
force de deux bœufs & trois personnes pour battre qua-
tre hectolites par heure - M^r Fazy fait observer
qu'en ajoutant aux \$1500 le prix du transport
et celui du montage des machines cela reviendrait
aussi cher que l'appareil d'Écône, quant au nom-
bre de personnes nécessaires, il est toujours relatif à
la quantité de paille dont il faut se débarrasser.
La question importante maintenant n'est pas d'avoir
de grandes machines autre que celles que nous avons,
mais de petits appareils, à bas prix - On a été d'inscrire
Conformément à l'ordre du jour le comité ^{la classe} propose au
scrutin secret pour la présentation de trois membres
dont l'un doit remplacer M^r Putet D^r dans la société
des arts. - le dépouillement du scrutin, donne le
résultat suivant -

Présentatⁿ par
la société des
arts -

Mile syndie Naville — 12 voix
— Gaudy — — — — — 11 —
— Theremin — — — — — 6 "
— Pamhaud — — — — — 5 "
— Schmidt — — — — — 1
— Lombard — — — — — 1

36

En conséquence M^{rs} Naville, Gaudy & Theremin
seront présentés à la société des arts.

Séance de la Classe mercredi 6 août 1828

Prisens 13 membres -

M^{rs} Lullier D^r Præsident - Fazy Jurist.

Lecture est donnée du registre des trois D^{rs} flammes,
le premier est approuvé par la classe, le 2^e par les
membres prisens du Comité.

Pépinnières

à la suite de cette lecture, le Secrétaire dit que le comité
n'a rien encore décidé sur le nouveau programme & les pé-
pinières, mais que cela doit avoir lieu dans sa proch-
aine séance. - Sur relativement aux puits artésiens il en a
entretenu Mon^{sr} Charpentier Directeur des Salines de
Bex, qui paroit croire que les sources doivent se trouver
dans notre Canton, et qui lui a indiqué que l'on trou-
veroit à acheter une sonde à Bramois près de Fier,
appartenant à M^r Gluck conseiller antique à Wimpfen
près Heilbrunn dans le Wurtemberg, le propriétaire a
cherché avec des eaux salées dans le Valais, mais n'ay-
ant pas réussi, après avoir fait un trou de 500 pieds, il s'en
est dégoûté et veut vendre la sonde, le Maître ouvrier est
un allemand nommé Pfeiffer qui connoît bien son
métier, M^r Charpentier donneroit son adresse au be-
soin, on pourroit l'avoir pour 20 - 25 batz par jour
son camarade est resté à Bramois, mais cette sonde
n'étant pas destinée à faire des trous assez larges pour planer

Les tuyaux comme il le faut pour les fontaines artisiennes,
il est possible qu'elle ne puisse nous convenir à la comoi-
sance de M^r Charpentier on a trouvé du sel à Kreitzbronn par
un moyen & l'on a établi de belles salines, à Wimpfen on
en a pareillement trouvé en août, et déjà on l'a fabri-
quée en X^{bre}. —

machines à battre les grains Maintenant la flappe est appelée à donner son avis
sur les machines à battre, & le Secrétaire rappelle qu'il
y a quatre propositions sur le tapis, l'une de conserver
Walker pour continuer à faire des machines pareilles
à celles qu'il a établies jusqu'ici, la seconde, d'accepter sa pro-
position d'en établir de semblables sur une dimension ré-
duite allant à deux chevaux, & ne coûtant que 8 à 900^{fr},
la 3^{me} d'en faire établir comme celle de Gentis, la 4^{me} com-
me celle de M^r Du Pasquier d'Orny — M^r Beaumont dit alors
qu'il faut y ajouter celle de M^r Saladin coûtant 6 à 700^{fr}
& pouvant battre 80 à 90^g par jour, mais dont il avoue
cependant que l'expérience n'a pas encore pu confirmer le
résultat, M^r Beaumont ajoute que la machine de la
rouge bat très bien, mieux que l'année d^{rn}, ce qu'il attri-
bue à ce que la paille est moins sèche, qu'il n'y a pas
trop d'eau pour la faire aller, qu'elle fait environ 120 à 150
^g par jour et qu'elle est retenue pour 20sm gerbes.
M^r Penry ajoute que plus le blé est long, mieux il se bat à
la machine & que c'est le cas cette année son intent-
est d'avoir une machine à Pesay; il croit que si on
pourrait en établir pour 8 ou 900^{fr} cela conviendrait à
tous les domaines de quelque étendue, — M^r Lullin D^r
a quelques doutes sur la force que M^r Saladin croit suf-
fisante pour la machine qu'il a établie, un des résul-
tats importants de l'établissement plus général de ces
machines serait de faire de petites gerbes, de ^{la} taille en mule,
sur le champ & de porter directement de la mule au battoir
M^r le f^r Micheli, donne l'avis que l'on doit chercher quelque
propriétaire qui sache faire pour son compte une machine écon-

réduite, moyennant un dédommagement du Comité —

Ray gras d'Ita-
lie

M^r Beaumont dit qu'il vient d'Hofwyl, où il a vu des récoltes superbes de raygras d'Italie, M^r Fellenby nourrit son bétail au vert avec cette plante qu'il préfère au trèfle, elle est plus courte que le fromental mais plus tapée on la coupe cinq à six fois, elle souffre de la sécheresse moins que le raygras anglais, — M^r Lullin dit qu'il a vu M^r Petit en avoir semé à Lancy une assez grande étendue, il faudrait lui en demander le résultat, à Hofwyl il pleut beaucoup plus que chez nous et en Lombardie outre les pluies il y a beaucoup d'eau d'arrosage —

Poids des chars

M^r Beaumont se plaint du poids excessif de nos chars de campagne le sien pèse 10 24, il faudrait s'informer en ang^l comment on a des chars légers & solides, — M^r Fazy dit qu'en ang^l ils sont tous à deux roues & d'une construction fort différente — M^r de Comte pense que l'on trouverait tous les modèles nécessaires sur l'ouvrage de Lestryre, et sur un ouvrage anglais qu'il a donné à la suite de lecture du reste il a vu des anglais admirer nos chars à échelle seulement les roues de devant en sont trop basses — M^r Pinay trouve que les chars sont trop légers ils versent par ce motif il en a fait faire un très gros — M^r Micheli attribue le poids au charroiage, on peut à cet égard consulter M^r Hardt —

réunion agricole
président d'instrum
et de force

M^r Fazy, désire connaître l'opinion de la Clape sur savoir si l'on souhaiterait cette année avoir une réunion agricole, dans ce cas on pourrait faire divers essais savoir 1^o sur la différence de force requise pour une charrie attelée par la perche, ou par le soc par une charrue 2^o sur la différence de force entre les bœufs & les chevaux, & pour cela on pourrait employer une poulie suspendue, que l'on chargerait de pierres, son opinion est que les chevaux ont proportion gardée avec les bœufs plus de force que les bœufs, ce qu'il voudrait vérifier de

viciifier autant que la chose en est susceptible
 3^e on pourroit payer la charrette d'Higomont de Dyle
 qu'un nommé M^r Triboult dit - le maître à St Cergue
 fabrique & dont il a donné connaissance à la société
 helvétique à Lausanne; Surquoy M^r Tazy ayant été
 précédemment autorisé par le comité à acheter cette char-
 rette a annoncé que les frais pourroient se faire à
 Genève - Le même membre croit qu'il y a convenance
 à varier les localités de ces réunions, & que l'on devroit
 en conséquence choisir les environs d'Yverdon - M^r Morin
 ajoute qu'il seroit bien d'payer aussi la force comparée
 des vaches avec les bœufs et que la chose doit être renvoyée
 au Comité se avoir lieu dans la première quinzaine de
 septembre - M^r Lullin souhaite que les fabricants
 d'instruments soient informés à l'avance - M^r Mi-
 cheli estime que plus la chose se fera prompt & plus
 la réunion sera nombreuse

Faucher blé

M^r Beaumont demande si cette année on a fau-
 chié plus de blé qu'à l'ordinaire, - M^r Morin réplique
 qu'à Morin, plusieurs paysans qui n'avoient pas encore
 fauché l'ont fait cette année, et il en est résulté une opi-
 nion assez bien établie, que un homme & une femme
 font autant que 4 ouvriers, soit 1 1/2 jours, les faucheurs
 se sont fait payer par pose ~~de~~ 4 50, ce qui est près
 du double du prix -

Séance du Comité de Samedi 16 août 1828

Présents - M^r Micheli président - Boursier professeur - De
 faupure professeur - De Candolle professeur - Ch^r Pictet - Vir-
 net syndic - Parthaud - Péney - Pöchet - De Roches - fa-
 rassin - Chapuis - De Fontant - Morin - Coladon -
 Naville syndic - Tazy - Secrétaire

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé.
 M^r Pictet dit - que le ray gras d'Italie dont il a été
 question a complètement manqué à Larrey

Ray-gras
d'Italie

Puits artésiens

Il dit encore, que l'on trouve dans le bulletin d'agric^{le} de
Tarn & Garonne une longue note sur les puits artésiens, et
qu'il se forme en France une société pour creuser ces puits
à prix fait - M^r Boissier ajoute qu'il en a écrit à M^r Héricart
de Thury; que celui-ci lui a annoncé qu'il lui fe-
rait passer son mémoire sur cet objet, mais qu'en atten-
dant sa lettre porte qu'il ne doute pas qu'on ne trouve
des sources jaillissantes dans les pays de montagne; bon-
même qu'il n'y a pas de calcaire crayeux - Du reste M^r
Héricart a vu le petit-fils de Madame d'Epinau qui lui
a dit que le puits creusé par Mullot à sa terre, lui
revient par diverses circonstances à près de 60 p^r f - Mul-
lot a même entrepris un puits foré chez Rothschild qui
est déjà à 500 p^r de profondeur sans trouver le calcaire,
et seulement à présent que l'on commence à en trouver
les indices - on pourroit savoir par Mullot ce qu'il deman-
deroit pour creuser à une certaine profondeur.

nouveau progr^m
p^r pépinières -

Les décisions à prendre au sujet des divers programmes
pour les pépinières ^{étant à l'ordre du jour} nous allons désigner ici les arrêtés
pris par le comité, sans y joindre la discussion qui n'a
rien offert de nouveau - Il a été décidé :

1^o au sujet des arbres de pépinières

Qu'il seroit fait un nouveau programme;
Que le prix consisteroit dans une médaille, avec
une petite addition en argent pour les imprimés à faire
Que la visite auroit lieu dans le terme de 5 p^r ans.

2^o au sujet des plantes de serre & d'ornement

Qu'il seroit fait un programme distinct,
Que le concours n'auroit lieu qu'entre jardiniers =
= marchands

Que la visite auroit lieu dans le terme de 3 ans
Que le prix consisteroit dans la médaille

3^o au sujet des jardins-légumiers

Qu'il y auroit un programme annuel
Que le prix seroit donné à celui qui auroit introduit sur
le marché une espèce nouvelle ou variété notable
que la chose devroit être constatée par des membres du Comité

4^e au sujet de l'association entre propriétaires pour établir des pûps relatifs à leurs jardins légumes, le Comité renvoie à s'en occuper plus tard.

M^r Tazy demande ensuite à quel nombre le bulletin relatif aux pépinières doit être imprimé; il propose celui de 500 afin de pouvoir en donner des exemplaires aux pépiniéristes. Cet avis est adopté.

machines à bat - Le second objet à l'ordre du jour, est celui relatif aux machines à battre les grains, sur quoi le Secrétaire rappelle qu'il y a quatre ou plutôt cinq machines différentes aux quelles le Comité doit penser dans la décision qu'il va prendre, sur le fait de savoir s'il y a lieu d'occuper Walker, ou de le laisser partir iniquement comme c'est son projet. Du reste ces objets sont trop familiers au Comité pour qu'il n'y ait pas convenance de prendre une décision, plutôt que d'établir une discussion.

La première Machine, est la grande ^(écossaise que Walker) qui a été établie au sujet de laquelle il ne paraît pas qu'il y ait rien à faire, puisque le but du Comité est maintenant de s'occuper d'une machine moins forte.

La seconde, est celle de Guelis sur laquelle les notions ne sont pas encore bien étaiées, et Walker dit que M^r Galand qui l'a vue dernièrement la fort disapprouve, sur quoi M^r Tazy a écrit à M^r Galland de se rendre au Comité pour donner son opinion mais il paraît être absent.

La 3^e est celle de M^r Saladin, qui n'est pas encore montée et sur laquelle on ne peut par conséquent avoir aucune opinion.

La 4^e, est celle de M^r Du Pasquia d'Orni, que personne n'a vu travailler mais qui paraît, et qu'il faudroit peut être envoyer voir avant de prendre aucune décision.

Enfin la 5^e, est celle que Walker offre de faire sur le même modèle que la grande écossaise mais d'une dimension réduite, propre à faire environ la moitié du travail et qu'il s'engage à rendre prêt pour 1200 francs de France. La grande différence de pûps provient, primo, d'une dimension plus faible, secundo de ce que le mouvement sera transmis en partie par une grande courroie

au lieu de rouages 3° en ce que les rouages en fer seront
fondus à Ardon p^r le prix de 30 - 30 le gl^e ce qui fait
une forte économie - maintenant le comité doit dé-
cider s'il y a convenance de laisser planter Walker, ou
de lui commander avant l'une de ces machines, et en parti-
culier s'il n'y a pas convenance à lui commander la ma-
chine écossaise réduite, quelque opinion que l'on puisse
avoir sur les autres, puisque l'on pourra toujours
avoir les autres, tandis que une fois Walker parti,
on ne pourra plus avoir la sienne, et d'autant plus,
que si maintenant cette dernière coûte 1200 il est
probable que les suivantes coûteront moins, les modèles
étant faits - M^r Pazy termine et expose en disant que
l'objet étant urgent le comité doit prendre une résolution
sans savoir encore à qui la machine sera remise, lors-
qu'elle sera faite, mais l'on aura le temps de trouver
quelqu'un que l'on décidera facilement à s'en charger
si elle va bien moyennant que le comité paie une petite
part du coût, et si elle va mal, il vaut mieux que la
perte tombe sur la classe que sur un particulier

Le comité après avoir ouï et exposé, arrête que le sur-
intendant sera autorisé à commander à Walker une machine
écossaise réduite pour le prix de 1200 fr. mais qu'au-
paravant il sera envoyé à Brni, pour voir si elle que s'y
trouve n'est pas préférable, et qu'il examinera le manège
du bateau à Manège pour savoir s'il peut s'y adapter
avec avantage -

réunion agricole M^r Pazy demande encore que le comité décide s'il con-
viendrait d'avoir une réunion agricole cette année ainsi
qu'il en a été déjà question tout en faisant observer,
que lui, ne pourroit se charger de l'organisation qu'au-
tant qu'il trouveroit des personnes disposées à l'aider.
Sur quoi le comité arrête, qu'il est à désirer que cette
réunion ait lieu; que M^r Pazy sera autorisé à choisir
le local & les personnes propres à l'aider à faire le
programme & à pourvoir aux dépenses -

plantes fourrag^{es} au sujet des écoles de plantes fourrag^{es} le comité charge
M^r Colladon de faire faire elle des fossés & de présenter
un rapport sur leur état

Séance du Comité de samedi 30 août 1828

Présents - M^r Lullin Président - Lullin & Evardes -
Cochet - Chapuis - Penet - Lerasin - Micheli ^{je}
Margel - Colladon Pazy ^{sur}.

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé -

M^r Pazy expose qu'il avoit été ~~chargé~~ chargé dans la pré-
-cedente séance d'envoyer Walker à Orni afin d'examiner
la machine à battre les grains de M^r DuPasquier, mais
qu'ayant vu par une lettre de ce dernier, dont jusqu'alors
il n'avoit pas eu connaissance que cette machine étoit é-
-faite par un ouvrier de Val-orbe nommé Glardon, il
avoit jugé que Walker n'étoit pas l'homme propre
à faire cet examen, puis qu'il auroit composé facilement
qu'en cas de rapport avantageux on emploieroit de pré-
-férence, si l'on vouloit en faire de pareilles, l'ouvrier qui
en avoit déjà fait & qui possédait les modèles, ce qui ne
donneroit aucun travail à Walker en sorte que son
intérêt étoit évidemment de ne pas en dire du bien,
par ce motif le dit Walker avoit paru à M^r Pazy ne
pas être un juge impartial & il avoit en conséquence cher-
-ché quelqu'un qui eût les qualités requises, & il avoit
vu la chose d'autant plus convenable que déjà pour
la machine de Genlis l'écossais n'avoit fait qu'un rap-
-port très imparfait & s'étoit refusé à le remettre par
écrit ou à donner un dessin - Le difficile étoit de trouver
quelqu'un qui pût remplir convenablement cette mission & il
avoit été assez heureux de le rencontrer dans le fils de
Mons^r le Com^r Pictet, possédant les connaissances théori-
-ques & pratiques nécessaires, que M^r Pazy avoit munis de
toutes les instructions nécessaires, & qui avoit été à Orni
accompagné d'un charpentier fort intelligent - Mainte-
-nant M^r Pictet étoit de retour de cette course et sur la

machine à battre
d'Orni -

Demande de M. Pazy se trouvoit présent à la séance
 prit à donner verbalement toutes les informations qu'il
 avoit recueillies, en attendant qu'il fût les couler par
 écrit - après et exposé M. Pétet rapporte, qu'il a vu
 travailler la machine, et il en présente le dessin, elle
 est presque entièrement en bois, elle bat fort bien, l'apail
 lui a paru un peu plus capie que la nôtre elle va avec
 un seul cheval, mais il ne peut travailler plus de deux
 heures de suite, et si l'on veut continuer il faut mettre un
 autre cheval, le manège est un peu trop court ce qui
 fatigue l'animal, la quantité d'ouvrage qu'elle fait est
 d'environ 8 de nos gerbes par heure, elle ne vanné ni ne
 criblé, il faut faire ensuite ces deux opérations séparément;
 comme elle n'a pas encore beaucoup travaillé on ne peut
 savoir si elle exige fréquemment des réparations, jusqu'ici
 il ne paroit pas qu'elle en ait guère demandée, cependant
 les deux cylindres cannelés étant en bois, paraissent déjà
 usés, il faudroit les faire en fer et d'autant plus que
 manquant de poids il a fallu leur en donner au moyen
 d'un report qui pèse dessus. - Quant au coût il est dif-
 ficile à connaître exactement, M. DuPasquier ayant
 fourni les bois, le dernier avoit évalué l'appareil com-
 me suit, la machine proprement dite Lf 300
 le manège - - - - - 80
 le tambour - - - - - 100
 le criblé si on l'adaptait - - - 48
 Lf 528

soit - - - Lf 792 -

Non compris le van dont M. DuPasquier
 paraissoit ne pas connaître le prix, et les frais de route.
 M. Pétet ayant terminé son rapport - M. Pazy ajoute
 que le comité doit maintenant prendre une prompte dé-
 termination, savoir si l'on se contentera de faire
 venir une machine pareille d'ormi, ou si l'on en com-
 mettra une à Walker sur le modèle écossais pour le
 prix de £1200; quant à lui, son opinion malgré le
 rapport avantageux de la machine d'ormi, seroit encore

De commettre à Walker la somme par les motifs suivants.

1°. Si on ne le fait pas Walker partira & l'on sera totalement privé de cette machine, tandis qu'une fois qu'on aura celle-ci on pourra la comparer avec celle d'orni, qu'il sera toujours facile de se procurer, et le but que se propose le comité d'introduire la meilleure machine à battre dans des proportions réduites sera bien plus sûrement accompli —

2°. La différence de prix n'est pas aussi grande qu'il paraît au premier abord, tout au plus y aura-t-il 8-10 louis de différence.

3°. La machine écossaise fera dans la proportion beaucoup plus d'ouvrage.

4°. Il est probable qu'elle sera beaucoup plus durable et exigera moins de réparations etant en grande partie en fer au lieu de bois —

Par ces motifs, M^r Fazy croit qu'il est convenable d'employer Walker, avant son départ, à faire une machine écossaise du prix de £1200 —

M^r Colladon appuie cette opinion en considérant la perfection des machines établies par Walker, elle de vally emploie il est vrai deux paires de bœufs ou 4 charr, mais elle fait 160 gerbes par jour & à 4 h de l'après midi, tout est fini, la paille est importée, il a eu 36 2/3 sur 160 gerbes; elle a une telle vogue, que pour que son tour revienne il lui faut attendre jusqu'à fin d'octobre, la paille n'est point brisée, le paille est beaucoup moins mêlée avec

Comande ma
chine écossaise
réduite

le grain — La question étant mise aux voix & savoir si on commettra dès ce moment une machine écossaise à battre les grains du prix de £1200, cette opinion est adoptée & M^r Fazy est chargé d'en entendre avec Walker.

Relativement au local nécessaire pour faire nécessairement une réunion agricole M^r le Prêtre rapporte que M^r Claparède offre une pièce à Champel, M^r Fazy dit que M^r le syndic de ville en offre une à Del-air, et M^r le curé Petit une à Trompy, M^r Margel, fait une offre pareille à Chougny & à Pefinges; — il

Réunion agricole

fait décider aujourd'hui laquelle de ces localités est la plus favorable et savoir si quelqu'un veut se prêter à donner ses soins à l'arrangement de la chose. — Sur le premier point la situation de Champel seroit la plus favorable vu son voisinage de la ville, s'il étoit fait de s'y procurer les attelages nécessaires, la situation de Bolain présente les mêmes difficultés, d'ailleurs, M^{rs} Margel & Peney offrant leurs bons soins si la réunion se fait à leur portée, cette circonstance détermine le choix pour Chourgnay ou Pessinges, et le comité nomme une commission de M^{rs} Fazy Margel & Peney pour organiser la chose, en fixer le jour et pourvoir aux dépenses nécessaires —

vendre terre ma-
=chon

M^{rs} Fazy donne lecture d'une lettre de M^r André Audouin qui demande si le comité veut lui vendre la herse ma-
=chon — sur quoi le comité se prononce pour l'affirmative, et en fixe le prix à 3 1/2 louis —

marché aux fleurs
accordé

Le secrétaire donne lecture de deux lettres, l'une de M^r le syndic Odier qui annonce que le conseil municipal a accordé la demande d'un marché aux fleurs sous la nouvelle halle — l'autre de M^{rs} Baumann

Baumann

qui témoignent qu'ils ont reçu avec reconnaissance la médaille & l'extrait de registre qui leur ont été envoyés. M^{rs} Fazy se plaint d'avoir eu du blé pourri malgré le chaulage à la chaux, il auroit préféré l'immersion du blé dans de l'eau vitriolée mais l'opération est difficile vu les grands cuiviers qu'elle exige, en conséquence il a pensé que le plus commode seroit de dissoudre le vitriol dans de l'eau, et de jeter cette eau sur le blé, comme on le fait fr la chaux, puis de bien remuer, cette méthode doit présenter l'avantage de ne point perdre de vitriol, tandis qu'en le mettant dans un cuvier plein d'eau il s'en perd beaucoup, ensuite si l'on ne se fie pas au vitriol, on peut chauffer après à la chaux, et il s'est aperçu que ces deux substances n'ont point un effet qui se neutralise — M^{rs} Margel dit que c'est toujours la méthode qu'il emploie de dissoudre le vitriol dans

Chaulage

un pot d'eau & le jette ainsi sur le tas de blé - M^r Chapuis
n'emploie que la chaux & n'a point de soufre - M^r Penry
fait comme M^r Margel, il dispose 2 onces de vitriol dans trois
quartiers d'eau par coupe, & le jette ainsi sur le grain -
M^r Cochet emploie un mélange de chaux de saumure & de
cendres - M^r Colladon lave d'abord son blé en le jetant
dans un cuvier plein d'eau pure, & il ôte les mauvais grains
qui surnagent, après l'avoir sorti, il le met à la grange,
& jette dessus du vitriol dissous dans de l'eau, à raison de
6 onces pour la coupe - On lui fait observer que sur ce
pied, le blé doit avoir plus de peine à sécher mais cela
présente l'avantage de débarrasser son blé de beaucoup de
mauvais grains -

présenter un
adjoint au
Comité -

Le secrétaire rappelle qu'il y a lieu de vaquer à la nomi-
nation d'un membre adjoint au comité par suite de
la nomination de M^r le syndic Naville à la place de
membre de la société des arts - Le comité arrête qu'il
fera la présentation requise dans sa première séance,
et que l'avis en sera donné sur les cartes de convocation

Séance de la Classe du 27^{br}. 1828.

Présents 27 membres -

M^r Lullin Président - Pazy Secrétaire.

Lecture est donnée du registre des trois dernières séances.
Le premier est approuvé par la Classe & le dernier
par les membres présents du Comité.

points artistiques M^r Pazy rapporte sommairement au sujet des points ar-
tistiques, que la commission nommée pour l'examen de cet
objet, s'est réunie à estimer qu'il y avait conve-
nance à se procurer une sonde de 120 à 130 pieds
de longueur par les motifs que nous développerons
plus tard lorsque le rapport sera fait au Comité

M^r de Constant ajoute qu'il ne faut pas se tromper sur les effets de cette sonde dans notre pays, c'est-à-dire, que ce sera un pur hasard si l'on tombe sur une source à cette profondeur; du reste, cette sonde servira à faire connaître mieux la formation de notre sol et sera utile à la future. M^r Ch^r Pictet recommande que l'on prenne des informations relativement à une nouvelle société qui offre de creuser des puits artésiens ou puits fixes, selon la profondeur ainsi qu'elle l'offre dans le recueil agronomique de Tarn & Garonne. cette société dit avoir des moyens particuliers pour forer le terrain, dont elle donnera connaissance, lorsqu'il y aura un certain nombre de propriétaires prêts à l'employer. M^r le syndic Naville estime que la chance qui se présentera le plus souvent, sera de tomber sur une source, ou de rendre bon un puits qui ne l'est pas, il a consulté des fonteniers qui pensent que la sonde sera utile sous ce point de vue. M^r Colladon insiste pour que l'on emploie de préférence la société en question pour éviter des dépenses incertaines.

Engrais de la ville M^r de Constant dit que la société qui avait pû à Utilines les engrais de la ville n'a point perdu de vue cet objet, qui est important, comme propre à corriger les vices de construction de nos habitations de la ville, et propre à fertiliser l'agriculture. Son défaut a été de vouloir d'abord employer un système trop étendu, maintenant elle ira petit à petit, commençant par une maison dont le propriétaire fera les frais de construction, nous faisons à la chose et la société fera les frais des machines propres à enlever les matières mais il convient que la société ait des moyens sûrs pour vendre les engrais, & c'est ce dont il faudra s'occuper. M^r Pazy reconnaît toute l'importance de la chose mais il fait avvertir la société de la grande difficulté contre laquelle elle aura à lutter, c'est-à-dire, que tous les égouts des lavoirs se

rendant dans les latrines, les tonneaux neufs par les
fosses inodores seront très vite remplis, & le seront à du 1/20
quel d'une durée fort inégale, donc, il faudra les vider très
souvent, et s'ils sont pleins seulement quelques heures
avant le moment fixé pour les enterrer, il y aura re-
gorgement dans les caves; ensuite, ces engrais seront
fort mélangés par les eaux qui y seront ainsi intro-
duites. M^r Colladon pense que le meilleur épai à
faire devrait être au nouveau quartier de la Corvatorie,
puisque l'on peut arranger les constructions en conséquence.

Engrais composé par M^r Bonnet rapporte qu'il a fait l'épai de l'en-
grais liquide composé par M^r Bonnet, mais l'ayant
mis sur une luzerne nouvelle en terrain riche & diton
il ne regarde pas les épais comme probants quant
aux résultats qu'ils ont présentés; du reste, il regrette que
le public n'ait pas fait suffisamment d'expériences, il estime
que le devoir de la Classe étoit de l'essayer, et que le co-
mité doit nommer une commission pour en constater les
résultats - sur quoi M^r le syndic Naville présent à
la séance offre à M^r Bonnet de faire lui-même des
épais chez lui sur trois poses près le champ.

mais & betteraves M^r Bonnet père dit que la culture du Maïs est très
utile quoique peu répandue dans notre Canton, il a fait
divers épais pour l'associer avec d'autres plantes sarrasins,
comme pommes de terre, raves, haricots, mais l'ombre qui en
résulteroit pour les unes ou les autres s'est trouvée nuisible,
en revanche, il a eu plein succès avec la betterave
moyennant que la ligne dans laquelle se trouve le
maïs soit à un pied & demi de distance de chaque ligne
des betteraves, & qu'elle se répète de quatre en quatre lignes,
la même nature de sol convient à ces deux plantes, elles
exigent la même culture & mûrissent au même temps, ce
qui forme des points de concordance favorables. —

Engrais M^r Bonnet ajoute que l'engrais qu'il compose convient
parfaitement à ces deux plantes, — Qu'il a semé du blé trois

amies de suite sur le même terrain au moyen de cet engrais, et qu'il a eu 44 gerbes par coupe, dont 4 1/2 font la coupe; la partie du champ qui a été fumée trois années de suite avec du fumier ordinaire, n'a pas été si belle en foin ni en grains, ce qui lui donne la certitude que avec son engrais on peut en enrichissant le sol en tirer chaque année des récoltes abondantes.

Réunion agricole M. le Président consulte l'assemblée pour savoir si elle a quelques avis à donner au sujet des frais à faire dans la réunion agricole. M. Margel dit que le terrain est prêt à Chongny, ainsi que les attelages nécessaires; et qu'il y a à la ville dans la remise de Dijon une charrue enfur anglaise que l'on pourrait demander à essayer; il dit aussi que M. Favre fasse partie de la commission pour l'organisation des frais. M. Favre demande que l'on épaisse la charrue de la Drôme dont on fait usage à Verrier. M. Fazy dit qu'on l'a épaisée à chaque réunion, qu'elle marche fort bien, et ne tire pas davantage que la belge peut être même moins, vu le plan incliné plus doux de son versoir; mais l'inconvénient qu'elle présente pour les terres qu'on veut labourer à billons, est de porter la terre si loin lorsqu'on enracine au milieu que les bêtes d'attelage ont beaucoup de peine à s'en tirer et que ce n'est qu'au 3^e tour que la raie est nette, ensuite lorsqu'on finit le billon, les rigoles qu'elle forme sont beaucoup trop larges. M. Lullin Desj. ajoute qu'elle est presque généralement adoptée à Verrier, où il est vrai qu'on ne laboure pas à billons, mais qu'elle n'a point servi dans les communes voisines comme Meudin de son avantage principal est de faire l'ouvrage rapidement.)

Séance du Comité de Mercredi 6^e 7^e 1828

Présents Mes^{rs} Micheli Président - Lullin D^e - Cochet
Boisier D^e - Péney - Margel - Chapuis -
Fazy Secré^{taire}

Le registre de la précédente séance est lu & app^{rouvé} -

Le but principal de la séance est de prendre les der-
niers arrangements pour la réunion agricole qui est
fixée au samedi 10^e 7^e, après quoi M^r Fazy auquel se
présentent M^r Micheli présentent Mes^{rs} Sarasin - Rigaud et
Frank de Morin pour membres de la classe laquelle
présentation est mise aux voix & approuvée.

M^r Fazy rapporte encore que Walker refuse de faire
à battre à Wal la machine à battre pour le prix de 1200, à moins
qu'on ne lui paie à part pour les modèles, le prix de
douze lewis, sur quoi M^r Fazy est autorisé à lui
avancer.

Le Comité arrête que le nombre d'exemplaires du
rapport sur les pipipières qui sera donné aux pipini-
eristes, sera de quarante.

Il arrête encore que dans la première séance on
vaquera à la présentation n'importe pour un mem-
bre adjoint au comité.

Séance du Comité de Samedi 27 7^e

1828

Présents Mes^{rs} Lullin Président - Favre - Andion -
Margel - Paribaud - Vernet J^e - Micheli J^e
Micheli Delat - Naville J^e - Fazy Secré^{taire}

Le registre de la précédente séance est lu et ap-
prouvé -

M^r Fazy rapporte que la réunion agricole qui
a eue lieu le samedi précéd^{ent} a été tellement contrariée
par le temps que les affaires n'ont pu s'accomplir, s'accom-

on a fait - imparfaitement quelques essais comparatifs
entre la charrue attelée par la poutre ou par le talon,
sur quoi M. Dore dit, que ce dernier attelage a paru ex-
iger moins de force, peut être cela venoit il de ce que par
ce procédé le sol étoit un peu soulevé : une autre chose à
remarque, est que le champ étant en pente, le Dynamomètre indiquoit le même degré de tirage en descendant
qu'en descendant ^{en montant} et pendant les beufs avoient certainement
beaucoup plus de peine, ce qui fait attribuer, à ce
qu'en descendant les beufs s'aident de tout le poids
de leur corps et qui n'a pas lieu en montant. -

Sur la proposition de M. Razy, le Comité ajourne le
renouvellement de cette réunion s'il y a lieu au moment
où les travaux de campagne seront un peu moins pressés
et arrête encore qu'il sera payé à l'aubergiste de Nandœuvre
une indemnité de trente francs, pour porte qu'il a pu
apporter sur les préparatifs du repas, et que les autres frais
relatifs aux essais seront acquittés, quoique manqués. -

Le secrétaire rappelle qu'il y a lieu de nommer les com-
missaires pour l'expertise des plantes saules, les per-
sonnes qui se sont fait inscrire sont au nombre de treize,
que le comité divise par arrondissement comme ci-dessous

M. Lombard de Combrin
Barde de Verrier
Cochet de Chatebain

qui seront visités par M.
le Président Lullien

M. Hy Colladon d'Orulley
J. L. Gaudy de Compiègne
M. Joly de
Chapuis de St. George

par M. Ch. Petit

M. Boissier de Riet
Boissier de Puy
Hector Galland
Micheli de Crest
l'école de Barra

par M. Mangel

M. Jumeau de Sersois

par M. Panthaud

Mais les commissaires voudront bien faire leur rapport par
écrit après leur visite

Etalon M^r Micheli dit - que le premier octobre il doit se rendre
à l'effet le haras de M^r deetail, et que si l'étalon noir ~~qui~~
~~qui a été~~ se vendrait - à très bon marché il conviendrait
peut être à la classe de l'acquiescer, ^{quoique aveugle} mais sur l'observation
que l'on fait à M^r Micheli, que le prix demandé surpasse
de beaucoup celui qu'il présume, l'objet est ajourné -

Don de brochure Le secrétaire dépose sur le bureau une petite brochure en
italien, dont M^r P. Lapiere fait hommage à la Classe.
Le même, dit - qu'il a signé la convention avec Walker, sur
machine à la construction d'une machine à battre les grains pour le
prix de deux cents francs, et il en donne lecture, le local
pour la placer n'étant pas déterminé, on arrête que dans
la prochaine Classe on en fera la proposition.

Silo Le même, donne lecture d'une lettre de M^r le Comte Patie
sur la construction du silo pour lequel il a été alloué une
somme de deux mille florins. Ce silo devant se faire des deniers
à l'Etat, le secrétaire a demandé M^r le f^r Odier, dans quel
emplacement il souhaiterait que cela se fit, M^r le f^r Odier
a répondu - M^r le Comte Patie, qui en a référé lui-même à
la Direction de l'Hôpital, dont on attend la réponse, sur
quoi M^r le f^r Naville dit qu'il avait proposé que cela se fit
dans les bastions mais que le local avait paru trop
se, en sorte que l'opération ne soit point concluant.

charue nouvelle Le secrétaire donne lecture d'un procès verbal qui lui a
été remis, constatant l'invention faite par Moudet de
Serres dont il a été déjà question précédemment - d'une char-
ue belge à tournoirille qui fait un excellent ouvrage,
et sans présenter longuement ni difficultés pour le change-
ment d'orille, le procès verbal signé par les noms
les plus respectables se termine en demandant une in-
dennité à Moudet pour sa découverte, mais le comité d'éc.
qu'il n'y a pas lieu de le faire. Surtout le secrétaire
s'est autorisé à faire l'achat d'une charue semblable
s'il veut en vendre.

absence des
Comités

M^r Pazy se plaint du très petit nombre de membres qui ont assisté aux dernières assemblées, et des inconvénients qu'il y a à ce que le Comité continue ainsi ses travaux; on examine les différents remèdes à apporter, comme de donner du jeton de présence, d'engager les membres qui ne peuvent venir aux assemblées de se retirer de, on finit par nommer M^r Lullin Président et Pazy Secrétaire pour présenter un préavis à cet égard. Conformément à l'ordre du jour on procède

Présentation d'un membre adjoint -

à la présentation nécessaire pour remplacer M^r le Haville s'il n'est pas membre de la Société des Arts et le secrétaire propose au préalable que quoique l'élection se fasse maintenant, elle ne date que de la prochaine élection annuelle, ce qui est adopté. Les billets trouvés dans l'urne sont au nombre de 14, dont l'un est déclaré nul ne portant qu'un nom, le déchiement donne le résultat suivant

M^r Jules Pütel audit, 6 voix

M^r Pasteur Mallet — 5

M^{ad} Pütel-monet — 1

En conséquence M^r Pütel & Mallet seront présents à la prochaine séance.

Dans la prochaine séance du Comité le rapport de la commission sur les points artistiques aura lieu.

Il y a eu interruption dans les séances pendant tout le mois d'octobre

Séance de la Classe du Mercredi 59^e.
1828.

M^r Lullin Prus^t — Fazy Sec^r

Présents 18 membres.

Lecture & approbation des trois dern^s Séances.

Renvoi des
épais agricoles
au printemps
prochⁿ

Le secrétaire dit que le temps n'ayant pas fourni de nouvelles p^{eu} le mois d'octobre les épais agricoles que l'orage du 10^e a fait manquer & la saison étant maintenant trop avancée, il présume qu'il y a lieu de les renvoyer au printemps prochain, il fait connaître encore toute la peine qu'avoient prise M^r Frank D^r Morvill, Olivier, & Margel pour l'organisation de ces épais, & qui mérite les remerciements de la classe. La classe étant consultée sur la convenance du renvoi en question, il est approuvé.

Silo

Le même membre fait connaître à la classe les diverses négociations qui ont eu lieu p^r l'établissement du Silo; & il espère qu'il aura lieu dans une des cours de l'Hôpital général.

machine à
battre les
grains

Il informe encore que personne n'ayant demandé positivement que l'on placât la machine réduite à battre les grains dans son domicile, il y a lieu de demander aux nombreux présents, si cette proposition convient à quelques-uns, et dans le cas contraire de mettre un article sur la feuille d'avis. — Nul ne se représentant, ce dernier avis est adopté.

Bon

M^r Lombard dit que le battoir de M^r Saladin bat 50 gerbes par heure avec cinq hommes, dont deux sont employés à tourner la machine & qu'ils font avec fatigue, en sorte qu'ils doivent être relevés par d'autres, il bat à peu près aussi bien qu'au fléau, mais ce n'est pas parfait; quelques pièces de la machine étant mal faites, il a fallu les renvoyer en Valais. — M^r de Riamourt ajoute que les ouvriers lui ont dit que l'on ne battoit que 5 gerbes par heure.

Plantation de
melèzes

M. Jules Pictet donne lecture d'une lettre qui lui a été écrite de Newey par M. Edm. Davall = D. Doffey sur la plantation des jeunes Melèzes - On peut les avoir pour deux francs de franc le cent en Valais, embge non compris, wût aut 20 - 30 Batz par millier - Il faut les laisser dans la caisse le moins de temps possible surtout quand ils ont encore des feuilles, de peur qu'ils ne s'échauffent - Il doivent alors être placés en terre par provision si les creux ne sont pas prêts - les creux doivent être faits à l'avance afin que la terre ait le temps de s'ameublir la largeur d'un pied en tout sens suffit - La distance doit être plus considérable que pour les sapins en plantant en quinconce et en espaçant les plants à 5 pieds ou même à 6, le terrain se trouve ainsi de la manière la plus convenable - En faisant les creux on commence par enlever la motte de gazon aussi mince que possible on la met à l'envers à gauche, la terre la plus fertile se trouve au dessous on la place à droite la terre du fond c.à.d la moins bonne se place au delà du creux - La plantation se fait comme suit, un ouvrier chief établit la proportion qui doit exister entre les branches & les racines, on retranche de ces dernières les parties déchirées, en observant de n'enlever que ce qui est absolument nécessaire, on passe ensuite aux branches dont on note que les inférieures ne leur laissant d'un pouce d'ergot - on ne sort de la terre que les plants qui peuvent être transplantés d la journée, on couvre de mousse ceux qui seront plantés les derniers - Les plants taillés se distribuent dans les creux, - Les ouvriers planteurs s'agenouillent au devant du creux et se couvrent autant qu'il est nécessaire pour que le plant ne se trouve pas en terre plus profond que le collet, à cet effet ils prennent la motte placée à gauche du creux la déchirent en petits fragments, les jettent au fond, et les serrent fortement avec les mains puis jettent la terre qui est en face du creux - Prenant alors le plant de la main gauche, ils le soutiennent au milieu du creux pendant qu'ils amènent

avec l'autre main la meilleure terre placée à droite, en secouant doucement le plan & faisant entrer la terre avec les doigts de la main droite. Cela étant achevé, on comble le creux avec le reste de la terre & on sève doucement avec les deux mains — Il faut semer quelques cents mètres en spirale & se remplacer ceux qui manquent & choisir dans ce but les plus petits plants — on les met par rayons distants de demi-pied les uns des autres & on enlève les mauvaises herbes en été — Le milige respire dans les montagnes jusqu'à 6000 pieds de hauteur, il faut éviter les endroits trop exposés aux ardeurs du soleil & aux marécages — Si l'endroit est couvert de brouillards il faut les couper près de terre bientôt le milige les dépasse — Le moment le plus favorable se plante est fin d'octobre avant les gelées ou neiges; on plante aussi au printemps, mais l'automne est préférable parce qu'il faut saisir le moment où la végétation est suspendue. — M. Pictet est remercié de cette communication.

Procédé pour la
vendange

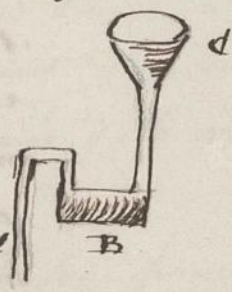
M. Morin présente un appareil dont il a fait l'épreuve pour la vendange.

Cet appareil se place par l'extrémité du tube en A, sur une cuve fermée aussi pleine de vendange que possible.

B est un réservoir plein d'eau, à travers lequel le gaz provenant de fermentation

doit passer — C est l'orifice pour lui donner sortie.

L'eau enfermée dans le réservoir n'a pris qu'un léger goût d'eau de fétide, mais presque point de goût sensible d'alcool — Il paraitroit d'après cela que pour éviter la perte de l'alcool dans les cuves, il suffiroit d'empêcher la circulation de l'air et que le réservoir d'eau pourroit être beaucoup plus petit que celui du modèle. La vendange a conservé une forte odeur d'eau vive, ce qui n'est point le cas ordinaire la légère pression de l'eau suffit pour empêcher la sortie de l'esprit — Le charbon de la vendange n'a pris que peu de goût d'aire & n'a point de refroidi dans la cuve, — Ce procédé pourroit



C

B

A

enon servir à éviter les accidents dans les cas ^{où} provient du dégagement du gaz carbonique en ayant un appareil de cette espèce sur chaque ^{autonome} mine et les réunissant dans un tuyau qui conduirait le gaz au dehors -

chauffage à l'acide sulfurique

M. le syndic Naville, dit que sur une gazette allemande on rapporte diverses expériences qui prouvent que le meilleur moyen de chauffer le blé est avec l'acide sulfurique, ce qui est fort économique & à l'abri de tout accident. -

Danger du vent de gris

M. le Président ^{dit} qu'un jeune homme est mort (empoisonné) dans le commandement et que l'on a mis en doute si c'était soit pas en semant du blé chauffé au vent de gris dont il avoit tenu une quarantaine de coupes. Des recherches médicales faites à cet égard ont prouvé qu'il étoit mort d'une maladie intérieure mais qu'il n'étoit pas prouvé que le vent de gris ne l'eût pas augmenté.

Bétail le plus gras

M. Fazy dit qu'il avoit proposé précédemment que l'on fit un programme pour donner annuellement un prix au bétail le plus gras; il estime que l'engraissement peut convenir surtout aux communes les plus éloignées de la ville et qu'elles retireraient par là un profit au moins égal à la rente des vaches, ensuite, il y a l'avantage d'éviter les ennuis de l'aitière et enfin c'est un moyen plus positif pour ceux qui font valoir leurs campagnes de retirer le profit du bétail - avec le temps on connaîtra la race qui s'engraisse le plus facilement et la chose deviendra d'autant plus profitable - La question dans le moment est d'abord de savoir s'il y a lieu à faire ce programme, ensuite, si l'on est à temps de le publier & être mis à exécution dès le mois de mai prochain - sur quoi la Chambre et aut. consultée prononce 1° qu'il y a lieu de faire un programme, 2° que l'on n'est pas à temps pour le mois ^{de mai} prochain -

La question s'engage ensuite sur le fond de la commande du programme - M. Bouquet croit qu'il ne convient pas d'engraisser dans notre pays vu le prix des fourrages, mais seulement de mettre en état les bêtes

Cont on veut se débarrasser - M^{re} Fazy croit que cela convient ou ne convient pas, selon les personnes qui font valoir leurs propriétés & selon la distance de la ville. - M^{re} le syndic Nasille dit qu'il y a une introduction annuelle de 900 bêtes de l'étranger par le bateau, que l'on pourroit les remplacer en partie par des bêtes du canton, si l'on engageoit les fermiers à garder les bœufs de travail seulement 2 ou 3 ans, & à les engraisser sans plus attendre avec ryam, colza, pommes de terre cuites, &c. pour racheter d'autres bœufs de travail. - Nous sommes en général de mauvais engraisseurs nous engraissons les trois premiers mois pendant les quels le bétail profite peu, et les deux mois suivants qui seroient ceux pendant lesquels il croiteroit le moins & profiteroit le plus sont ceux où nous ne gagnons pas. - M^{re} Lombard dit que l'on a fait des calculs assez justes, d'après les quels on peut engraisser avantageusement; c'est à prouver la vente de son fourrage à 50 S le J.^e on compte qu'un bœuf qui n'est pas en mauvais état augmente de 200 en poids par jour; généralement on vend trop tôt le bétail que l'on a à l'engrais - M^{re} J. Boissier rapporte qu'il tient d'un engraisseur allemand qu'on ne peut engraisser en moins de 6 mois, et qu'il y auroit profit à garder un an.

Conformément à l'ordre du jour, la Classe procède à l'élection d'un membre adjoint au comité; le secrétaire rappelle les présentations faites par le comité indiquant que la classe peut choisir en dehors - On compte quinze billets mis dans l'urne, M^{re} Pichet de Candolle réunissant l'unanimité des voix est proclamé membre adjoint au comité date de janvier prochain, ~~confirmation de la suite des arts~~ -

Séance du Comité du 15^e 9^{bre} 1828.

Présens M^r Lullin Pr^s - Micheli - Lullin d'E
Desfontaines - Simon - Ch^r Petit - Micheli D^r -
Theremin - Rigot - Lomb - Chapuis - Vernet f^r
Galland - Colladon - Cochet - Sarasin - Fatio C^r
Delafaire s^r - Jules Pictet Fazy s^r

Plantat de mélèzes

Lecture et approbation du d^r procès verbal.
à la suite de cette lecture M^r le f^r Micheli dit
avoir planté 2000 Mélèzes en montagne, au prin-
temps, sans autre apprêt que des creux faits au
cureloir, et que cette plantation a eu du succès, sur-
tout les mélèzes de ²/₄ à ³/₄ pouces de hauteur et
qu'il a fait un plus grand nombre de creux qu'il n'
avait planté plus hauts. - Il en avait planté quelques un-
s à Lancy en pépinière qui n'ont point réussi
par des motifs dont il ne peut rendre un compte
satisfaisant, son opinion est que les mélèzes réuss-
sont presque toujours en montagne lorsqu'ils
ne sont pas plantés au midi. - M^r le Pr^s trouve
le prix de 2 francs de feu par cent fort élevé. - M^r
le f^r Lullin estime qu'il faut les planter tout
à fait petits ou très grands.

absences aux
séances du C^o -
milité

Le Secrétaire rapporte, que d'après ce qui a été dit
dans la dernière séance sur l'absence des membres
aux séances du Comité il a examiné la question
avec M^r le Pr^s et il a fait un tableau de leur
présence d'où il résulte que sur les 20 membres
permanents cinq n'ont jamais assisté aux séances
cette année & d'autres n'y ont assisté qu'une, 2, ou 3 fois
le relevé général des 18 séances de l'année donne
pour les membres une moyenne de $4 \frac{90}{100}$ présents,
Quant aux membres adjoints la moyenne sur les 18 séances
est de $5 \frac{80}{100}$; - sur ce pied, il y a évidemment insuffisance
pour un comité qui exige le concours de plusieurs per-
sonnes.

Sommes; après avoir cherché le remède, il ne croit point
 qu'il se trouve dans des jetons de présence et provisoirement
 il propose seulement deux mesures l'une, d'avoir dans
 la salle des séances à dater de l'année prochaine
 un tableau où l'on marque à chaque séance la
 présence des assistants, lequel tableau soit publié;
 l'autre que l'on adopte annuellement à la société
 des arts un relevé de ce tableau afin qu'elle récompense
 les membres qui ont le mieux rempli leur place et
 ceux qui ont le plus de titres pour être nommés à
 la société des arts en cas de vacances — M^{le} Vernet
 croit devoir faire observer en ce qui le concerne qu'avant
 que les séances fussent mises au samedi il lui étoit impos-
 sible d'y assister — M^{le} Micheli, croit qu'il vaut au-
 tant que les séances soient peu nombreuses, que si elles
 étoient trop on n'avançerait pas en besogne, il pense
 qu'il n'y a rien à faire auprès de la société des arts, qu'il
 ne faut point gêner les membres des comités; qu'il faut
 diminuer le nombre de séances en août 7.^e & 8.^e et intro-
 duire des jetons de présence — M^{le} Le fol Lullin appuie cet
 avis & le modifie en demandant qu'il y ait des va-
 cances aux moissons & vendanges — M^{le} De Fontaine dit
 qu'en voyant le registre il est satisfait des travaux du
 Comité dans l'origine d'un établissement, il y a touj^r
 plus d'ardeur on travaille aux choses les plus nécessaires,
 puis on se ralentit; il n'approuve pas les jetons & deman-
 de que l'on y renonce s'il ne conviendrait pas d'avoir le
 même jour siéance du Comité & de la Classe; — M^{le} Aud
 se plaint de ce que les cartes de convocation arrivent
 souvent trop tard; — M^{le} Follador en dit autant, et
 fait observer que quelques membres sont obligés de
 venir de fort loin, — Les deux propositions faites
 par le secrétaire sont adoptées chacune dans une vo-
 tation distincte en y ajoutant sur la demande de
 M^{le} Pictet, que les expertises faites par les membres
 du comité seront inscrites au tableau de présence com-
 pteant moins de temps que celui que l'on donne

Tableau de
 présence adop-
 té & communi-
 cation à la
 société des arts

aux séances, et en particulier les dernières expertises
qu'il a faites lui ont pris deux journées entières.
La discussion se porte ensuite sur la proposition de di-
minuer le nombre des séances. M. Colladon propose
qu'il n'y ait qu'une séance entre les classes - M. le f. Mich.
qu'il n'y en ait qu'une par mois de j^r. août, 7^e 8^e.
M. Pazy estime qu'il faut conserver les choses telles
quelles sont, que les deux comités qui ont lieu dans
l'intervalle des classes sont nécessaires l'un pour régler
ce qui a été discuté dans la classe, passer l'autre &
préparer un nouveau travail; qu'il y a des temps d'ex-
position, de concours, d'opérations publiques qui exigent un
travail rapproché; que d'ailleurs moins on se réunit -
moins on porte d'intérêt aux choses, & moins on trouve
qu'il y a affaire, tandis qu'il existe encore un vaste
champ d'améliorations; il croit en conséquence que
les deux séances doivent être la règle, et les vacances
l'exception, que l'on peut toujours décider au moment,
s'il y a lieu. - L'opinion de maintenir les deux
séances comme règle, est mise aux voix & adoptée.

Maintien des
séances, jour
& heure.

On passe ensuite à l'examen des jours & heures, qui
après diverses observations sont maintenues aux fame-
= di à onze heures.

Demande d'une
sonde p^r puits
artésiens

M. Pazy rapporte que la commission p^r les puits ar-
tésiens, après avoir réuni le plus de renseignements
possibles sur l'objet, propose que la demande soit
faite au conseil d'Etat d'une sonde de 120 à 130
pieds, l'intention du rapporteur étoit de faire un ex-
posé de la matière, mais il ne peut faire mieux que
de renvoyer à l'article publié dans la bibliothèque
universelle de J. - M. le f. Vernet demande toutefois
à en connaître le résumé et qu'il en soit donné con-
naissance au conseil d'Etat. Sur quoi M. Pazy fait
un court exposé de l'objet que nous en rapportons
ici puisqu'on pourra toujours le trouver dans le
Copia de lettres, la lettre qui sera adressée dans ce but
au premier syndic - après quoi l'on met aux voix la

proposition de la commission qui est adoptée, on en-
gagera encore M. P. Petit et d'écrire à Paris pour connaître
les conditions de la société qui offre d'établir des puits
à prix fait -

Silo

M. Pazy rapporte qu'il n'a point perdu de vue l'objet
des silos, mais que divers retards ont eu lieu pour savoir
où ils seroient placés & qui seroit chargé de les faire
exécuter; enfin il a été résolu par l'administration que
la somme requise ayant été allouée à la classe, ce
seroit à la classe à faire exécuter les travaux, quant
au local l'administration de l'hôpital a consenti
à ce que l'on fit une silo dans une des cours, et
l'autre à la pièce de terre sur les tranchées s'il y
a lieu. En conséquence M. Pazy s'est entretenu avec
M. le fol Dufour pour faire le plan & le
 devis, et à prochaine séance il le présentera, alors
le comité aura à décider du choix de la personne
qui sera chargée de faire exécuter les travaux.

chenilles pro-
fessionnelles

M. le syndic Vermet dit qu'il est chargé par le com-
ité de consulter le Comité sur l'état actuel des che-
nilles dans les campagnes tout annonce que l'on
sera dévasté l'année prochaine par l'espèce des pro-
fessionnelles; convient-il d'ordonner dans ce moment
l'échenillage et de joindre une pétition qui seroit
relativement mise en vigueur. C'est une question d'autant
plus délicate qu'il est à craindre que la mesure ne soit
pas exécutée vu l'immensité des nids de chenilles, et
même ne soit pas facilement exécutable puisque l'expé-
rience a prouvé que la poussière seule de ces
nids en touchant les mains ou la figure occasion-
noient des érysipèles, même aux personnes passant
sous les arbres; aussi est-ce peut-être un fléau qui
est impossible d'arrêter c'est sur quoi M. le syndic
desire connaître l'opinion du Comité. M. le fol
Lulluis, confirme le danger des érysipèles en passant
sous des arbres qui ont de pareils nids. lorsqu'ils sont

les apite, cette espèce de nid, est très facile à distinguer
 sur les chênes vu ^{leur} couleur blanche — M^r Pazy
 dit qu'il y a eu fin de non recevoir absolue contre
 une pénalité provenant de la difficulté où les juges
 sont de la prononcer avec connaissance de cause, puis
 qu'il faudrait pour cela une procédure par expertise,
 ensuite, il est impossible de déterminer quel nombre
 de nids entraînerait la pénalité la destruction complète
 de tous ne pouvant être épargné raisonnablement, l'an
 née dernière on avait proposé à l'administration de
 planter dans les communes des échouilliers bannaux, com-
 ment un moyen plus praticable — M^r (Bladon, pense
 qu'il vaudrait encore mieux choisir dans chaque commune
 un ou deux hommes chargés de l'échenillage & payés
 par la commune — M^r (le Pictet est de cet avis toute
 autre mesure sera sans résultat l'année dernière il y
 eut beaucoup de délinquants dans sa commune, il les
 rassembla & leur proposa ou de payer une amende
 de six florins, ou d'être traduits en justice, ils se réso-
 lurent à payer l'amende, mais avec beaucoup de
 peine, en regardant la chose comme un acte tyrannique
 puisqu'on ne l'exécutoit pas par tout ailleurs, aussi
 ne pourroit-il y revenir une seconde fois — M^r l'ave-
 nyndie de la Rive voudrait que l'on examinât, jus-
 qu'à quel point la destruction des petits oiseaux, oc-
 casionnée par notre mauvaise loi sur la chasse
 a contribué à l'écroissement des chenilles qui n'
 voyons depuis quelques années — M^r Lullin dit
 que la destruction des chenilles dans les forêts de chêne
 est impossible — Le comité se résout à regarder
 maintenant comme presque impraticable une ordon-
 nance de destruction de chenilles appuyée d'une péna-
 lité —

Echenillage
 machine à battre Le secrétaire rapporte que l'avis mis sur la feuille
 de 1200 chg pour la machine à battre les grains du prix de 1200 fr.
 M^r Schenker a amené trois demandes, savoir M^r Schenker
 de la Paumière, M^r Dupret de Lauvigny, M^r P. A.

Caillat & Vernier, sur lesquels le comité doit choisir celui auquel il donne la préférence. En conséquence le Comité arrête qu'elle sera placée chez M^r Schenkner comme premier inventeur.

Paiement à
Dailledouze

Le secrétaire informe que M^r Dailledouze ayant imprimé son catalogue de papeterie a droit au prix de 1500. sur quoi le comité arrête que cette valeur lui sera remise par M^r le trésorier.

Séance du Comité de Samedi

29. 9^{bre} 1828

Présents M^r Lullin Desl^{ts} Présid^t - Micheli f^c -
Ch^r Putet - Lullin fol - Ch^r Verret - Lombard - Mich^l
Lard - De Fontant - Vaucher prof^t - Verret f^c - Aud^t
Pochet - Galland - Sarasin - Prevost - De Candolle
prof^t - Margel - Rigot - Panthaud - Fatio - Fazy
Ju^r

Le registre de la précédente séance est lu & app^r.

Battre à
grains de
M^r Saladin

M^r Saladin, présent à la séance, informe le Comité qu'après divers essais il a réussi à établir une machine à battre les grains sur le système égyptien, mais dont le mouvement est transmis par une manivelle que deux hommes font tourner, il l'a terminée hier et peut dire que la paille se trouve parfaitement épuillée de son blé, il faut quatre hommes & une femme pour la servir, dont deux ^{hommes} pour tourner, plusieurs fermiers l'ont vue manœuvrer & en ont été très satisfaits, surtout de la parfaite conservation de la paille. Dans la saison qui suit la moisson, on pourra battre 70 à 80 q par jour avec 5 personnes; les ouvriers qui travaillent à la manivelle ne trouvent point ce travail pénible et préfèrent y être employés - à vue de pays, cette machine doit coûter 20 à 25 louis. Toute

faite, et l'entretien doit en être peu coûteux étant
 faite très forte; il pense que le Comité fera bien de
 nommer des commissaires pour l'examiner officiellement;
 un mécanicien M^r Darignat ne demande pas mieux
 qu'on lui fasse de pareilles - M^r Le Prévôt Lullin
 ajoute qu'il l'a vu manoeuvrer, qu'elle va avec une faci-
 lité remarquable, mais ce qu'il faudra examiner c'est
 la bonté du battage; lorsqu'il la vit manoeuvrer par
 des ouvriers, il restait après de grain dans la paille,
 ensuite, il la fit travailler lui-même & l'on ne trouva
 qu'un seul grain dans la paille, ce qui prouve qu'il
 y a une différence selon les personnes qui la servent;
 un grand avantage est d'être portative & de ne pren-
 dre point de place, se posant à volonté sur le blé -
 Tandis ce qui est un avantage immense - On deman-
 de à M^r Saladin combien elle fait par heure, il
 répond, qu'il a servi lui-même la machine pour battre
 quatre gerbes et qu'elles ont pris en moyenne 8 1/2 mi-
 nutes chaque; le blé dont il s'agit, étant difficile à
 battre vu qu'il a été ruotté humide et qu'il est un
 peu venté, il estime que dans d'autres circonstances on
 ferait plus d'ouvrage. — Ce rapport entendu, le
 Comité nomme une commission de M^r Ch' Bernet,
 Margel & Pazy pour se rendre sur les lieux le mar-
 di suivant à 10 h du matin & il invite les autres mem-
 bres qui voudroient y assister à se joindre à eux. —
 La discussion continuant sur le même sujet - M^r
 Audier dit qu'à Grandson il y en a qui sont fa-
 briqués par des franc-comtois pour le prix de quinze
 louis, en particulier il en existe une à la Tuilière entre
 Grandson & Yverdon. — M^r Sarasin rapporte que
 son fermier venant à Sauverny lui a dit que l'on
 en faisait aussi à Chavannes qui ne coûtent que 9 louis.
 M^r Ch' Bernet souhaite qu'un mécanicien vienne as-
 sister à l'essai de mardi chez M^r Saladin - M^r Pazy

dit qu'il tâchera d'y conduire M^r Musaz — M^r Vernet ajoute
qu'il n'y a pas de van à la machine à battre de M^r Saladin
et que la résistance augmentera beaucoup lorsqu'il sera
plein — M^r Lullin estime qu'il ne faut point en adapter
à cette machine, et qu'il faut faire usage d'un van de
montagne séparé, pour ne pas charger l'appareil — M^r
Tazy explique comment la machine a fait tantôt du
bon tantôt du mauvais ouvrage, cela peut dépendre
entièrement de la personne qui présente le grain, pour
que le travail se fasse bien et vite il faut deux conditions,
la première, que l'épi reste aussi distinct que possible
de la paille, la seconde que la paille passe avec le moins
de retard que possible; quant au premier point si
après avoir présenté la javelle, on en retire une partie,
non seulement on allonge l'autant l'espace de temps re-
quis pour une certaine longueur, mais on mélange l'épi
avec la paille, or celui ne recevant qu'un coup affaibli
par la paille, le grain se trouve moins bien épiqué;
quant au second point, on peut encore abréger le temps
requis pour faire passer une certaine longueur de paille
en présentant la javelle obliquement, ce qui diminue
la longueur du passage — Sur quoi M^r Lullin observe
qu'on pourroit peut-être plaquer le tablier obliquement
afin de faciliter cette méthode

Silos

M^r Tazy rapporte que depuis la dernière séance, M^r le
Col Dufour lui a remis le dessin & le devis du silo pro-
posé, il n'a pas cru devoir en changer la forme qui est cir-
culaire, de quatre pieds de profondeur, et quatre pieds de
diamètre contenant 25 mesures dont le coût approxima-
tif est de ff 500; maintenant le Comité a deux questions
à décider, la première si l'on se contentera de continuer
par bâtir un seul silo au lieu de deux, la seconde,
qui sera chargé de la surveillance des travaux? M^r Tazy
ajoute que depuis la dernière séance il a fait connaissance
encore avec deux nouveaux systèmes de silos, l'un qui se

pratique à Liouenne dont M^r Viollier lui a prouvé
 le desin qu'il présente à l'assemblée, ceux ci ne se font
 point en terre, mais sur la surface de la terre en boutes
 rondes fabriquées de briques assemblées par de l'argile
 au lieu de mortier, se terminant en pointe que l'on
 bouche comme une bouteille; on place ainsi un certain
 nombre de silos les uns à côté des autres, puis on les
 recouvre de terre battue informant de rigoles & l'ou-
 vrement des eaux; le louage d'un pareil silo & 100
 sacs de blé pendant six mois avec la paille & l'envi-
 ronner la main d'œuvre pour entrer & sortir le blé
 ne coûte que £ 15. 13/- on en fait grand usage, mais
 au bout de deux ou trois mois il faut reporter le blé
 pour l'aérer sur des draps, autrement il prendrait une
 odeur de moisi, ce temps dans les fosses suffit pour
 empêcher que les insectes n'attaquent le blé dans les
 chaleurs, après cela on le remet dans les magasins ordi-
 naires à recommencer l'été suivant, il se conserve ain-
 si fort longtemps - Cependant M^r Fazy a vu avec peine
 que malgré la position de ces fosses superposées sur
 le terrain, le blé moisissait si on le laissait plusieurs
 mois, ce qui lui donne moins bonne opinion des
 silos en terre tout en croyant peut être que le défaut
 de ceux de Liouenne, est de n'avoir pas une maçon-
 nerie mastiquée et peut être de ce que l'écoulement
 des eaux n'est pas assez soigné - Un autre système
 encore est celui de M^r Delacroix près Paris, qui vient
 de le publier & qui soutient avoir appris par expé-
 rience qu'on ne réussira jamais avec des silos
 placés en terre, il faut faire des silos en maçonnerie que
 l'on place dans des caves ou souterrains, de telle façon que
 l'air puisse jouer autour de la maçonnerie extérieure
 des silos, il en a établi ainsi qui ont parfaitement réussi
 M^r le comte Fatio pense qu'il y a beaucoup d'espérer

deux silos au lieu d'un, afin de faire des frais plus sûrs
que si l'on s'en rapportait à un seul silo qui pourrait man-
quer par quelque vice de construction, il estime qu'il faut
garantir la maçonnerie de ciment à l'extérieur comme à l'in-
térieur, et considérer s'il n'y a pas quelque dénivellement
à donner dans le terrain pour que les eaux ne s'écoulent
pas autour du silo; qu'il faut mettre 800 ff par
silo, au lieu de 500; qu'il faut les placer chacun dans
une circonstance différente du terrain, l'un en terre li-
gère l'autre en terre argileuse, que l'expérience lui a appris
que tout le terrain de la rive gauche du Rhone étoit
léger & celui de la rive droite argileux; qu'il faudra
laisser la maçonnerie un certain temps à découvrir &
la sécher, car il faut au moins deux ans pour qu'un
mur sèche convenablement. — M. Desfontaines dit
que l'expérience a prouvé que des silos qui conservent bien
le blé sont la pierre philosophale qu'on ne trouve ja-
mais, qu'il ne voit pas pourquoi l'on persiste, que les
fortifications sont peu propres à les recevoir étant com-
posées de terres remuées qui absorbent les eaux, que les
glaises sont préférables et encore mieux les graviers rou-
lés, dits bétons, qu'il faut les placer là où l'on trouve
de l'argile ou du béton. — M. Fazy réplique que presque
toute la glaise de notre pays est feuilletée et laisse passer
l'eau jusqu'à qu'elle soit travaillée; que l'on ne peut favo-
riser aucun particulier en plaçant chez lui un silo qui
seroit payé avec l'argent de l'Etat; du reste il se range
volontiers à l'avis de deux silos pourvu qu'on les fasse
dans la ville, savoir un dans la cour de l'hôpital
et l'autre dans les fortifications. — Les deux questions
sont ensuite mises aux voix, séparément & le comité
décide 1^o Qu'il y aura deux silos — 2^o Que M. Fazy
sera chargé de les faire confectonner en s'entendant avec
Monsieur le Cons. d'avis pour le local où sera placé le
second silo.

Reception de
M. Barde & C.

Société de Plaines
prolaires

Don de mûriers
par Bonafous

M. Lary présente M. Barde & C. pour Membre de la classe; M. Lullin dit qu'il se joint à lui; cette présentation est mise aux voix et approuvée. —

Le susdit annonce qu'il doit se former à Plainpalais une société d'agriculture et il demande que l'on fasse don à cette société d'un exemplaire complet du bulletin. Cette proposition est approuvée.

Le dit- donne lecture d'une lettre de M. Bonafous de Turin, par laquelle il annonce l'envoi de deux mille jeunes mûriers, francs, dont il fait don à la classe. La cause de ce don est la découverte faite par M. Bonafous dans les archives de la ville de Turin, que le mûrier a été cultivé à Gessive avant de l'être en Piémont, et qu'en 1229 Sybille de Bauge femme d'Amé V envoya à Gênes pour y acheter de la graine de vers à soie. — M. Lary a disposé momentanément ces mûriers au jardin de botanique et il propose que l'on attende à la classe prochaine pour savoir quelles sont les personnes qui devront en planter ou bien si on veut les planter en pépinière jusqu'à ce qu'ils soient plus gros. — M. Lullin dit que son père a vu tout le plateau de Ghorelly à Venise garni de mûriers, plus anciennement encore la soie étoit une recette importante et on l'envoyoit à Lyon pour la vendre; lui-même se souvient d'avoir vu détruire environ 300 mûriers, il en restoit une 20^m avec lesquels une vieille d'auphinoise il devoit annuellement du vers à soie, elle est morte depuis une quinzaine d'années & cela a cessé: à la Boissière on a fait jusqu'à cinquante Louis de soie par année étoient des femmes de douaniers français qui s'en occupoient, aujourd'hui il faudroit en faire venir du Dauphiné du reste les arbres de la Boissière sont coupés. — M. Lombard dit qu'à Puid lafe il existe encore des mûriers qui ont servi pour la soie, on vient de en replanter pour bordures. — M. le col Lullin en a arraché lui-même 307 pieds à Pefry et 20-30 à

Evords, parce que les racines traçant beaucoup sont très nuisibles aux autres produits de la terre, & rendent l'usage de la charrue impossible dans le voisinage des arbres.

Relativement au sol qui leur convient M^r Lullin dit qu'il préfère les sols légers mais viennent par tout - M^r Jara-
sur dit qu'il en existe encore plusieurs dans la commune de Mévins - La préconsultation se termine en adoptant la proposition de renvoi à la Classe faite par le Secrétaire -

à une entière

M^r le Président informe le Comité que M^r Rivot ayant changé son exploitation, ne pourra garder l'âne entier au delà de la f^e Pierre prochaine, à quoi le Comité devra pourvoir -

Elution d'ad-
jointe

Le secrétaire propose que conformément à l'usage adopté la présentation pour le renouvellement des membres adjoints se fasse dans la dernière séance de l'année, ce qui est adopté -

Remerciements
à M^r Bonafous

avant de se séparer le comité vote qu'il sera adressé des remerciements sincères à M^r Bonafous sur son envoi de mûriers -

Séance de la Classe du 3 X 1828.

Présens 22 membres

M^r Lullin D^r Président - Fazy Secrétaire

Lecture est donnée du registre des 3 D^r Séances le premier est approuvé par la Classe, le dern^r par les membres présents du comité.

Mûriers

après la lecture du registre. M^r le Président ouvre la discussion sur l'emploi des mûriers données par M^r Bonafous M^r Fazy propose que l'on offre par la feuille d'avis d'un donner aux personnes qui voudront en planter et que s'il en reste, on les place en pépinière quelque part.

M^r Beaumont dit qu'il existe encore une exploitation de vers à soie à Jossouay - M^r G. Boissier dit qu'à la Boissière lorsqu'on se livrait à cette branche d'industrie

les tonnerres, les orages, lui étoient souvent nuisibles
 et que les frais d'exploitation étoient tout bête, mais
 lorsque cela se faisoit à moitié profit par des femmes, cela
 étoit encore avantageux, que tant qu'il ne se présentera
 pas de femmes dans le but, il n'y aura pas convenance
 à s'en occuper. - à la Boissière on vendoit encore après
 briser les feuilles, mais ce qui a décidé à faire arracher les
 arbres a été non seulement le dommage résultant
 des ravages, mais encore les dégâts que l'on faisoit
 pour venir prendre les fruits. Il ne croit pas en consé-
 quence qu'il couronne à d'autres qu'à des pignonières
 des de se charger de ces jeunes mûriers. - M. Fazy
 fait observer que depuis l'époque dont parle M^r
 Boissier on a beaucoup perfectionné par les calorifères
 les moyens de faire monter les vers & de les mettre à
 l'abri du froid & de l'humidité: Maintenant on ne
 seroit plus obligé d'envoyer la soie en France pour
 trouver des acheteurs, puis que l'industrie a fait en Suisse
 d'immenses progrès dans cette branche et que l'on compte
 plusieurs millions de mètres à soie dans les Cantons de
 Bâle & Zurich, qui rivalisent maintenant avec la
 France pour les tissus unis. - En Italie on a planté
 beaucoup de mûriers avec l'espoir de réussir & le cli-
 mat est certainement moins favorable que le nôtre.
 En France l'éducation du ver à soie est pour l'ordi-
 naire abandonnée aux femmes, ce qui les occupe envi-
 ron deux mois & leur donne un joli bénéfice ce
 seroit une chose avantageuse, si l'on pouvoit ici en
 faire autant. - M. Beaumont est surpris que le
 mûrier nuis beaucoup à l'agriculture puisqu'en Ita-
 lie il supporte la vigne & que l'on cultive un blé dans
 l'espace si le mûrier reste chétif alors cela tient à
 ce qu'on le débarrasse de ses racines. - M. Lullin D.
 rapporte que dans le midi on plante les terrasses de mon-
 tagne en mûriers à 3 pieds de distance en quinconce,
 on les taille à certaines époques par le pied, ce qui les

fait pousser sous forme d'arbustes par ce moyen on a toujours la feuille sur du jeune bois ce qui convient mieux au ver, sauf peut-être que cela diminue un peu la finesse de la soie qu'il file; un autre avantage de ce procédé est, la facilité de recueillir la feuille; on pourroit peut-être employer ainsi nos terrains en morène - La classe s'en-
tente en adoptant l'avis ouvert par le secrétaire

à l'assemblée

En conformité de ce qui a été dit dans la précédente séance M^r le Président invite les membres de la classe qui voudroient remplacer M^r Rigot à l'occasion de l'année entière de se faire connaître au secrétaire de la Classe

M^r Beaumont rapporte qu'il a été infecté chez lui de chenilles processionnelles et qu'il les a détruites en grande partie avec des torchons de paille trempés dans de la mauvaise huile qu'il allumoit & avec lesquels il les bouloit; elles changent de peau deux ou trois fois par an, et se réunissent pour cela, c'est le moment qu'il faut saisir pour les bouler, mais ce n'est pas sans inconvénient pour ceux qui s'en occupent, un seul de ces gens a continué à le faire et lui, M^r Beaumont, qui a voulu procéder à cette opération, en a été abîmé; même, chaque fois qu'il a voulu remettre le vêtement qu'il avoit alors, il a repris une érysipèle; le mieux est en conséquence de bouler les nids, ils sont de couleur brun foncé & non pas blanc. M^r Beaumont nous apprendant n'avoir détruit ces chenilles que sur les arbres à fruit & non sur les chênes.

Propriétés

M^r de Riancourt veut occuper l'assemblée des propriétés pour la vendange, il a deux communications à faire à cet égard: la première que l'on trouve à Morges un micromètre nommé Gollet qui présente un nouveau système celui de faire des propriétés avec un mélange de fer & de bois, il profite pour cela des colonnes existantes en bois aux anciens propriétés auxquelles il adapte des vis en fer, il en coûte environ vingt louis, tandis qu'une propriété tout en fer coûte de 40 à 60 louis selon le diamètre de

la vis - Dans ce système la vis descend & presse d'une manière
avantageuse - M^r de Riancourt a questionné des vigneron qui
usent parfaitement satisfaits, il y a même de l'utilité à
avoir des colonnes en bois plutôt qu'en fer parqu'elles pre-
= miers coûtent d'environ deux fois ce qui est avantageux à la
pression, tandis que le fer ne coûte point -

Pressoirs

Mais il existe un nouveau procédé qui doit anéantir avec
le temps, tous les autres si le rapport dont il va donner con-
naissance n'est pas expiré, ce rapport se trouve dans le bul-
letim de la société d'encouragement de Janvier 1828, il est
fait par Mon^r Molard ainsi en qualité de rapporteur, au
nom du Comité des arts mécaniques, l'inventeur est M^r
Berillon horloger mécanicien à Macon, le pressoir est à
double fond et a vis horizontale portant un volant-balan-
cier à percussion, de telle façon que la pression s'opère ho-
rizontalement & non verticalement, au moyen de couplets
de balancier qui font tourner la vis par degré avec une telle
puissance qu'il n'y a de limite que la force de la vis & de
l'écrou; deux années d'expérience ont prouvé que la ma-
chine a eu un plein succès, que l'on peut tirer 5% de
plus du marc de raisin qu'à l'ordinaire, que le marc ne
contraste pas de mauvais goût parce qu'il n'est pas frappé
par l'air ni coupé à coups de hache comme cela se pratiquait;
que deux hommes donnent une pression aussi forte qu'en
fer; que huit heures suffisent pour écouler le marc
au lieu de 24; que l'on peut s'en servir pour presser les fruits
les betteraves &c, que la dépense est moindre, que l'appa-
reil tient moins d'espace n'ayant que 8 pieds de hauteur
qu'il n'y a point de risque pour les ouvriers; le prix
d'un ^{pressoir} qui remplace le service de 3 anciens pressoirs est de 700 fr.
et 2 dit - 400 fr 500

M^r de Riancourt ayant appris que Mon^r DuPasquier
à Com^r en avait fait faire un lui a écrit pour connaître
son avis & sa réponse est, 1^o Quant à la promptitude & la
facilité du service il a obtenu en 7 & 8 h et ce que l'on n'ob-
tient guère qu'en 24 & le marc est absolument dépêché - 2^o Pour

= ce qui est de l'économie ? la construction il n'est pas tout à fait de l'avis de la commission, son présoir lui coûtait de 40 à 45 louis, il est vrai que n'ayant pas de plan bien dressé, il avait-avoir péché par trop de solidité - 3°. Quant à la sûreté du service il est impossible d'exprimer rien de mieux soit sous ce rapport soit sous celui de l'économie, deux hommes etant plus que suffisants pour le manier - En un mot dit M. Du Pasquier ce présoir a une grande supériorité sur les anciens qui doivent être mis de côté - Ce rapport étant achevé l'assemblée en témoigne sa reconnaissance à Monsieur de Riancourt par l'organe de son Président.

Edga

M. P. Pictet - Desir d'attirer l'attention de la Classe sur la culture du solza, c'est peut-être lui qui s'y est livré le plus en grand depuis trois ans et le peu de succès qu'il a eu lui ayant fait croire que peut-être cela tenait à sa manière de cultiver il a semé l'année dernière un champ de 6 poses après un double labour, puis il a éclairci les plantes & les a cultivées, après il n'a eu que 24 coupes de graines qui se sont réduites à 18 après dépuration complète et sur lesquelles on lui en a retenu 3/4 pour les réduire en huile, en sorte qu'en définitive il n'a eu que 114 f qui lui ont donné 9 quaterons d'huile chaque, que l'on peut évaluer à 8 f - soit en tout 520; en un autre cas lui aurait-il convenu de vendre la graine à 85 la coupe, qui lui aurait produit 585, et s'il compare ce résultat à celui que lui aurait donné du blé, il est évidemment en perte puisque le blé lui aurait donné au moins 1200 sans compter la paille; il en tire la conséquence que cette culture ne convient qu'en petit, ou avec une aide à faire sans frais - M. de Riancourt dit que M. Pictet a présenté les vices de sa méthode, c.à.d., l'introduction du sarclage; en Flandres il est reconnu que le produit ne couvre pas les frais, il n'en est pas de même du lin, on le sarcle & on y trouve son compte; le solza se sème à la volée plus épais qu'ici; ici il en cultive toutes les années,

et ne fait point sarcler, il en cultive peu & fume bien.
 à f¹⁴ la coupe, il a trouvé qu'il y avoit du bénéfice à faire
 l'huile plutôt qu'à vendre la graine - M^r Theremin a
 cultivé cette année 1 1/2 poses, il ne lui a donné de culture
 qu'en automne, et au printemps il a coupé les plantes
 superflues, il a eu 13 coupes qui se sont réduites à 10,
 et on le tourmente pour avoir de son huile off⁵ le
 quartier au lieu de f¹⁴ - M^r Lullin Desht^r dit qu'il
 y a quelque chose de capricieux dans cette plante que l'on
 n'a pas encore bien éclairci, un de ses voisins a eu 12 f¹⁴
 sur 300 Toises, dans un moment il en a une plantation
 qui paroit extraordinaire et ressemble à des champs d'Ita-
 lie elle est et est vrai sur un pré cobue & remué - M^r
 Lombard dit que M^r Pütet a payé pour la fabrication
 de l'huile, un tiers de plus que l'usage, & se porte par la
 déification paroit énorme, sur une vieille luzerne remplie
 après blé, colza, groble, & colza sans fumier, il a encore
 obtenu cette année 17 1/2 quarts sur 300 toises et la reduc-
 tion n'a été que de deux quarts - M^r Sarasin dit que
 son fumier en cultive beaucoup, ordinairement il met le
 colza après blé fumé, sur 3 poses ^{il y a} depuis 3 ans il a eu
~~un moyen~~ 27 coupes, il ne sarclé jamais, sème à
 la volée, et n'éclaircit pas, il y a deux ans qu'il man-
 quait, cette année il a eu 28 coupes sur 16 poses - M^r
 Lombard croit que c'est perdre sa récolte que d'éclaircir
 au printemps, ~~parce que~~ depuis mars ce qui a éclairci
 n'a plus vigité - M^r Theremin estime qu'il ne faut pas ar-
 racher la plante mais la couper, ce qui fait périr la ra-
 cine sans ébranler les autres - M^r Pütet dit que c'est un
 bon système de semer le colza après le chaume, parce que
 les insectes ne le mangent pas - M^r Theremin pense qu'il
 conviendrait toujours de planter ci & là du chaume ce qui
 éloigne les insectes, - M^r Pazy explique que le champ
 de M^r Pütet étoit fort en pente & qu'il a dû souffrir
 d'autant plus de la chaleur & de la sécheresse du printemps,

en général la chaleur ne convenant pas au Colza, puis il faut beaucoup de précautions & le arper & rentrer au hay opéra-
tions doivent se faire avant que la rosée soit levée autre-
ment on perd beaucoup de graine — M^r Jules Pidet dit qu'il a
des notes précises du produit de cette culture les dernières années
et qu'il en apportera le détail à prochaine séance.

Betterave

M^r Ch^e Pidet veut attirer encore l'attention de la classe
sur une autre culture, celle de la Betterave, cette année la
sécheresse du printemps lui a porté grand préjudice, la récolte
a été au-dessous de la moyenne, il en avait un champ de
six poses, qui ont manqué par places & dont beaucoup
étaient petites, toute fois il a eu un produit moyen d'envi-
ron 200 L^x par pose, en suivant la formule comparative
de M^r Foud, ces 200 L^x équivaleroient à 80 L^x de fourrage
se, ce qui est un produit supérieur à celui de la plus belle
luzerne & en évaluant cette quantité suppose de fourrage
seulement à 72 par L^e, cela ferait fr 160 par pose;
mais son expérience lui fait croire qu'il faut prendre
une formule différente, et que 2 T^l de betterave sont égales
à 1 T^l de fourrage, pour les moutons du moins; c'est la
meilleure nourriture pour les brebis laitières, il n'a pas encore
perdu un agneau sur 96; cette plante ne craint point
la gelée comme on le suppose, le thermomètre est descendu
à 3 degrés sous zéro avant qu'elles fussent arrachées &
même la portion qui étoit hors de terre n'a pas été perdue.
Mais il doit signaler un inconvénient de la feuille, il
a envoyé son troupeau pour les manger sur place, les
beliers s'en sont bien trouvés, mais les portières en ont été
fort malades il en a perdu quelques unes par une espèce de
tympagite gastrique qui leur est survenue, les plus avancées
sont celles qui ont le plus souffert, cela provient probab^t de
l'avidité avec laquelle elles ont mangé ces feuilles, en leur don-
nant une moins grande quantité à l'écurie, il est possible
que ses brebis n'en souffrent pas, mais en attendant il a
eu à leur en informer de ce danger

Danger de
feuilles

Séance du Comité de samedi
13 X. 1828 -

Présens M^r Lullin Dst Pr^sid^t - Colladon
Dst - Sarasin - Lullin Col^t - Vernet J^c
Schmidt m^r - Chapuis - Audouin - Favre - Fréchin
Desandolle Prof^r - Vaucher Prof^r - Ch^t Dutet - Naville J^c
Fatio Com^r - Fréchin Com^r - Ch^t Vernet
Fazy Sec^r

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé.

Colza

La lecture du registre ramène la discussion sur le colza, M^r Colladon dit, que Durand d'Arully a tiré douze cents francs du produit d'un champ planté en Colza, il est plus avantageux dans son opinion de semer d'abord en pépinière puis de replanter lorsque le colza est dans sa force, ce qui promet des produits plus abondants, & permet de bien travailler le champ auparavant à la charrue - M^r le Prof^r Desandolle dit qu'en Belgique on repique universellement, il est d'usage que tous les habitants d'un village se réunissent en commun pour repiquer, il a vu ainsi une centaine d'ouvriers travaillant ensemble, c'est une espèce de partie de plaisir & l'ouvrage marche rapidement, chacun concourt à fournir des plants de la pépinière, sans trop distinguer à qui on les applique; ces plantations ont généralement lieu du 5 au 15 juin.

M^r Lefol Lullin dit que ce même usage existe pour les carottes jaunes - M^r le Pr^sid^t ajoute que l'on repique chez nous en général trop tard, qu'il a fait cette opération cette année en Juillet, et que ses plantes sont énormes quoiqu'elles aient été déjà coupées deux fois pour le bétail, il est vrai qu'il s'agit d'un très bon sol qui avait été labouré il y a 2 ans, les plants ont été fournis à beau profit, la pépinière doit être semée en mai - M^r Dst - Sarasin

dit que cette plante aime l'humidité, qu'il faut choisir pour
cette culture les terres les plus humides. - M^r Pazy pense que
si l'on pouvoit généralement repiquer, cela vaudrait mieux
surtout parce que cela donneroit le temps de mieux pré-
parer le terrain, mais l'obstacle tient à notre climat,
généralement l'automne est sec, en sorte que l'on ne
peut repiquer que lorsque les pluies commencent, et al-
ors c'est trop tard, car pour que le Colza repiqué pros-
père il faut absolument qu'il reprenne vigoureusement avant
l'hiver autrement il reste toujours stérile. - M^r Aud
ne partage pas l'opinion émise dans la précéd^{te} sé-
ance, il croit que cette plante doit être mise dans les
champs les plus sales pour avoir l'occasion de les
nettoyer.

Réception de M^r le Prof^r de Landolle, sur la demande de M^r le Prince
M^r de Staackel- présente M^r Othon de Staackelberg, jeune étranger
-berg demeurant chez M^r le Past^r Dourier, pour membre
de la Classe. - M^r le Président se joint à lui; cette présen-
tation est mise aux voix & agréée.

Pressoir M^r de Fontaine annonce qu'il a fait établir par Trei-
ber un pressoir en fer dont il est fort content, quoiqu'il
soit d'abord un peu plus cher que ceux en bois, il esti-
me qu'à la longue c'est plus économique, la cuve est
d'une seule pièce en roche tenant 5 à 6 chaux, et qu'il
estime à l'abri de tout accident; il n'y a de bois que
la pièce qui porte l'écrou, tout le reste est en fer ou
en pierre, il pense qu'il peut ainsi extraire jusqu'à
la dernière goutte du liquide.

Chaulage à l'aide du sulfure M^r Pazy rappelle qu'il a été dit précédemment quelques
- que mots d'une nouvelle manière de chauler les blés, avec
l'aide du sulfure, indiqué dans la gazette allemande
le Schweitzerbote; il a fait traduire l'article, qui
porte, que l'on amélange une partie d'aide avec
cent parties d'eau chaude, qu'on ajeté le mélange
sur le tas de blé, qu'on le remue fortement avec la

pêle, qu'on a laissé ainsi 10-12 h, puis que l'on a semé
 et que le blé a été complètement débarrassé de pourriture,
 l'article au reste n'est pas parfaitement d'air on ne juge
 pas positivement si on a laissé tremper le blé ainsi hu-
 =metté dans une cuve ou si l'on a répandu le liquide
 sur le tas; quoiqu'il en soit M. Pazy estime qu'il y
 aurait convenance de faire ces essais et il profite de
 la présence de M. le Prof. Vaucher pour lui en proposer
 la demande; l'expérience à acquies est moins longue
 qu'on ne pense, car ensuivant le procédé indiqué
 par M. Benédicte-Prevost, peu de jours suffisent pour
 fixer son opinion à cet égard - M. Chapuis dit que de-
 puis 38 ans il chauffe ses blés avec de la chaux & de l'eau
 de fumier, et qu'il n'a jamais vu pourrir, une seule année,
 il eut un accident pour avoir mis de l'urine, sans la
 mélanger avec de l'eau, ce qui rendit le mélange trop
 fort & gâta le blé; lorsqu'il entra à Puyrépin, il employa
 son chauffage pour 55 arpents qu'on lui remit et qui
 étoient noirs de pourriture, mais la récolte n'en eut point -
 M. Favre dit que l'auteur du procédé a fait erreur en
 pensant que dans le chauffage au vitriol bleu, c'étoit
 l'acide sulfurique qui agissoit, puisqu'il n'y en a point
 dans cette substance mais qu'il est fort possible que cet
 acide soit avantageux ^{à employer} - M. le Prof. de Gandolle ajoute
 que lorsqu'on chauffe avec le vitriol bleu, soit sulfate
 de cuivre, cette substance n'agit que comme caustique ou
 corrosif, qui attaque des germes fort délicats; par consé-
 quent l'acide sulfurique peut produire ce résultat comme
 corrosif, et le procédé seroit avantageux soit comme n'af-
 frontant aucun danger pour la santé de l'homme soit
 comme étant à fort bon marché - Il faut cependant dis-
 tinguer deux classes de carie, l'une provenant d'un
 certain nombre de germes existants dans le grain, que
 l'on détruit par le chauffage; l'autre, de germes existants
 dans le terrain qui s'y conservent depuis un temps dont
 on ne peut assigner la durée; soit il résulte, quel qu'il soit

qu'un chaulage ne réussit pas à la première année, il ne faut pas en conclure que le système soit mauvais, parce que ce chaulage ne peut attaquer les germes qui sont en terre. — M. le Prof. Vaucher annonce qu'il se chargera volontiers des frais en question.

Cocons de
chine

M. Favre rapporte qu'il connaît un M. Philips demeurant au Plan des ouâtes, auquel un bourgeois de la ville de Londres a offert d'envoyer comme une chose très précieuse une espèce de cocon toute particulière et fort avantageuse; il demande en conséquence au Comité s'il trouveroit les frais trop considérables en faisant venir de compte à rendre M. Philips un verre de deux toises. M. de Fontenay dit qu'il ne doute pas qu'il ne soit ici question de cocons chinois, leurs os sont singulièrement petits, leur chair ^{est} délicate & légère, qu'elle est recommandée par les médecins; il en a vu dans une pagode qui étoient destinés à être enterrés avec des ~~marchands~~ ^{profes}, et qui étoient si gros qu'ils ne pouvoient se relever, ils pèsent jus qu'à huit quintaux, il est vrai qu'on les nourrit fort bien avec des rebuts de distilleries, maintenant les vaisseaux arrivant de Chine en apportent, mais il convient d'examiner quel changement la nourriture différente produiroit chez nous; il en existe aujourd'hui dans la plupart des fermes en Angleterre, la race est très productive, donnant de 16 à 18 petits. — M. Lullin Deshayes en a vu des gravures qui présentent une figure singulière, fort différente des nôtres; il insisteroit d'autant plus sur la convenance de s'en procurer, que nous avons perdu la race de Tongquin nos paysans ne la voulant pas parce qu'ils étoient blancs au lieu de noirs, tandis qu'ils pruvoient la graisse beaucoup plus facilement et qu'ils étoient avant eux plus forts les petits minages, n'étant pas aussi grands que ceux que nous avons; Déjean annueroit probablement d'Angleterre les chinois, comme il avoit amené ceux de Tongquin. M. Lefol Lullin dit avoir eu de cette dernière race qui

pronoit une graisse énorme mais à laquelle il a
 fallu renoncer, parce que nos caractères ne voulaient
 pas les acheter - M^r Fazy réplique qu'il est possible que
 cela ait eu lieu dans l'origine mais il rappelle que M^r
Monod a prouvé à cette occasion il y a 4 ou 5 ans une
 déclaration de neuf caractères qui disaient les aimer
 autant que les autres - M^r Lefol Tronchin informe
 le comité que le Marquis de Twisdale en avait envoyé
 dernièrement à son fils à Lavigny des cochons de cette
 race chinoise, qu'ils sont venus jusqu'à Paris, mais
 que là ils ont été arrêtés par certaines difficultés, main-
 tenant il doit en venir d'autres par Dijon qui fait
 payer pour deux cochons le prix d'un voyageur - M^r
Pitot dit qu'un fermier du Sussex en envoyoit chaque
 semaine à Londres où ils seroient par courtiers,
 ils étoient de petite taille, formant une boule de
 graisse sur quatre petits pieds - Cette race fut adop-
 tée par M^r Wakeham en Angleterre - M^r le f^c Naville a
 vu une autre race dans le Bourbonnais qui pèse de
 4 à 5 2^l, on en a montré sur le Boulevard un indi-
 vidu, venant de la Ghâte, qui pèsait jusqu'à 9 2^l -
M^r Favre dit que la volaille est une affaire de pure
 préjugé pour la chair, puisque M^r Tronchin aura
 bientôt cette race chinoise, il vaut mieux attendre, et
 en attendant il parlera de l'objet à M^r Phillips -
 - M^r le f^c Naville annonce que le f^c d'Etat
 a arrêté de proposer au budget prochain le coût
 d'une sonde pour puits artésiens, et quoique la
 chose ne soit pas encore votée il conviendrait de se
 mettre en mesure en prenant toutes les informat^{ns}
 possibles - M^r Fazy dit que les informations doivent
 surtout porter sur la nature des sondes, car il y en
 a de deux espèces, l'une dite diffuse qui s'emploie à
 chercher l'eau, dont le diamètre est beaucoup plus
 faible que l'autre, qui a pour but de faire l'ouverture

Sondes artési-
 ens.

de la grandeur nécessaire pour placer les conduits, qui sont
en planche, & portent le nom de buses, M. Fazy offre de
prendre ces renseignements qui doivent fixer notre choix.
M. de Fandolle dit que si la question n'est pas décidée
il demanderait à en revenir, ne voyant pas à la possi-
bilité de trouver de l'eau & si l'on en trouvoit, ce se-
rait à une profondeur qui la rendrait trop coûteuse.
par un motif, il pense qu'une sonde d'épau est préférable.
si l'on réussit, on sera à temps de s'en procurer une autre.
cette première suffit d'ailleurs pour obtenir les autres con-
naissances géologiques que l'on peut désirer comme le
la tourbe, le sel, le charbon. — M. le f. Raville ajoute
que ce qui a fait adopter par le Com^e d'Etat la de-
mande du Comité, c'est le fait que par des trous de
sonde dans des puits existants, on a réussi à se pro-
curer de bonnes eaux qui ont alimenté les puits; les
deux fontaines Turin & La coupe aux quels il en a
parlé priment que ce sera fort utile. — M. de Fandolle
Fatio conserve les plus grandes doutes du succès de
la découverte des eaux mais n'en estime pas moins que
la sonde sera fort utile, si ce n'est pour ce but, du moins
pour une foule de cas où l'on a besoin de connaître
la nature du terrain, ce servit par ex: aujourd'hui
fort nécessaire pour juger du lit de la London, ré-
lativement au pont à construire, comme le s'observa-
toire projeté, à l'occasion du quel il voudrait connaître
le terrain à 50 pieds de profondeur. La discussion
se termine en acceptant la proposition faite par
M. Fazy de prendre de nouvelles informations à
Paris —

Séance du Samedi 27 X^{bre}

Présents. Messrs. Micheli J.^e - Vernet
Laville J.^e De la Rivière J.^e de Constant.
Jorassin - Boissier J.^m - Lullin Col.
Andréod - Panchaud - Decandolle
prof. - Perrey - Mergel - Lomberd.
Vanchet prof. - Lochet - Meillard.
Colladon et C. Vernet Sec^{rs}.

Le Régistre de la précédente séance
est lu et approuvé.

Cochons chinois

M. Micheli rapporte qu'il a
été dégoûté des cochons du pays
Chinois p. c. q. les paysans n'en
voulaient pas et que ne pouvant
pas engraisser tout son croit, il
se trouvoit encombré; il assure que
les charcutiers ne se sont jamais
refusés à les lui prendre, quand
ils étoient gras; mais il a remar-
qué que leur chair n'étoit pas
aussi ferme que celle des cochons
du pays.

M. le J^{ur}idic Vernet présente au

Produit de
blé à l'ara

Comité un tableau de ses récoltes de
l'année. Celle de froment à Sargassé
en moyenne tout ce qu'il avait
obtenu jusqu'ici. Il a fait sur 24 1/2
poses, dont moitié fraîchement fumée,
210 coupes de graine et 1600 gerbes
de paille, ce qui présente une moyenne
de 8 1/2 coupes par pose. On observe
à cet égard qu'il vaut mieux estimer
les récoltes d'après l'étendue, que d'après
la quantité de graine qui a été semée,
car il est assez indifférent qu'on en sème
un peu plus ou un peu moins; ce
qu'il rapporte c'est de savoir ce que
peut rendre une surface donnée.

Blé espacé
en lignes

M. le Syndic Laville rapporte que
M. Duby a obtenu des résultats
prodigieux en semant son blé en
raies espacées de 10 pouces, au lieu de
le semer à la volée. Il ne se souvient
pas assez exactement des détails de
l'expérience pour les produire au
Comité, mais il croit qu'il y aurait
de l'avantage à ce que plusieurs
propriétaires essayassent la même
méthode. M. le Prof. Vander

Je procurerai pour le prochain
comité, des renseignements plus détaillés
sur l'expérience de M^r. Dubay.

M^r. le Prof. Decandolle rapporte
que M^r. de Cambou agriculteur
des Indes de la France, sème constamment son bled en sèis plus
ou moins espacés, et que ses récoltes
surpassent toujours de beaucoup celles
de ses voisins. Il suit en cela la
méthode de Foll, ~~par~~ en faisant de
côté à côté de l'absurde, qui est
de ne jamais fumer. Il ferme
ses champs comme à l'ordinaire.
Le système présente 2 avantages.
Le 1^{er} c'est que les grains étant plus
gros, il vend tout son bled pour
semence, à un prix supérieur à
celui de l'ordinaire. — Le 2nd, c'est
qu'en alternant les sèis, et en
cultivant les espaces non occupés,
il ne fatigue point son terrain et
peut semer du bled toutes les
années. — Le même système
peut s'appliquer utilement à
toute autre espèce de plantes,
comme p. ex. la luzerne. Le même.

à gratter à l'usage d'un sers à 6 p.c.
1 pied et 1 1/2 pied; et la récolte a été
succursivement plus abondante à mesure
qu'il espacit davantage. Il faut attribuer
une portion de ces résultats au climat,
mais les expériences sont assez remar-
quables pour qu'il vaille la peine
de les répéter.

Produits du canton dont l'examen a été fait par M. Saville
M. de Saville regrette qu'on
n'ait pas les données suffisantes pour
se faire une idée plus exacte des
produits de notre canton, et pour
apprécier ce que nous fournit l'agri-
-culture étrangère. Il sait que l'année
passée ^{en moyenne} on a eu 1.8 à 1900 boeufs
18000 moutons - 40,000 q^t. de foin
et 1600 pacs. Il serait ardemment
souhaitable d'autres objets de con-
-sommation ^{per. la semaine} tant pour la ville que
pour la campagne. Le Comité
reconnaisant l'intérêt que ces données
statistiques pourroient avoir pour
l'agriculture, prie M. Saville de
vouloir bien prendre les mesures
nécessaires pour se les procurer.

Plantes fourragères
 du Mexique

M. le Prof. DeCandolle rapporte
 qu'il vient d'apprendre par une
 lettre du Mexique, que ce pays
 a souffert d'une sécheresse extrême
 -veine dont les conséquences ont
 été la disette et une mortalité
 prodigieuse du bétail. Un seul
 propriétaire a perdu 130,000 têtes
 on lui demande d'envoyer
 un ballot de graines propres à
 produire des plantes fourragères.
 et il consulte le Comité sur les meilleurs
 moyens de pourvoir à cette demande.

M. Lombard parle d'une plante
 appelée la et que le
 Mexique pourroit se procurer de
 la liste de France. Sa végétation
 est semblable à celle des roseaux
 et elle produit de l'excellent fourrage.

M. Saville conseille d'en envoyer
 une grande variété, et de les faire
 semer ensemble. On remarque
 qu'elles mélangées elles résistent
 mieux aux intempéries, et forment
 un gazon épais.

Vêtement de
vaches

Choir du Taureau

M. de Constant demande si on a
remarqué que les vaches eussent plus
de peine à retenir cette année qu'à
l'ordinaire. Quelques propriétaires
répondent que oui. M. Micheli
croit qu'on doit l'attribuer à
l'influence du mâle, qui est plus
ou moins vigoureux. Il croit qu'on
n'est pas en général assez d'im-
portance au choix du taureau soit
sous le rapport de la vigueur, soit
sous celui de la race. Il a trouvé par
sa propre expérience que le taureau
avait autant d'influence que la vache
sur la bonté du produit, même
relativement au lait. Dans les grands
élevages on voit très bien qu'un mâle
de telle race produit de bonnes lactées
et que tel autre donne à ses extrémités
d'autres qualités.

M. Dela Rivière
nouveau membre

M. Eugène Dela Rivière présente
pour être membre de la classe
est agréé par le Comité.

M. C. Vernet rapporte que la
commission nommée par le
Comité pour aller visiter la médecine

Battoir de M^{re} Saladin transportée au Vengeron, mais
 que des lors M^{re} Saladin y ayant
 fait des changements qui tout
 en perfectionnant le battage
 ont rendu la manœuvre plus
 facile, il croit convenable de
 ne rien en dire avant qu'une
 nouvelle commission ait pu
 juger de ces perfectionnements.
 Quelques membres du Comité
 s'engageant à faire cet examen.

Séance de la Classe de Mercredi
 7 Janv 1829

Présents 35 Membres -
 M^{re} Lullin Président Pazy Secrétaire

Le registre des trois dernières séances est lu et
 approuvé par qui de droit -

Pressoir Revillon

Conformément à l'ordre du jour annoncé, M^{re}
 Pazy prie M^{re} Loflier présent à la séance
 de faire la démonstration du pressoir Revillon
 dont il a été question dans la séance du 3^e D.
 M^{re} Loflier entre à cet égard dans les détails les plus
 complets, et prouve de la manière la plus satisfai-
 sante que les avantages de cette presse sont bien
 réels, et même qu'on peut y introduire quelques
 améliorations : Les connaissances de M^{re} Loflier
 à cet égard sont si complètes, qu'il dit être parfaite-
 ment

= à même d'en faire exécuter un de pareils; la classe lui adresse des remerciements suivis par l'organe de son Président.

Battoir de
M^r Saladin

Le second objet à l'ordre du jour, est le rapport des Commissaires nommés pour la machine à battre les grains de M^r Saladin, telle qu'il l'a rectifiée depuis le premier examen. M^r Saladin donne lecture de ce rapport qui commence par exposer le plan de la machine, et qui passe ensuite aux résultats, dont les principaux sont

- 1^o de pouvoir battre chaque gerbe de 6 1/2 pieds de tour, en 6 1/2 à 7 minutes.
- 2^o de n'employer que 2 hommes et une femme dont deux hommes pour tourner la manivelle, le tout allant à bras.
- 3^o de conserver bien la paille.
- 4^o de ne coûter que 500 francs avec la probabilité d'une réduction de prix.
- 5^o d'être moins sujette à des réparations que la machine écossaise étant moins compliquée.
- 6^o de n'exiger aucune construction, aucun local propre, aucun manège, n'occupant qu'un espace de 7 pieds sur 8, au dessus de la grange.
- 7^o d'être portative au point de pouvoir en 3 h de temps être démontée & remontée.
- 8^o de battre d'une manière très satisfaisante.

Le rapport se termine en adressant de justes remerciements à M^r Saladin, pour le zèle qu'il a apporté à apporter cette machine à un pareil degré de perfection, auquel il ne manque que le temps si on connaît la durée. La classe se joint à cet égard au rapporteur & arrête que le dit rapport sera consigné dans ses archives. — Sous le n^o 325.

M^r Saladin prend ensuite la parole & dit — que lui-même désirant connaître la perfection comparative du battage, a fait battre au fleau pendant dix minutes une

gerbe sortant de cette machine, qui n'a donné que onze onces de grain, tandis qu'une gerbe battue au fléau et rebattue pendant le même temps en a donné le double.

Battoir chez
M^r Schenker

M^r Pazy rapporte ensuite que le battoir nouveau établi par Walker chez M^r Schenker est achevé, et qu'il y a lieu de nommer une commission pour le voir travailler; M^r le Président désigne pour cette commission M^{rs} Colladon, Beaumont, Tribout, M^r Saladin & Lefebvre, et l'assemblée arrête que la visite aura lieu le samedi suivant à 11 h, à laquelle les membres qui voudront y assister sont priés de se joindre.

charencens

M^r Colladon présente un charencien qu'il a pris de la grange de M^r Saladin et appuie sur l'avantage qu'il y a à ce que chacun possède son propre battoir, par la crainte de rapporter chez soi cet insecte nuisible si l'on envoie battre son blé dans une grange étrangère. Mon^{seigneur} le fons Pictet dit qu'il y aurait de l'avantage à ce que les greniers à blé fussent toujours au nord, on en avait apporté des charencens chez lui avec du blé étranger & on l'avait vu dans son grenier qui est ainsi situé, peu après on le vit quitter le grenier & se diriger vers le midi & depuis lors ils ont disparu, parce que probablement la position ne leur convenait pas; il ajoute qu'en Espagne où ils font de grands ravages, on s'en débarrasse momentanément en criblant le blé hors du magasin, mais ils y rentrent peu après. M^r Colladon a ouï dire que des toisons de Mouton en suivaient les écartaient. M^r Saladin réplique que ce moyen a été essayé chez lui sans succès.

Egouts de la
ville

M^r D. Rigaud appelle l'attention sur l'utilisation des matières fécales de la ville, il pense que le nouveau plan du quai sous lequel doivent servir une quantité d'égouts, pourroit fournir les moyens. M^r Pazy en fait suivre toutes les difficultés, provenant des répu gnances des habitants.

de la ville, que le Conseil municipal a cru devoir ménager au point que le plan que M Roy avait proposé de députer à ses frais, dans ce but, en a été complètement paralysé; Le plan paroitroit le seul propre à vaincre les difficultés provenant du mélange dans les canaux du eaux pluviales du eaux des fontaines & des lavoirs, que l'on ne peut séparer des égouts de latrines d'après la construction de nos maisons & des canaux publics. Il faut donc à l'embouchure de ces canaux du réservoir servant de repos pour faciliter le dépôt des matières fécales, & c'est ce que la construction actuelle du quai ne paroit pas permettre, puis que l'égout général sera lavé par les eaux du Rhône: M Fazy demande en conséquence à M Rigaud s'il a quel que idée à présenter à cet égard, mais ce dernier répond n'en avoir point & demande seulement que cet objet soit mis au prochain ordre du jour, ce qui est arrêté —

Séance du Comité de Samedi 17 Janvier 1829

Présents — M Lullin Prud' — M Naville f^c
Vernet f^c — Ch' Pictet — Colladon — G^e Boissier
Delabure f^c — Desfontant — Sarasin — Schmidt m^r
Gaudy — Pictet-Desand^e — Perrot Vet^e — Penay — Audéoud
Favre — Lullin col — Micheli S^c — Fazy S^{re}

Présents encore M J^e Saladin — Beaumont — Trebois
membres de la classe experts —

~~Conforme~~ Le registre de la précédente séance est lu
et approuvé

Conformément à l'ordre du jour le secrétaire dit qu'il
y a lieu de procéder à la présentation des membres ad-
- joints au comité, en conséquence de la rotation annuelle

Le règlement veut qu'il y ait renouvellement de 4 mem-
 bres, mais attendu que dans l'année, il y a eu déjà re-
 nombre de mem-
 bres adjoints
 au comité à
 remplacer
 nouvellement d'un membre, la question est de savoir
 s'il y a lieu à la sortie de 3 ou de 4 membres. ce qui étant
 mis aux voix, le comité arrête que la sortie ne sera que
 de trois membres, lesquels sont M^r Theremin élu en
 1823; M^r Mottier & Schmidt^m élus en 1824. Cette ré-
 solution étant prise M^r le Président, invite, (après avoir fait
 donner lecture de tous les membres de la classe éligeable)
 les membres du Comité à déposer dans l'urne leurs
 billets d'élection dont le dépouillement se fera à la
 fin de la séance.

Octroi ancien
 &
 nouveau
 M^r le syndic Nasille présente le relevé de l'octroi de Ge-
 nève pendant les 12 années 1817 à 1828 inclusiv^{es};
 à ce tableau est jointe une note portant que l'octroi de
 Genève a donné les résultats suivants aux années
 ci-dessous désignées

en 1715	1721.	en 1828
Boeufs - 963	1,619	1,966
Vaches 2,483	1,054	307
Veaux 6,660	6,885	18,185
Moutons 16,047	21,290	18,115
Porcs - - - -	3,056	1,750

Le Comité remercie M^r Nasille de cette communicat-
 ion observant, que l'on ne peut tirer aucunes conséquences
 exactes, sur la consommation passée & présente du gros
 bétail, attendu que dans le commencement du siècle der-
 nier, le bétail étoit beaucoup plus petit qu'il ne l'est main-
 tenant. Ce tableau sera consigné dans les archi-
 ves sous le N^o 327.

Un membre donne lecture d'une note de M^r le Past^r
 Duby, portant qu'il semblera l'automne de 1827 en ligne, la
 valeur de 7/8 coupes de blé, à 18 francs de distance, sur un
 champ d'environ 3 coupes, fumé à raison de 5 charres par
 coupe; son intention étoit de labourer au printemps entre
 les lignes, avec le cultivateur, mais la saison fut trop sèche

Blé semé
en lignes

pour le permettre avec la nature argileuse de son terrain
et il dit se contenter de faire passer le contour entre les lignes,
le produit a été de trente coupes environ d'un blé bien
nourri et très propre. Le semoir dont il s'est servi est le
semoir à bras, perfectionné à Paris pour les petites grai-
nes, l'opération n'est pas aussi longue qu'on pourroit
le croire deux hommes dont l'un tire & l'autre tient les
cornes de l'instrument font bien des lignes dans une jour-
née, d'ailleurs on économise le hersage: pour avoir
l'avantage, il faudroit agrandir la boîte où l'on dépose
la semence attendu que l'obligation de la remplir sou-
vent prend beaucoup de temps. M^r Duby a fait cette
année une semaille un peu plus considérable de la même
manière et en lignes plus rapprochées, dont il rendra
compte après la récolte.

récoltes

M^r le syndic Naville donne ensuite lecture d'une note
de M^r Audierne Durilland sur sa récolte de quatre champs
depuis quel ques années, tant en froment qu'en orge et
avoine. Ces champs ont été en général fortement fumés
et en particulier ils ont eu une fumure de ciz à terre
vert. Ces récoltes prouvent la bonne culture de
M^r Audierne mais comme les semailles ne paraissent pas
avoir été faites en ligne on ne peut en tirer aucune
conséquence sur l'effet en résultant. — M^r Audierne lui
ajoute qu'il a fait nombre d'essais sur les divers moyens
de semer le froment, qu'il a obtenu douze coupes par
acre mais qu'il ne croit pas que l'on puisse dans
notre pays dépasser ce produit. — M^r Favre observe
que les semailles faites en ligne donnent moins de
paille & par conséquent rendent moins d'engrais au
sol que les autres. — M^r Lullin le fol^r demande que
cette question soit mise à l'ordre du jour de la
Classe. — M^r Micheli voudroit que chaque membre
de la Classe fût tenu de faire à son choix quelques
expériences exactes. — M^r Fazy en fait sentir l'impossibili-
té vu la nature des membres de la Classe. — alors M^r Mon-

colla don demande qu'une inscription soit ouverte pour
noter ceux qui promettoient de se livrer à des expériences.
M^r Favre voudrait que chaque membre du Comité s'obli-
geât ainsi à payer son tribut à la classe

Battoir chez
M^r Schenker
soit à payer
à Walker

M^r Charles Saladin présente le rapport dressé par les
experts chargés de l'examen de la machine à battre les
grains, établie par Walker chez Mon^r Schenker. D'après
le rapport mécanique, dit-il, la machine paroit avoir at-
teint le plus haut degré de simplicité, sa construction est
ingénieuse, solide & bien faite, sauf qu'une roüe d'engre-
nage a paru assemblée avec peu de soin: Quant à la
quantité & à la qualité du battage, les experts ont été
plûment satisfaits, deux gerbes ont été battues en
six minutes, ce qui donneroit 20 G par heure le ma-
nage étoit attaché de 3 forts chevaux, mais avec des che-
vaux de paysans il en faudroit 4 fr^r battre 20 G par
heure en soutenant ce travail pendant une journée
entière; en conséquence M^r les experts proposent que
la somme promise à Walker soit payée puis qu'il
a rempli toutes les conditions du marché - En résumé
M^r Saladin estime que cette machine est préférable à
celles construites en Europe sous le rapport de la sim-
plicité & du coût - M^r Pazy présente ensuite une
note de M^r Schenker portant que outre le prix de 1200
il a déboursé, pour une pièce de bois de chêne servant

de montant -	ff 43 4.
pour une pièce en sapin de 30 pieds 1/2	53 2.
pour la maçonnerie	60 3
pour nourriture du mécanicien	61 6
	ff 219 3

or, M^r Schenker desire savoir, qui doit payer les frais, de
lui, de Walker ou du Comité déclarant s'en remettre à ce
qu'en aura décidé - sur quoi le Comité considérant que les deux
pièces en bois devoient à rigueur être payées par Walker,
mais, que cette machine lui a été peu profitable arrête d'en
rembourser la valeur en ff 96. 6 - La nourriture sera payée
par Walker, et la maçonnerie par Mon^r Schenker -

Battoir du frè-
res Glardon

M^r Fazy dit avoir écrit il y a déjà quelque temps à M^r Glardon à Valerbe pour connaître exactement le prix des machines à battre les grains pareilles à celle qu'ils ont établie à Grnè. Il en a reçu la réponse sous la date du 8 X^r D^r pourtant, qu'ils travaillent à finir la 8^{me}, qu'ils ont apporté à chacune des modifications avantageuses; les prix en sont comme suit:

1 ^{er} un cheval avec son manège, mais toute simple	320
1 ^{er} 2 chevaux	352
1 ^{er} 3 "	380

Le tout prix à Valerbe sans aucuns frais à leur charge mais ils viennent les poser moyennant qu'on les défraie en route & pendant le posage -

Une machine pareille à celle de M^r Du Pasquier coûtera 480 Suisse non compris le ventilateur que chaque fermier doit se procurer lui-même; elle sera de la même grandeur que celle à un cheval mais il en faudra deux vu les objets auxquels - L'lecture étant donnée de cette lettre, un membre fait savoir qu'on établit une machine pareille à Courtrix, sur le domaine vendu par M^r Duriquet, en conséquence on suspend la discussion jusqu'à ce qu'on en connaisse le résultat dont les membres de la Classe seront priés de se tenir informés - nous oublions de dire, que M^r Glardon font aussi des machines portatives allant à bras pour le prix de 240 - Suisse - M^r Beaumont desire connaître quelle sera la machine la plus durable entre les deux espèces fabriquées par Walker - M^r Lullin répond qu'il faudra du temps pour résoudre cette question, que pour l'avenir ces machines seront peut être encore plus solides qu'elles ne l'ont été, parce que Walker n'est pas approvisionné de bois convenable, qu'il consommerait d'en avoir à l'avance, & en particulier du sorbier pour certaines pièces, - on répond que le porcier sauvage est rare & peut produire à peu près le même effet - M^r Ch^r Patis signale un accident arrivé chez lui pour avoir attaché

un cheval de très grande taille qui, en ruant a soulevé le manège & cassé plusieurs dents, aussi croit-il avoir un aviser, pour que en cas de grands chevaux, on les attèle plus en avant avec des traits, ce qui évitera ce genre d'accident.

Chambre de
Piémont.

M^r Tazy donne lecture d'une lettre de M^r de Riancourt, par laquelle il témoigne le désir que l'on fasse venir du Piémont de la graine de charrue qui paraît supérieure à la nôtre. M^r de Riancourt en demande 3 décalitres, et M^r Tazy dit savoir si quelques personnes veulent se joindre à lui dans ce but, son intention étant d'en écrire à M^r Bonaparte à Turin. M^r Lullin fait observer que le charnier de Piémont est effectivement superbe par sa grandeur, mais qu'il n'est propre qu'à faire des cordes. On répond que ne fût-ce que dans ce but, c'est une bonne chose à espérer. Le comité arrête que l'on joindra la demande d'une coupe de graine à celle de M^r de Riancourt pour être distribuée ultérieurement comme on avisera.

Réception de
M^r Ch^r Saladin

M^r Ch^r Saladin est présenté par M^r Sarasin & Lullin D^r, sa réception est mise aux voix & adoptée.

Présentatⁿ de
membres adj^{ts}
au comité

On procède au dépouillement du scrutin pour la présentation des membres adjoints au comité, qui donne les résultats suivants

M ^r Panchaud	obtient	16 voix
Trebout	..	13
Eugène Dela Rive	..	11
Frank de Morrier	..	8
Beaumont	..	6
H ^r Bourgeois de Chouly	..	1
H ^r Schenker	..	1
de Riancourt	..	1
Audouard Durill	..	1
Saladin de Paris	..	1
De Bude-Hunkler	..	1
G ^r Prevost	..	1

En conséquence M^r Panchaud, Trebout, Eug^e de la Rive, F^r de Morrier, Beaumont, & Schenker, ce dernier comme le plus âgé, forment le nombre double du plein à pourvoir, seront présentés à la classe avec faculté de choisir un de hors.

Séance du Comité de samedi, 31^{me}
Janvier 1829

Présents M^r Lullin Président - M^r J. Schmidt -
Vernet J^c - De la Rive prof^r - Vernet S^c - Ch^z
Petit - Sarasin - Colladon - Simon - Chapuis
J. Boissier - Micheli - Theremin - Galland - Penev
Favre - Naville S^c - De Fontant - Margel - Boffin
Mich^c - Pazy Sec^r

Le registre de la précédente séance est lu & adopté -

Sujets à dis-
cuter, et
régistrés à
ouvrir

M^r Favre renouvelle la proposition qui a été faite
dans la dernière séance tendant à ce que chaque
membre du Comité fût tenu à faire annuellement
quelque expérience ou observation relative à l'agri-
culture - D'autres membres voudraient que cette obli-
gation fût étendue à la classe - M^r Pazy fait sen-
tir l'impossibilité de cette obligation non seulement
à l'égard des membres de la classe mais vu leur
nature, mais encore à l'égard des membres du Comité
vu le peu de probabilité de trouver annuellement
à faire quarante bonnes expériences ou observations
en agriculture, en conséquence il propose qu'on
ouvre simplement un registre pour inscrire les per-
sonnes qui voudront se livrer à des expériences ou
observations - M^r Favre croit qu'il y a déjà un règle-
ment qui a déterminé cette mesure - le Secrétaire
explique, qu'il n'y a aucun règlement positif, mais
qu'il tient un livre où il inscrit les objets à suivre ou
régulariser & qu'il y en a en effet beaucoup en ar-
rière, qu'il existe ensuite un arrêté destiné à fournir
des sujets d'examen ou de discussion pour les séances de
la classe & il en donne lecture - M^r De la Rive, croit qu'il
y manque une chose c'est la finatité en cas de non ex-
écution

des engagements pris — M^r le f^r Naville approuve le maintien du règlement, mais en y joignant une clause par laquelle une commission composée de deux ~~par~~ membres avec le Pr^sid^t déterminerait les expériences et s'entendrait avec les personnes pour les faire exécuter. M^r Peney estime que la chose doit être obligatoire pour les membres du comité, mais avec la faculté de s'adjoindre telle personne qu'ils jugeront à propos pour les aider; en particulier il dit sur la demande de M^r Favre avoir pensé de beaucoup de se en se jours jusqu'à l'âge de 20 jours pour juger de l'accroissement de leur poids — Le comité s'engage à lui communiquer le résultat de cette expérience ensuite il résout par la votation les questions présentées, comme suit — 1^o. Les expériences ou observations ne seront pas obligatoires — 2^o. Il sera ouvert un registre dans lequel à l'usage des membres du Comité & de la Classe 3^o. La commission de 3 membres proposée par M^r Naville sera adoptée — 4^o. Un compte annuel en sera rendu à la Classe selon la proposition de M^r Deschateaux.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M^r Bellamy du 15 8. 1828 par laquelle il annonce avoir fait l'extrait des quatre mémoires sur les biens communaux, mais il demande que la publication n'en ait lieu que sous certaines conditions — M^r Sullin D.^{ch} après en avoir pris conseil avec dit que pour sa part il n'a aucune objection à ce que ces conditions soient remplies; toutefois le Comité nome une commission composée de M^r Sullin en qualité de Pr^sid^t, Micheli & Mandolle Naville f^r & Galland, pour examiner le tout & donner son avis — Lequel avis portera particulièrement sur les questions suivantes, Y a-t-il lieu d'imprimer le dit extrait avec les conditions annexées? ou bien y a-t-il lieu de refaire le travail en fondant tous les mémoires en un seul, au lieu d'un extrait séparé de chacun

Extrait des
mémoires sur
biens commu-
naux à im-
primer

deux ? Bribin, y a-t-il lieu d'imprimer en entier
un ou deux des mémoires présentés ? Et dans ce cas,
y a-t-il lieu de supprimer la partie qui tient aux
biens communaux indivis, ou appartenant à des so-
ciétés ?

Questions à
poser sur l'uti-
lisation des
communaux &
chaque commune

M^r Pazy dit ensuite que la question est restée indé-
cise de savoir si l'on publierait un nouveau programme
dans le but d'obtenir des renseignements pratiques, sur
le meilleur emploi des biens communaux dans cha-
que commune en particulier. Quant à lui, il pense
qu'un nouveau programme n'aurait que de faibles
résultats, puisque l'on ne peut admettre que l'effor-
ci de des connaissances pratiques sur chaque com-
mune, ou même sur un certain nombre, il croit donc
que le but serait beaucoup mieux atteint si l'on rédi-
geait un certain nombre de questions statistiques sur
cet objet et si l'on choisissait une ou deux personnes
par commune, capables de les résoudre, auxquelles
on s'adresserait dans ce but. Cet avis est mis aux

voix et adopté ainsi que la proposition de renvoyer les questions à
faire à cette commission qui précède.

programmes à
afficher sur
pépinières
fleurs
légumes.

Le même membre dit que jusqu'ici les nouveaux
programmes sur les pépinières & sur ceux qui en ont
été la suite n'ont été publiés que par le bulletin
et il paraît qu'il convient de leur donner une plus
grande publicité par affiche & de voir en même temps
s'il n'y a pas de nouvelles clauses à ajouter. Cette
commission étant admise il donne lecture :

1^o. De l'article relatif aux pépinières, qui est admis
sans modifications

2^o. De l'article relatif aux plantes de serre & d'orne-
ment, qui est maintenue en spécifiant qu'il y aura
deux prix au lieu d'un, & que chacun consistera dans
la médaille d'argent de la classe, que l'expert se-
ra à l'époque du printemps qui sera déterminée par
le comité

3^o. De l'article relatif à l'introduction d'une nouvelle
variété de légumes ou de fruits, qui est admis sans

1172 /

memoire sur
culture de vignes
par Planchard

modifications - sur ces bases les programmes se
sont rediges & affiches -

Le juré donne lecture d'une lettre de M^r Col-
ladon Martin, à laquelle est joint un memoire sur
la culture de la vigne redigé par M^r Planchard de
la grèze à Tulle. M^r Colladon demande qu'il soit
examiné, et qu'on lui fasse connaître les observations
qu'il peut présenter, engageant en même temps le
comité à entrer en correspondance avec M^r Planch.
S'il y a lieu - Le comité se mettra dans les vus de
M^r Colladon Martin, nomme une commission pour exa-
miner le dit - memoire composé de M^r J. Boissier,
Theremin & Colladon d'Avully.

Séance de la Classe de Mercredi

4 février 1829.

Présents 36 membres -

M^r Lullin de H^t; Président -

Tray Secrétaire.

Lecture est donnée du registre des 3 dern^{es} séances
le premier est approuvé par la Classe, le dern^r par les
membres présents du Comité - En suite M^r Colla-
don donne que l'on ajoute ^{au procès verbal} la demande du rétablissement
du bulletin, sur laquelle il n'a rien été décidé -

Egoûts de
la ville

La discussion sur les egoûts de la ville étant à l'ordre du j^r
M^r Desfontaines dit qu'il avait proposé amicalement que l'on
utilisât les latrines publiques qui sont sur le Rhône au
moyen de bateaux qui seroient placés dessous, et demande si l'on
ne pourroit pas tirer parti de cette idée pour le nouveau
quai, faire des puits en maçonnerie à chaque bouche de
canal, sans que les eaux puissent y pénétrer, & les vider
par des bateaux - M^r Colladon dit que les bords du
lac sont garnis de maisons de campagne & que ce seroit
y transporter les mauvaises odeurs - M^r Ronchin a e, re-
marqué qu'il y a de grandes difficultés, mais que les avantages
leur sont encore supérieures, & si l'on pouvoit réussir, refuser

que pour une partie des canaux, ce seroit autant de
gagné : précédemment, une personne avoit offert d'au-
but une certaine somme & la classe une autre, ce se-
roit probablement le cas de renouveler cette offre -
M^r Lullin Desh^x pense que c'est le cas de nommer une com-
mission pour cet objet - M^r Fazy présente les difficul-
tés du projet, mais estime qu'il y a lieu toutefois de
nommer des commissaires qui s'en occupent prompte-
ment : Quant à la proposition d'une somme qui
avoit été faite p^r cet objet, elle se trouve nulle en ré-
-alté, puis qu'elle portoit l'obligation d'utiliser tous
les canaux de la ville ce qui est impossible, - M^r Beau-
-mont dit que peut-être p^r éviter l'odeur dans la ville,
on pourroit sortir les canaux à l'extrémité supérieure
de l'égout général près du port - M^r Pronchin ajoute
que la somme qui avoit été offerte pourroit être di-
visée selon le degré d'utilisation - M^r Lospier ne
doute pas qu'il ne fallût en tout cas extraire les en-
-grais au moyen de pompes inodores, mais faut-il
qu'elles soient parfaitement bien faites, autrement il
se dégage un gaz hydrogène sulfuré dont l'effet est si
nuisible que les arbres même ne peuvent végéter comme
cela est arrivé précédemment à Paris; avec des pompes
bien construites, on pourra puiser sans odeur, & trou-
-ver quelque moyen pour détruire l'hydrogène par
combustion : toutefois il a des doutes sur la propriété
des matières à former un dépôt - M^r Fazy a vu par
expérience au réservoir qui avoit été établi à la fuste-
rie qu'il se forme un dépôt, mais si ces réservoirs sont
aux bords du Rhône il ne faut compter sur ce dépôt
que pendant les 4 ou 5 mois d'hiver, où les eaux du
courant sont assez basses pour ne pas les atteindre.
M^r Maucire dit avoir établi chez lui un réservoir de cette
nature dans lequel, malgré les grandes pluies il se forme
un dépôt - La classe termine la discussion, en approuvant
la nomination d'une commission composée de M^r Pronchin

Commission
nommée.

Pressoir

en qualité de Président - Dufour (ol' - de fontant - Ed Rigau
et Lospier - M^r le (ol' Dufour en sera prévenu par
une lettre du Secrétaire de la Classe -

M^r de Riancourt rapporte qu'il a reçu des avis un
peu moins favorables sur le pressoir Revillon; l'inventeur
manque de connaissances théoriques, la force motrice se trou-
ve trop puissante pour la résistance, il faudra un ma-
thématicien s'y remédier; Durest il a appris qu'on a
voit établi à Nevers un nouveau pressoir encore préféra-
ble et il tâche d'en avoir des renseignements, mais en
attendant il croit devoir en donner avis à la Classe.

M^r Lospier espère pouvoir présenter un modèle du pres-
soir Revillon à la prochaine séance avec certaines
améliorations; il a effectivement démontré que la force
était trop grande, il voit que le pressoir en question de
Nevers est un pressoir à cric -

Bétail de
Schwitz à
conservé

M^r Pazy appelle l'attention de la Classe sur la race
du bétail de Schwitz, nous avons pris beaucoup de
peine et dépensé assez d'argent pour la nationaliser, ce-
pendant elle risque de se perdre chez nous, parce qu'il
est plus facile de se procurer des taureaux, vu qu'il est
plus avantageux de vendre les veaux à la boucherie,
et d'acheter de jeunes taureaux venant du dehors de
l'âge de 1 an à 18 mois: si cette race disparaissait ce
seroit une véritable perte car l'expérience a prouvé d'abord
que les veaux étoient généralement plus gros, & ensuite
les vaches meilleures laitières - M^r Colladon remercie
l'auteur de cette proposition, il est très vrai que l'on tue
les veaux, parce qu'ils ont plus de valeur que les autres;
quant aux vaches il les estime si bonnes qu'il enver-
roit à 6 lieues pour les faire couvrir par un taureau
de cette race, habituellement même il envoie à 2 ou 3
lieues, il estime encore que les vaches sont plus fortes,
qu'elles valent presque des bœufs à l'attelage, que leur
lait est plus crémeux & qu'il faut absolument faire
quelque chose pour conserver cette race - M^r Pazy

ajoute que son intention étoit de proposer que l'on
payât annuellement un certain prix à quelques agri-
culteurs qui tiendroient un taureau de Schwitz, & la
monte - M^r Boissier - M^r dit - qu'il existe un troupeau
de douze vaches chez M^r Micheli au Crêt, qui sont de
race pure de Schwitz; on pourra par ce moyen faire tous
les essais qu'on voudra, dans le nombre des vaches de cette
espèce il en a eu quelques unes plus fortes qu'aucune
autre pour la rente mais la moyenne du produit en
lait a été à peu près la même; M^r Micheli a trouvé que
son troupeau avoit donné moins de crème & de beurre
que précédemment, mais qu'ayant élévé un plus grand
nombre de veaux, cela avoit dû jusqu'à un certain
point produire cet effet; les veaux sont décidément plus
gros; quoique M^r Boissier ait un troupeau de grosses
vaches d'une autre espèce le troupeau de M^r Micheli donne
des veaux de 15 à 18 lb plus forts que les siens; mais
il estime que la meilleure race pour notre pays est
encore celle qui est croisée de Schwitz - M^r Arubianu
appuie l'observation de l'avantage des croisements,
il en a 8 élèves dont la taille est plus grande, qui sont
bien faites & qui ont plus de corps que les autres; il
engage les membres de la Classe à s'en assurer en les
voyant - M^r Lullin Desh^t confirme, que les mâtins
sont plus grands que les bêtes peures - M^r Desandolle
rappelle ce qu'il a déjà dit que près de Munich, ~~où~~
il y a un établissement où l'on tient des vaches de
races différentes, il y en a vingt de Schwitz, et le direc-
teur lui a dit que leur supériorité étoit tellement
connue qu'il étoit étonné qu'il lui en fût même la
demande; qu'il est reconnu quant au laitage qu'elles
en donnent un cinquième de plus - M^r Desandolle vou-
droit qu'on les fût que l'on eût l'occasion de faire des expériences
comparatives, fût fondées sur des chiffres & non sur
des simples opinions: il pense que la proposition faite

par M^r Pazy est bonne sans être trop coûteuse. M^r Boissier-M^r estime qu'il sera avant tout de déterminer où seront placés les tableaux, vu qu'il y a des localités qui en ont souvent manqué. L'objet est renvoyé au Comité.

Le secrétaire annonce qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'adjoints au Comité. Deux élections, savoir à celle de trois membres adjoints au Comité & à celle de deux vérificateurs pour les comptes de la Caisse. Quant à cette première il donne lecture de la présentation de six membres faite par le Comité, et il présente une feuille sur laquelle sont leurs noms & le nombre de voix qu'ils ont obtenues, en annonçant toutefois qu'elle est classée à la fois de prendre sur tous les membres de la Classe, indépendamment de cette présentation. Les bulletins d'élection étant placés dans l'urne on procède au dénombrement qui donne les résultats suivants.

Pour membres adjoints au Comité

M ^r Panchaud	23 voix
Beaumont	18
Trébout	16
Eug ^e de la Rive	15
Schenker	3
De Mossier	2
Archinard	1

Pour vérificateurs de la Caisse

M ^r Sarasin	10
Vieland	5
Archinard	5
Lombard	4
Barde	4
Drum	1
Theremin	3
Boissier M ^r	1
Schmidt	2
Beaumont	2
Marcave	2
G Boissier	3
Colladon	2
Schenker	2
Trébout	1
De Mossier	3
E Rivaud	2

En conséquence M^{rs} Pambaud - Tribout & Beaumont
sont nommés membres adjoints p^r 5 ans, sauf appro-
bation de la société des arts. - M^{rs} Sarasin & Vielandy
sont nommés vérificateurs de la Caisse

Registre p^r
Expériences
ou
Observat^{ns}

avant de terminer la séance le secrétaire invite
les membres de la Classe qui voudroient se livrer à
des expériences ou des observations, à s'inscrire sur le
livre dont l'adoption a été décidée dans la précé-
dente séance

Séance du Comité 14 février 1829 -

Présents M^r Lullin Dect^r présid^t - Vernet 1^{er} - Beaum^t
Vaucher prof^r - Cochet - (archimand) (Schmidt M^r) Gall
Sarasin (Micheli fils) (Morin) Chapuis (Tronchin)
Prevost - Lombard - Tribout - Penay - Favre
De laudolle prof^r - Fazy - Sec^t.

Placement
de l'âne entier
chez M^r Archi-
mand.

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé
Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M^r Vielandy
par laquelle il dit ne pouvoir se charger de l'âne entier
comme il l'avait proposé - Sur quoi M^r Archimand présent
à la séance offre de le prendre aux mêmes conditions
que M^r Rigot le tenoit; ce qui est adopté par le comité
on passe ensuite à l'examen du règlement y relatif,
et on modifie celui qui étoit précédemment imprimé
dans les sens que - 1^o. Les juments appartenant aux a-
griculteurs du canton seront toujours payées p^r la
monte mais si le nombre n'est pas suffisant on admet-
tra les juments de nos voisins, & M^r Archimand sera sous
rapport juge du degré de fatigue. - 2^o. On n'obligera plus
à défendre les juments, mais elles pourront être entravées
ou munies de pantouffles aux pieds de derrière - Quant
aux moyens de faire connaître le changement d'habi-
tation de l'âne, le secrétaire est chargé d'en avertir par
un avis qui sera affiché dans les communes, attendu l'in-

= convenient qu'il y a de mettre un avis de cette nature sur la feuille publique, & de faire de circulation qu'elle a dans les campagnes.

Reception de M^r Deluwaux = Moni Morin présente M^r Deluwaux (Antoine), proprié-
taire dans le département de l'Allier, qui est venu passer
quelques années à Genève pour l'éducation de ses enfants
M^r le Président se joint à cette présentation, (de membre de
la classe) qui est mise aux voix & adoptée.

Indemnité à M^r Lofsier M^r Fazy fait observer que M^r Lofsier est appelé à faire
diverses dépenses pour les frais de prescrire dont il a en-
tretenu la classe et quoiqu'il n'ait fait aucune deman-
de d'indemnité, il ne lui parait pas juste que ces frais ay-
ent pour but l'utilité publique retombent à sa charge;
en conséquence il propose qu'il lui soit alloué une somme
de 100 à 150, indépendamment de la valeur que pour-
ront avoir les modèles, pour les quels on s'entend
avec lui ultérieurement s'il y a lieu - Cet avis est
approuvé mis aux voix et adopté pour la somme de
Cent florins.

Livre de notes

Le secrétaire présente un livre intitulé, livre de notes,
qu'il tient depuis l'origine de la société, et sur lequel se
trouvent inscrits tous les objets proposés & qui restent
à faire, il demande si l'on veut le collationner pour
prendre connaissance des objets arrivés. Sur quoi le
comité arrête que cela se fera dans une séance ultérieure.

Pension à payer
1^{er} taureau de
Schwytz dans
6 communes

Conformément à l'ordre du jour la discussion est
portée sur la proposition faite dans la précédente séance
de maintenir dans le canton la race du bétail de
Schwytz en payant une certaine pension pour l'entre-
tien d'un taureau de race pure dans chaque arrondissement.
M^r le f^r Verret croit à cette arrangement mais voudrait
savoir pourquoi M^r Penay n'en a point dans son canton.
Celui-ci explique que pour obliger quelqu'un il a vu de
dans l'origine le bétail qui étoit venu de Schwytz
et ne l'a pas remplacé; Il propose conformément à l'avis de
M^r Favre que l'on donne une prime de 50 à tout agrieur
qui aura élevé jusqu'à 3 ans un pareil taureau - M^r Fazy croit
que cela ne seroit pas suffisant, qu'il faut une pension annuelle

M^r Beaumont pense qu'il faudroit faire revenir habi-
tuellement des taureaux du pays même - M^r Fazy es-
time que ce moyen seroit beaucoup trop coûteux, et
qu'il y a peu de dégradation à craindre lorsque les pays
sont aussi voisins que nous le sommes de Schwitz; on
a été longtemps en contestation pour savoir lequel ex-
ercit le plus d'influence sur les extraits, du père ou de
la mère maintenant cette question paroît résolue
en Angleterre du moins les meilleurs ouvrages pu-
bliés la regardent comme telle, c'est, que la race
la plus ancienne & la plus pure, l'emporte toujours
sur la race la plus nouvelle, et cela explique pour-
quoi les extraits tiennent tantôt d'un côté tantôt
de l'autre - M^r Archinard révoque en doute cette opi-
nion et dit que l'on pourroit en voir la preuve con-
traire chez lui par des vaches qu'il possède - M^r Lullin
Dish^r dit que l'on doit reconnaître que les mâles sont
généralement plus beaux que les femelles de Schwitz
par ex: il a vu un taureau chez M^r Turretin qui quo-
iqu'il étoit de sexe étoit l'animal le plus remarqua-
ble qu'il eût connu; il ne peut parler de ses qualités si
le trait ayant été coupé & engraisé peu après; il ressem-
bloit à un animal peu seulement les formes en étoient
plus belles; Relativement à la proposition de M^r Beaumont
il ne croit pas qu'il y ait encore de dégradation, et par
conséquent de nécessité de revenir au type primitif:
L'an dernier on a fait dans le Canton un millier d'éle-
ves en détail de toute race dont une centaine de tau-
reaux, par conséquent il vaut la peine de s'en occuper -
M^r Puvost ajoute que cette race est meilleure si le tirage
du moins les vaches, elles supportent mieux la fatigue, et
peuvent travailler une demi-journée sans grande dimi-
nution de lait - Sur ce point M^r Dish^r a été de la
même opinion il a vu chez M^r Rivard à Coler - Bos, y des
bœufs de Schwitz de 6 à 7 ans travaillant à une exploi-
tation de bois fort difficile pendant 3 mois de suite, à la
quelle nos bœufs ordinaires auroient difficilement résisté

Les bœuviers lui disent que d'autres bœufs ne pourroient
 faire un pareil travail, aussi, les laissent on à la charrue.
 La race de bœufs grise que l'on voit dans le nord de l'Ita-
 lie vient d'origine de Schwitz ou des Grisons, ils n'en con-
 servent guère les penchans parce qu'il est reconnu que le
 lait va en diminuant & se perd à la 3^e génération;
 mais ils élèvent les mâles qui sont superbes - M^r Fazy
 estime qu'il faut encore prendre en considération la
 grosseur des vaches destinées au corteau, par ex: en ad-
 mettant le calcul de M^r Boissier c.à.d, qu'à égalité d'âge
 ils pèsent environ 15 lb de plus, cela fait sur une
 production annuelle dans le canton, que l'on peut éva-
 luer à 6000 vaches, une augmentation de viande de 900 =
 quintaux qui ne coûteroit rien - M^r Lombard répond
 que l'on aimeroit mieux des vaches donnant plus de lait
 lorsqu'on aime que les vaches soient plus petites & que cette
 question n'est point encore résolue - M^r Beaumont ob-
 serve de son côté, que voit à 100 ans que nous faisons des
 efforts pour naturaliser cette race, et qu'elle a peu pros-
 péré, ce qui n'est pas en sa faveur; il demande à quels
 taureaux les agriculteurs préfèrent de préférence leurs
 vaches - On répond, que lorsqu'il s'agit d'agriculture les
 ans ne suffisent pas pour changer des habitudes; que
 de préférence on aime les vaches aux taureaux qui
 ne sont pas trop gros, ce qui exige un renouvellement fré-
 quent - M^r Micheli fils tient de son berge qui est
 fort intelligent que l'on voit dans les montagnes du
 Canton de Berne des vaches de Schwitz que l'on y in-
 troduit parce qu'elles y conviennent mieux vu leur légè-
 reté - M^r Sarasin dit aussi qu'elles sont plus minces.
 On répond que ce n'est qu'en apparence car quoiqu'elles plus
 légères dos, de tête & de cuisse, elles ont plus de viande -
 Le Comité procède ensuite à la votation pour savoir
 s'il y a convenance de faire quelque chose pour maintenir
 cette race - La convention est adoptée - Sur quoi M^r
 Fazy propose que l'on donne une pension de 50 francs
 pour un taureau dans chacun des trois arrondissem.
 il n'en propose pas d'avantage, vu l'état peu avancé de

la Caisse, comme on l'a vu par le compte de Mons^{ie}
le trésorier - On répond que trois taureaux sont trop
peu & que l'a. d. p. n'en pourra d'ailleurs avoir lieu
que l'année prochaine - sur cela il s'élève la question
de savoir si M^{ie} Micheli Labat pourra recevoir la pen-
sion puisqu'il a déjà un taureau; on répond qu'il
n'y a pas de doute, s'il est choisi par le Comité et
si son taureau est destiné au service du public, mais
que cette condition est absolue - D'autres personnes
pensent que le meilleur moyen serait de ne pas
faire payer les saillies, mais on trouve que cela de-
viendrait trop coûteux pour la Caisse puisqu'il fau-
drait alors payer la pension entière; du reste, on
insiste sur la convenance de fixer les communes où
seront placés les taureaux, attendu que les agricul-
teurs vont au plus près & que plusieurs ont dû
se passer de cette race vu l'obligation d'aller la cher-
cher trop loin; par un motif on trouve que le
nombre de trois taureaux est tout à fait insuffi-
sant et l'on en demande au moins six, deux par
arrondissement, en considérant surtout la
grande distance qu'il y a d'un point à un autre
comme par ex. l'arrondiss^{ment} entre lae & Rhône: La
proposition de trois taureaux est mise aux voix et
rejetée, celle de six taureaux est adoptée à raison
de cent florins de pension par année payable à
la fin des années 1830 & 1831 - M^{ie} le Pres^{ident} est
chargé d'examiner les localités les plus favorables
pour le placement de ces taureaux & de rapporter
à prochaine séance on verra alors les meilleurs moyens
à faire connaître la proposition dans les communes choi-
sies, afin que le comité connaisse les offres qui pour-
ront lui être faites - Du reste cette mesure est adop-
tée sans apporter aucun changement au concours annuel
par lequel on accorde une prime de 20 ou plus bel élève
mâle de Schwitz par commune - Surtout on verra s'il n'y a
pas lieu de modifier le mode de paiement en remettant l'argent
au maître pour être livré lorsque les conditions attachées à ce prix

Séance du Comité de samedi

28 février 1882

Présents. M^r Lullin D. (h) Pr^sid^t - M^r Naville f^r
 Vernet f^r - Ch^r Vernet - Jolladon - Simon - Pictet (ex)
 Favre - Beaumont - Ch^r Pictet - Boissier - M^r (Fronelin)
 De faupure - Margel - Lombard - (Schmidt m^r) (chap^r)
 (De la Rive fils) Sarasin - Peneu - Vaucher prof^r - G^m
 Boissier - Fazy. Sé^r.

Localités désignées
 par les auteurs de
 Schmitz

Le registre de la précédente séance est lu et ad^é
 Mon^r le Pr^sid^t chargé de présenter un préavis p^r
 le placement des fauciaux de Schmitz, proposés

p^r l'arrond^t entre arve & lac
 M^r Treboux à Micolans
 - Boissier & Ruth

p^r l'arrond^t entre arve & Rhône
 M^r Jolladon & Arully

Rouvière & Pinchat, ou Archinard à Provins
 p^r l'arrond^t entre Rhône & lac

M^r Deschateauxviuys à Ghoulle
 - Mermé - Malgou -

Cette présentation est mise aux voix et adoptée en laif.
 Etant à M^r le Pr^sid^t à déterminer entre M^r Archinard
 et Rouvière - on arrête ensuite que les fauciaux désignés
 p^r ce service seront expertisés, afin de savoir s'ils y sont
 propres, avant d'être admis

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M^r Bonna
 fons en date du 17 fev^r, par laquelle il fait don à la
 Ch^{se} de quelques publications et en particulier d'un im-
 primé qui a pour but la destruction de la cuscute dans les

Cuscute

prairies artificielles, lorsqu'on en fait la semence, un moyen qui lui a mérité le prix de la Société Royale de Paris est de cribler la graine dans un crible de métal, qui laisse passer la graine de cuscute & retient celle de trèfle ou de luzerne - à cette occasion M. Pavy dit qu'il a vainement essayé de semer de la graine de cuscute, et n'a jamais pu réussir à la faire lever, sur quoi on répond que cela dépend de certaines circonstances atmosphériques qu'il est impossible d'apprécier, et qu'une seule graine réussissant, en produit ensuite une immense de plantes par la rapidité de sa multiplication & sa vie parasite -

muriers

M. Pavy informe le comité qu'il a délivré environ 300 plants de murier provenant de M. Bonafons, entre onze personnes, et pense qu'il faut mettre les autres en pépinière, sur quoi M. G. Boissier offre d'en prendre 500 sans cibet, et M. Simonnet 300, on demandera à la 3^{me} classe s'il y a d'autres personnes qui veulent soigner le surplus.

culture de la vigne de la Dpt de la Corrèze

M. G^r Boissier & Colladon donnent lecture de leur rapport sur l'ouvrage de M. Planhans de la Dpt de la Corrèze sur la culture de la vigne, quoique cet ouvrage offre de l'intérêt, ces Messieurs estiment que les procédés sont peu applicables à nos localités, et que nous ne pouvons suivre de meilleur exemple que celui du Canton de Nant, où cette culture paroit être arrivée à son plus haut degré de perfection; le comité ajourne à prochaine séance ses conclusions sur cet objet. (Rapport consigné N° 331)

Primes pour plantes sarrasins

on passe à l'examen des expertises faites l'automne dernier pour la culture des plantes sarrasins conformément au rapport de M. Deshayes expert pour l'arrondissement de la Saône le prix est adjugé à M. Baudouin - Vignier pour une culture de 500 P. - M. Lombard & Genétrins pour la même étendue

(La réussite de la plantation de M^r Lochet n'a pas paru suffisante pour lui adjuger la prime conformément au rapport de M^r Margel la prime est accordée

à M^r Boissier de Prépy pour une culture de $1\frac{1}{4}$ poses

à M^r Boissier de Puthé pour une dite de 3 poses

à M^r Galland de l'Anau pour une dite de $1\frac{1}{2}$ "

Elle n'est pas accordée à M^r Micheli du fait attendu que la culture est au-dessous d'une pose ni à l'école rurale de Larra, attendu qu'elle a déjà obtenu la prime l'année précédente

Conformément au rapport de M^r Pambrun, la prime est accordée à M^r Simon de l'Anau pour une culture de $1\frac{2}{3}$ poses.

Enfin conformément à celui de M^r Puthé, le comité arrête qu'il n'y a pas lieu de donner de primes aux cultures faites dans l'arrondissement du Rhône à arrosement attendu qu'aucune n'a acquis le degré de réussite qui regarde comme une condition du programme, tout en attribuant ce manque de succès à la saison et non au défaut de bonne culture

Plantes d'arrosage
observat.^s

Nous consignons ici quelques observations que l'examen des experts a amenées, savoir de M^r Deshay, que c'est un fait singulier que cette année la betterave parait avoir moins bien réussi dans les terres légères que dans les terres fortes quoique la saison ait été pluvieuse depuis le mois de juillet. De M^r Boissier-Micheli, qui dit avoir obtenu des betteraves superbes dont une partie de 16-18^{tes} sur un simple labour à la charrue avec ^{entière} fumure. De M^r Simon, qui dit qu'avec la betterave et seulement de la paille sans foin on nourrit parfaitement des moutons.

De M^r Beaumont, qui dit avoir nourri son bétail avec un mélange de $\frac{2}{3}$ betteraves et $\frac{1}{3}$ pommes de terre hachées ensemble (fourrage non comprimé) ce qui conserve au lait toute sa qualité saine & ne nuit point aux digestions de l'animal

Séance de la Classe de Mercredi

4 Mars 1829 -

Prisens 35 membres -

sont, M^r Lullin D^r prés^t - M^r Delandolle P^r
Schmidt - Morin - Beaumont - Sarasin - Collad.
Theremin - Boissier M^r - Micheli S^e - J. Boiss^r
Petit (ons) Fazy Sec^r.

Lecture est donnée du registre du 3^d S^eances,
le premier est approuvé par la Classe, le 2^d par
les membres prisens du Comité

Vérification de
la Caisse

M^r Sarasin chargé avec M^r Vichandy de l'examen
des comptes de M^r le trésorier pour l'année 1828

et son rapport dont les conclusions sont

1^o Qu'ils ont trouvé la plus parfaite exactitude
dans cette comptabilité :

2^o Que les dépenses surpassent les recettes, cette
année, de ff 3190. 2^s, ou plutôt de ff 5190. 2^s, puis
que l'on a vu du fount une somme extraordinaire de
ff 2000 pour des frais à faire de kilos, les quels ne
sont point encore commenciés :

3^o Que la classe ayant commencé l'année avec un
boni de ff 3814. 7^s, ce boni se trouve actuel^l réduit à
ff 624. 5^s. et que l'on est débiteur de la dite somme
de ff 2000

4^o En revanche il lui reste à recouvrer une somme
de ff 2500, pour le cont^r avancé par elle d'une ma-
chine à battre les grains, et ff 510 pour avances
faites sur instrumens aratoires.

M^r les vérificateurs observent toutefois, que les dépenses
de l'année dernière ont surpassé les dépenses ordin^{es}
par suite de payem^t de ff 3000

1500

1,080

ff prime aux prisonniers
ff prime aux indiens
ff achat de médailles

Ils observent encore, qu'une des sources principales des
revenus de la Classe, consiste dans le payem^t annuel

de 3000 par le sou, mais que sa continuation est
liée à une somme égale de souscriptions, et si ces der-
niers venaient à tomber au-dessous du nombre où elles
sont cette source de revenu pourrait être atteinte, c'est
donc un point capital sur lequel ils doivent fixer l'at-
tention de la classe; ils estiment qu'un des moyens
de maintenir le nombre actuel des souscripteurs serait
le rétablissement du bulletin; enfin ils proposent
qu'il soit accordé des remerciements à Mon^{sr} le trésorier,
qui lui sont dus si légitimement pour toutes ses pé-
= nes & son exactitude

Bulletin

Cette dernière partie du rapport est mise aux voix
et adoptée. M^r Ed Rigaud prend ensuite la parole
pour insister sur la convenance du rétablissement du bul-
letin, mais tout en partageant son opinion on
lui oppose l'impossibilité où l'on a été jusqu'ici de
trouver un nouveau rédacteur on lui fait connaître
que la proposition faite dans le comité de rédiger
cette publication à tour de rôle par un certain nom-
bre de membres a été rejetée; enfin M^r Pazy émet
l'opinion que cette publication pourrait être commencée
en impression des procès verbaux dont on ne laisserait
que la partie concernant spécialement l'agriculture,
et dont on retoucherait la rédaction, ce qui ferait entrer
l'avantage d'habituer les lecteurs à penser par eux-
mêmes en voyant les diverses opinions émises sur
le même sujet; mais encore faudrait-il, comme mou-
vement à cette lecture, y joindre la publicatⁿ
de divers avis d'achat ou de vente relatifs à l'a-
griculture. L'examen de l'objet est renvoyé par
la classe au comité, après toutefois après avoir pris
connaissance de l'opinion émise par Mon^{sr} le Com^{te}
Petit, portant que l'on pourrait peut-être réunir les
trois comités pour faire ensemble une publicatⁿ périodique.

Cuscute

M^r le Prof^r de Faridolle ayant entendu la lecture du précédent procès verbal, croit devoir observer, que la cuscute lorsqu'on la sème, lève bien, mais qu'elle sort de terre en fibres imperceptibles, puis se dessèche & meurt si elle ne trouve pas de plantes aux quelles elle puisse s'attacher, en revanche, si la saison est favorable, et qu'elle trouve les plantes nécessaires, elle s'y attache et vit.

Rapport sur l'ou-
vrage de Blanch

Lecture est donnée du rapport de M^r Gaudry sur l'ouvrage de M^r Planhant relatif à la culture de la vigne, ce rapport ainsi que les deux précédents renfermant quelques vues nouvelles, seront insérés dans les archives, mais il n'en sera point envoyé communication officielle. M^r Planhant, pour ne point s'astreindre à l'avenir à un pareil travail, seulement, on lui adressera par M^r Colladon des remerciements pour son ouvrage & on lui offrira en retour la publication faite par la classe de la culture de la vigne par M^r Brun-Chapuis - à cette occasion deux membres de la classe M^r Doissier de R^e et

Produit moyen
de la vigne

disent que d'après les comptes qu'ils ont tenus du produit de leurs vignes, la moyenne a été pour eux sur dix ans entre 22 et 23 Setiers par perche, il faut observer cependant que leur vignoble est très bien soigné.

Egouts de la
ville

M^r Regaud dit que la commission s'est occupée de la question qui lui a été renvoyée sur l'utilité ou non des égouts de la ville, mais que le succès lui a paru fort difficile comme on l'avait présumé; qu'elle n'a pu admettre le système proposé par M^r Constant; à cette occasion, M^r Lofier, n'ayant pu se rendre à la séance de la commission, lit un rapport par lequel il établit que le seul moyen probable de succès, est d'établir des re-

= réservoirs dans les rues même, sur les canaux d'écoulement, avant d'arriver au grand canal projeté; mais on observe en réponse, que s'il s'agit de faire cette opération dans un vieux quartier & au milieu des rues, il y a bien peu de chances de vaincre la répugnance des habitants. L'objet est renvoyé au Comité & continué l'examen.

Démonstration du puits de Reuilton La dernière partie de la séance est consacrée à la démonstration qui est faite par M^{on} Lofier d'un modèle complet du puits de Reuilton auquel M^{on} Lofier a apporté quelques heureuses modifications. Cette démonstration paraît très satisfaisante & mérite la reconnaissance de la classe.

Séance du Comité de samedi 14 Mars 1829.

Présents M^{on} de Chateaufort président - M^{on} Vernet 1^{er} - Rigot - Thirudt^m - Favre - Micheli^{er} - Margel - G. Boissier - Naville 1^{er} - Desandolle prof^{er} - Colladon - Jules Pictet - M^{on} - Boissier M^{on} - Fazy Secré

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé.

Réception de M^{on} Deona M^{on} Lullin Despy présente M^{on} Deona Maire de Ruffin pour membre de la Classe cette présentation est mise aux voix et approuvée.

consommation de sel D'après la demande qui avoit été faite à M^{on} Favre d'une précédente séance d'évaluer la consommation du sel pour l'agriculture & l'augmentation d'emploi qui résulteroit de la diminution de prix, il présente un rapport par lequel il évalue que la consommation est au plus de 12 M^{on} sel par an pour les 2/3 du bétail & 6 M^{on} pour l'autre tiers de 5 3/4 - pour les moutons.

Que les bons effets du sel sont d'augmenter la santé & la force des animaux, leur production en viande, en lait & en laine, qu'une diminution en peu forte du prix du sel, en double

= roit la consommation pour le bétail, & l'ayement croit
d'un tiers p^r les moutons.

Ce rapport sera inséré dans les archives sous le n^o 328.
M^r le f^r Micheli ajoute ensuite que M^r Reprinon a calculé
l'après la consommation d'un ménage & quelques
autres données que l'on dépense plus de sel à la campagne
qu'à la ville où l'on fait usage d'épices, & où l'on emploie
moins de salaisons; en conséquence il estime la consom-
mation du sel d'un habitant de la ville à 10¹/₂ lb en moy^{ne}
& celle de la campagne à 11¹/₂ lb. — En Savoie avant la
révolution la gabelle taxait un ~~saumon~~ à 9 lb de 12^{on}
par tête, maintenant c'est 12 lb ainsi donc en comp-
tant combien nous avons d'habitants à la ville & com-
bien à la campagne & les multipliant par 10¹/₂ lb & 11¹/₂ lb
on peut compter que le surplus de ce qui servait annuell^{ement}
par le Gouvernement va au bétail. — M^r le f^r Naville pense
que cette manière de procéder n'est pas juste, il veut mieux
apprécier la consommation des animaux & appliquer le
reste aux hommes. — M^r le Doct^r d'Andolle trouve d'ailleurs
que le calcul par famille est vague, qu'il faut distinguer
encore ce qui s'emploie soit pour les arts, soit pour le luxe
p^r les linonadiers soit p^r la fabrication des fromages,
qui s'exportent, d'ailleurs peut être exporté hors du sel
dans les pays voisins en contrebande. — M^r le f^r Naville
réplique relativement à la contrebande qu'il n'y a pas
de raison qu'il s'en fasse p^r la Savoie ou le pays de
Gex, où le sel est au même prix qu'ici & qu'il est plutôt
plus bas dans le Canton de Vaud: ce serait plutôt au
Pays de Gex à renvoyer du sel dans l'intérieur de la France.
M^r Favre croit toutefois que certains habitants de la Savoie
sur la zone & du pays de Gex qui viennent vendre leurs objets
à Genève rapportent du sel par économie de temps. —
M^r le f^r Micheli assure que les primes sont tellement
fortes p^r cette contrebande en Savoie, & qu'il y a une telle
surveillance, même dans la zone, que cela ne se fait pas.
Cette préconsultation étant terminée le comité nomme M^r
Micheli f^r & Favre pour continuer leurs recherches sur cet objet.

M^r le Prof Defaurolle ajoute que l'influence du sel sur le bétail est telle, que les animaux domestiques transplantés d'Europe en Amérique ne sont redevenus sauvages, qu'à où ils ont trouvé des terrains salés qui les ont mis à même de se passer de l'homme; ailleurs, on voit des milliers de bœufs revenir à de grandes distances & à des époques éloignées pour recevoir le sel qu'on a l'habitude de leur donner. — M^r Naville dit aussi qu'en France on avait étalli le sel en franchise & les troupeaux prospéreraient on a supprimé la franchise & les troupeaux ont été détruits; pour les rétablir il a fallu accorder de nouveau cette franchise.

Rapport à faire
sur battoirs

M^r le Prof Defaurolle dit avoir reçu la demande de la société d'ag^{ric} de Paris par M^r Deleport, d'un rapport sur les machines à battre les grains que nous avons établies, sur quoi M^r Pazy dit qu'il le fera lorsque le temps lui permettra.

Bulletin

La discussion relative au rétablissement du bulletin étant à l'ordre du jour, M^r Pazy dit qu'il ne voit pas que l'impression des procès verbaux eût une ⁿmince suffi-^{insider}sant pour attirer des lecteurs dans les campagnes si l'on y joignoit un stimulant, tel que celui d'y ^{insider}faire les avis d'achats & de ventes d'objets relatifs ^à l'agriculture; il avertit cependant que le timbre qui doit se payer pour quelques avis comme pour une feuille entière se-
roit un obstacle absolu vu l'élévation de prix qui en résulteroit, s'il n'y avoit de moyens d'éviter cet impôt comme on finit toujours par les éviter lorsque leur répartition est ou inégale ou trop onéreuse; que pour lui, ne craindrait pas de se charger de cette responsabilité; mais quoiqu'il en soit, il propose de ne prendre aucune résolution de quelque temps ayant reçu une lettre de M^r Bellamy par laquelle il lui marque qu'il reviendra à Genève dans le courant de mai; en sorte que M^r Pazy desire attendre cette époque pour savoir si M^r Bellamy ne pense point à rétablir de nouveau ici & à continuer cette

publication. M^r le Secrétaire souhaite que l'on joigne
au bulletin, les objets intéressants qui se publient par
d'autres sociétés, et que l'on fasse ici des expériences claires
et précises qui y soient consignés; enfin, que le bulletin
soit soumis à l'approbation de quelques membres.
M^r Pazy réplique qu'il s'agit moins de voir ce qui seroit
bon de faire, mais ce que l'on peut faire & le principal
est de trouver des rédacteurs ce que l'on n'a pas trou-
vé jusqu'ici; le principal encore est d'avoir des person-
nes qui fassent des expériences exactes avec d'autres qui
aillent les constater, ce qui arrive rarement. enfin la
censure du Bulletin, ne feroit que compliquer les rou-
ges au point que rien ne se termineroit. D'ailleurs ce
doit être envisagé comme une publication individuelle &
non comme une publication garantie par la Classe.
M^r le Doyen de l'Académie ajoute qu'il appuie l'ajournement
demandé, que M^r Bellamy avoit bien compris l'esprit
du bulletin, et que nous devons le lui conserver s'il veut
le reprendre, ne fût-ce que par égard. Quelques extraits
pourroient être utiles, mais si l'on en fait, il ne pense
pas qu'ils doivent être donnés d'une manière trop suc-
cincte, l'expérience lui ayant appris que les journaux
d'agriculture doivent être prolixes, autrement on ne
les comprend pas. il n'en est pas de l'agriculture comme
des sciences d'un autre genre, parce qu'une autre chose est
d'agir ou de poser des théories; il faut donc ~~se faire~~
donner des détails suffisants pour que l'on puisse ex-
écuter les choses, autrement l'opération manque sou-
vent. Si l'on admet des extraits étrangers son opinion
est de les insérer distinctement & ne pas nous com-
promettre. Quant aux procès verbaux il croit que leur
publication offrirait plus d'intérêt au dehors qu'on ne le pense
et que la forme est bonne à conserver au moins pour
une partie du bulletin. Du reste, il connoît un jeune
Genevois établi à Paris, qui rédige le bulletin de Neuchâtel
et qui probab^l ne demanderoit pas mieux que de venir

Dans la patrie pour faire le bulletin, si la classe jugerait
à propos de le payer pour cela ce qui ne serait pas aussi
coûteux qu'on l'imagine — M. le J^r Micheli estime qu'il
faut s'entendre pour le bulletin à ce qui est possible,
M. J^r Boissier pense qu'il faut y introduire bien peu
d'étranger. M. Colladon n'a point de répugnance à
ce qui est étranger pourvu que le choix soit bon et il don-
ne pour preuve l'extrait fait de l'ouvrage de Siméon sur
les prairies qui a eu un grand succès —

La proposition d'ajournement est adoptée

M. Galland Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Galland
par laquelle il demande sa démission du comité ses
occupations ne lui permettant pas de le suivre comme il le
voudrait. Le comité l'approuve universellement avec re-
grets & charge son secrétaire de l'informer, que comme M.
Galland est membre de la société des arts, sa retraite in-
traînerait sa démission de cette société, en sorte, que s'il
persiste, c'est au président de la société des arts qu'il doit s'a-
dresser —

Essai de prairies M. Colladon demande s'il faut renouer aux essais
à continuer de plantes fourragères dans les fossés, on les continuera
sur quoi le comité arrête qu'ils seront continués, & que M.
Colladon voudra bien se charger de les réorganiser, comme
de remplacer les semis là où cela sera nécessaire

Tableau de la
Culture du
Canton.

M. le J^r Naville présente un tableau qui renferme la
culture comparative des anciennes & des nouvelles com-
munes, ce tableau fort intéressant, et qui mérite la re-
connaissance de la classe par le travail et les recherches
qu'il a exigé, est immédiatement propre à être imprimé dans
le Bulletin lorsqu'il sera renouvelé, en attendant nous
le consignons dans les archives sous le N° 329 et nous en
donnerons ici les résultats principaux

Les 15 anciennes communes, forment 33,266 p^ou. 148 P

Dont 14,392 en champs — 3733 en bois
7,702 en prés — 2918 en pâturés & brousses
1,886 en vignes 1258 en verges & terrains plantés

739 en jardins & chemins
638 - terrains d'agrimt.

Les 22 nouvelles communes se composent de 51,772 pces,

Dont 30,013 en champs
8,466 en prés
2,329 en vignes
4,337 en bois
4,033 en pâtures & brouss
409 en marais
1,105 en vergers & terrains plantés
618 en jardins & chemins
462 en terrains d'agrimt.

La superficie totale du canton est donc de 85,038^{Pcs} - 258

Dont 44,405 en champs — soit environ la $\frac{1}{2}$
16,168 en prés — " — le $\frac{1}{5}$ ^m
4,215 en vignes — " — le $\frac{1}{20}$
8,070 en bois — " — le $\frac{1}{10}$
6,951 en pâtures & brouss — " — le $\frac{1}{12}$
409 en marais — " — le $\frac{1}{210}$
2,363 en vergers & terrains plantés }
1,354 en jardins & chemins } le $\frac{1}{18}$ ^m
1,100 en terrains d'agrimt }

En comparant les nouvelles communes avec les anciennes on voit, que dans l'ancien territoire, les champs sont moins de moitié du nombre de pces soit com 14 à 33 & dans le nouveau, plus de moitié — soit com 30 à 51 ces rapports en termes plus simples sont com 2 à 5 et 3 à 5.

Les prés sont dans le rapport inverse, c'ad, que dans l'ancien territoire ils sont aux champs com 77 à 143. c'ad un peu plus de moitié en prés —

Et dans le nouveau — com 84 à 300 c'ad un peu plus du quart.

Cet objet étant terminé, Moni. Fazy, dit que la halle que nos seigneurs ont à soutenir soit contre la ruine de France, soit contre eux du fr d'impôt est si difficile qu'il faut s'industrialiser pour pouvoir y résister, en conséquence M. Wielandry lui a soumis l'idée de faire des effais sur les

Essais de
vignes à
faire

plants les plus avantageux à répandre notamment en fait de raisins rouges, & M Fazy propose en conséquence, que l'on affirme une pose de vigne, pour faire ces essais un peu plus en grand qu'on n'a pu le faire jusqu'ici, et la cultiver aux frais de la Classe.

M le Prof de Gandolle approuve cette proposition il la croit avantageuse pour utiliser plus de 600 variétés qui existent au jardin de botanique, surtout en fait de raisins rouges précoces, M le Com Lullin qui a suivi les divers plants de ce jardin estime qu'il y en a une douzaine qui méritent de l'attention. M le Prof donnera tous les plants soit chapons qu'on lui demandera et en particulier il a reçu une collection de Hongrie & de Bordeaux. — M Colladon approuve pareillement cette idée et dit que M Gaudy seroit un homme précieux s'il vouloit se charger de ces essais. M le f^r Micheli l'approuve également, en ajoutant qu'il faut prendre des arrangements tels que l'on ne risque pas de perdre le fruit de ces essais, qu'il faut au moins une 12^{me} d'années pour juger comparativement des produits, et que la comparaison doit se faire non sur quelques ceps mais sur une certaine étendue d'étendue, car il faut juger non seulement de la qualité mais de la quantité, par ex. on avoit planté à Jussey du plan de Vougeau, qui donneoit quelque fois du vin valant il est vrai 30 S la bouteille mais qui étoit en réalité plus que cela, vu son faible produit; le rouge n'est bon que dans les terres légères; le local à choisir ne doit pas être réuni à un clos d'autres vignobles, afin que l'on soit libre de vendre à volonté. M Fazy observe que la discussion doit se diviser en deux points fort distincts, l'un de décider si la chose est convenable, & alors la décision est présente si l'on ne veut perdre une année, l'autre ne l'est point puisqu'il s'agit du choix des plants & du mod. de culture: sous ce dernier rapport on peut fort bien au commencement, réunir les deux choses, c.à.d, cultiver un grand nombre de variétés, et en même temps un certain nombre de plants plus en grand, puis que ce n'est

que petit à petit que l'on peut propager les uns & les au-
 tres, on pourroit donc conserver 50 Toises plus ou moins
 pour ceux qui donnent le plus d'espérance & surtout
 une toise ou une tige par les autres — M^r le Profr
sefandolle pense que le but principal est de chercher
 si parmi nos vins rouges on en trouvera de plus tar-
 difs au printemps, en même temps que précoces en
 automne; la vigne du jardin peut servir de mère
 pour les types primitifs, on en prendra par ex: 100
 qui bientôt se réduiront à 20, puis à 10 & ainsi de
 suite; du reste le jardin de botanique n'a pu jus-
 qu'ici donner qu'une idée fort imparfaite de plants,
 soit par la position de la vigne, soit parce qu'elle n'a
 jamais reçu d'engrais — M^r le f^r Naville a trouvé qu'il
 ne boit dans notre canton que $1/9^{\text{e}}$ de vin rouge, &
 p^unt il est utile de chercher de bons plants, il seroit à
 desirer d'avoir un terrain propre soit au rouge soit au
 blanc; il faut aussi planter là où il y a d'autres
 vignes à cause du dégât que font les guêpes sur un
 seul clos. Du reste en fait de vignes il présente un
 tableau fort peu satisfaisant d'un clos de 5 $\frac{1}{2}$ perches
 appartenant à M^r le Com^e Marignac, renfermant
 le détail des dépenses & du produit pendant les 18 années
 1810 - 1827 — D'où il résulte que la dépense totale
 a été en moyenne de ff 422 par an & par pose
 et le produit = . . . de 379.4. — " — "
 ce qui donne un résultat net en porte de ff 42.8
 par année — Il faut observer cependant que le produit
 moyen n'a été que de 15 Setiers 9 $\frac{1}{2}$ 9 $\frac{1}{2}$ ms, et que M^r
 Marignac a cultivé à sa main, mais que s'il est cul-
 tivé à vigneron, il auroit eu encore un assez bon pro-
 duit, c'ad, la p^r du vin faisant — ff 189.3.,
 dont il y auroit eu à déduire seulement le coût des engrais, paille
 ichalats & autres menus frais; ce qui prouve touj^r plus
 combien ceux qui ne peuvent pas travailler eux mêmes doi-
 vent éviter d'avoir les travaux à leur main
 Ce tableau sera consigné sous le N^o 330

Tableau du
 produit de la
 vigne.

après cette préconsultation, le comité nommé M^r Micheli a S^r Polladon pour chercher le local favorable, en consultant sur cet objet M^r Gaudy, Vieillard, Lullin p^rs; le comité s'ajourne ensuite au samedi suivant pour connaître le résultat des recherches. Cet objet étant terminé M^r le f^r Micheli présente son fils p^r membre de la classe, M^r Fazy se joint à lui; cette nomination est mise aux voix et approuvée.

Séance du Comité de Samedi 28 Mars 1829 -

Présents M^r Delhatt p^rsident - Vermet S^c - Vermet fils
Gaudy - Lullin d'Ev - Beaumont - Chapuis - Maill^t
Desfondelle p^rof^r - Vaucher p^rof^r - Sarasin - Panch^t
Schmidt m^r - Polladon - Micheli S^c - (Vieillard) G
Boissier - Boissier m^r - Fazy Sec^r

Consommation de
vin rouge du
Canton

Le registre de la précédente séance est lu et approuvé -
après cette lecture M^r le f^r Micheli ajoute qu'il ne doute
pas que l'intention de M^r le f^r Naville lorsqu'il a parlé
de vins rouges dans la précédente séance, n'ait été de
dire, que c'est du vin rouge du Canton dont on ne boit
guère maintenant dans la ville, car s'il s'agit d'y joindre les
vins étrangers on en boit sûrement bien davantage;
en général il entre dans la ville peu de vin rouge du Can-
ton - Quant à la campagne il n'est pas de même,
M^r Micheli croit que l'on y boit maintenant autant de
rouge que de blanc - M^r Boissier m^r confirme cette
observation, en disant que c'est dans les cabarets de la ville
fréquentés par les paysans qu'on se boit le vin rouge du
Canton, et que dans les campagnes en été on boit pour le
moins autant de vin rouge que de blanc.

L'ordre du jour appelant le comité à entendre le rapport de la
commission nommée p^r chercher un local propre aux usages de
signe à prendre à ferme; M^r le f^r Micheli dit, que la commi-

Discussion sur
essai de vignes
à faire

n'ayant rien trouvé de convenable pour prendre à ferme, et la chose lui paraissant fort difficile puisqu'il faudrait un engagement de 10 à 12 ans, il avait pensé qu'il conviendrait peut-être d'acheter 2 poses de vieille vigne dans une localité convenable, et c'est à quel point il soumettait au Comité —
M^r Vilamby croit que l'on trouverait du côté d'Hermanne, à faire un achat pareil, mais qu'il ne vivrait rien du côté de Cologny — M^r Tazy trouve que Hermanne serait trop loin, puisqu'il se serait hors de la surveillance de la plupart des membres de la classe. Il pense que ce n'est pas nécessaire de trouver une vieille vigne, mais qu'un champ ou un pré suffirait, que cela servirait beaucoup mieux marché et que la vigne réussit fort bien après une culture pareille, c'est un préjugé de croire qu'elle ne donne pas de raisin, mais seulement de fortes pampres : Quant aux fonds nécessaires, il serait facile d'emprunter le prix d'achat, par conséquent cela se réduirait à un intérêt à payer comme prix de ferme — M^r Gaudy n'approuve aucun des deux modes proposés, il pense que le mieux est d'engager les propriétaires à cultiver chez eux certaines plants, et qu'il n'y a aucun avantage à réunir ces diverses cultures.
M^r Deshayes estime qu'une acquisition serait trop chère, qu'elle donnerait notée sociale, que ce serait rentrer dans l'idée d'une ferme expérimentale qui a été rejetée, qu'il y aurait de grandes difficultés pour la récolte, le transport, le pressage et autres opérations nécessaires.
M^r le Prof. Delandolle craint que l'on ne fasse quelque mauvaise emplette et qu'on ne se plonge dans des dépenses et des embarras. D'un autre côté si on se livre à des essais faits chez les particuliers il craint que l'on ait peu de succès ; le mieux lui paraît être donc de louer un terrain, d'en payer la ferme et de laisser les produits au vigneron — on pourrait offrir à tout particulier qui voudrait se livrer à cette culture, de lui payer une ferme pendant un certain nombre d'années et de lui laisser le choix des plants, on s'en affranchirait ainsi un certain nombre, chacun chercherait ceux qui lui conviendraient, comme on l'a fait de Bourgogne dont il a été question.

on ne court point de risque d'opérer cette mesure & si elle ne réussit pas, on peut toujours revenir à l'autre - M^r le 1^{er} Serret approuve cette opinion, il redoute s^{se} la Classe une administration de terrain, il vaut mieux se partager les essais; par ex: puisqu'il y a au jardin 12 plants que l'on présume avantageux, on doit se les partager -

M^r le f^{rs} Micheli dit que nous sommes déjà à tard s^{se} la saison, il propose en conséquence que l'on fasse une liste de plants s^{se} l'automne prochain et qu'on n'en mette pas un grand nombre - M^r le Dr^{ss} d'Andolle informe qu'il a fait suspendre au jardin toute délivrance de chapons, jusqu'à ce que le comité ait choisi ceux qu'il veut; il demande que deux ou trois personnes soient chargées dès ce moment d'opérer les plants bons à cultiver, savoir ceux qui poussent le plus tard & mûrissent le plus tôt - M^r Gaudy recommande que l'on emploie la griffe, ce qui rendra la multiplication plus rapide - M^r Lullin d'Arvory estime que le mirage doit être fait en été, et qu'il faut au moins $\frac{1}{2}$ pouce par plant s^{se} bien juger de la rente réelle - M^r Fazy observe que par ce système de division chez divers particuliers les points de comparaison manqueraient totalement puisqu'ils n'appartient plus sous le rapport du sol, de l'exposition, de la culture; on risque ensuite de voir manquer les essais au moment où l'on pourroit en recueillir les fruits, puisqu'il n'y aura aucune certitude sur leur durée, qui peut être abrégée par changement de volonté, mort, suspension, vente, comme nous en avons déjà eu un exemple à Chavapél; tandis que par achat ou par ferme on ne courroit pas ces chances et que le local destiné à ces essais pourroit devenir classique. En conséquence il demande que puisque le moment est trop avancé s^{se} une décision, on n'en prenne aucune dans ce jour, et que l'on fasse auparavant des tentatives s^{se} juger de personnes qui pourroient se charger de tout ou partie de cette culture - M^r le Prof^{ss} d'Andolle se range à cet avis; la difficulté, si la classe prend un local, est d'avoir une personne qui suive soigneusement les essais; si nous avions un directeur

il approuveroit de réunir ^{le} tout dans le même local, mais
résistant pas, il préfère l'autre méthode; avec cette dern-
on pourroit avoir 20 personnes cultivant les 2 ou 3 mêmes
espèces & le nombre formeroit ainsi le point de com-
paraison. M^r Debat^r dit que la difficulté ne seroit
pas de s'assurer d'un local pendant un long temps, puis-
qu'on peut faire des baux de 12 ans, mais de pourvoir à
la manutention distincte, telle que de presser, mettre en
bouteilles, garder etc. M^r les Verret n'a jamais
été aussi loin que de presser les esprits jusqu'à la conserva-
tion en bouteilles, ce qu'il regarde comme impossible;
il faut s'en tenir à l'inspiration lors de la vendange.
Il demande à M^r le Dr^g Desandolle, si l'on est assez
avancé pour pouvoir donner au jardin de bot^g un
certain nombre de plants avant agens avec certitude
M^r le Dr^g Desandolle, pense qu'il y auroit deux consi-
dérations distinctes dans le choix à faire, l'une, résultant
de l'examen pendant l'année, l'autre de la réputa-
tion du plant dans le pays d'origine; dans ce dernier
but, on pourroit faire venir un certain nombre de plants
qui ont de la réputation l'automne prochain. M^r
Boissier mⁱ approuve que l'on s'en tienne aujourd'hui
à la simple votation d'un comité préparatoire, mais
que l'on choisisse dès ce moment un local favorable
pour planter les chapons du jardin de bot^g. M^r G^r Boiss^r
dit avoir chez lui deux qualités qui poussent tard & mû-
rissent de bonne heure mais il n'est pas sûr de leur
qualité, ce qui prouve la nécessité de l'expérience pour la
vérification. Il auroit une autre idée pour les esprits, ce
seroit de donner au bout de 5 à 6 ans des primes à ceux
qui auroient fait des expériences tout autre mode lui pa-
roit difficile. M^r le Pr^{es}id^t dit que quoique la précon-
sultation ~~est~~ ait été bien approfondie, après il n'y a
rien encore de suffisamment déterminé sur les trois plans
proposés savoir
1^o d'acheter ou louer un terrain
2^o de diviser les esprits entre parties
3^o de donner des primes pour les esprits.

en conséquence il se résu^mera à la proposition acuf-
 doire de nommer un comité chargé de préparer la besogne
 et la mettra p^r le moment seule aux voix, il p^rsent^{quant}
 aux membres qui le composeront, que le mieux est de
 nominat^{on} d'un Comité p^r voisins, qui avait été déjà nommé, savoir Mess^{rs}
 Gaudy, - Colladon - Vielandry - en y joignant M^r Boisi
 Micheli; et le tout sous la présidence de M^r le f^r Michi

Cette proposition est mise aux voix & approuvée
 sur la demande qui lui en est faite, M^r le Prof Defand^e
 à faire par M^r le P^r Defandolle comment à soigner lui-même les 20 meilleures espèces
 jusqu'à l'automne p^rnt, et il recommande p^r les plants
 dont on aura besoin de les prendre chy Baumann fr^{rs}
 de Bollwyler, où ils sont un peu chers il est vrai, mais
 dont la qualité est assurée et où l'on en trouve à la fois
 une certaine quantité.

Placem^{ent} de
 mûriers

M^r Fazy amenant l'attention du comité sur les plants
 de mûriers, demande à M^r le P^r Defandolle s'il pourra
 conserver en pépinière ceux qui sont déjà plantés au
 jardin, dans ce cas, il n'y en aur^{ait} plus que deux ou
 300 à disposer M^r le Prof Def^e consent à les conserver
 et sur l'observation de M^r Colladon qu'il doit y avoir
 un emplacement dans les fossés convenable à la chose le
 comité le prie de vouloir bien y planter l'incident, ce à
 quoi M^r Colladon consent

achat de présoir
 le modèle refusé

M^r Fazy dit qu'il avait p^rsenté que le présoir fait
 par M^r Lofria aur^{ait} pu être placé comme modèle dans
 le conservatoire en conséquence il lui en a demandé le
 prix & donné lecture de la réponse de M^r Lofria par
 laquelle il dit que le présoir ach^{eté} seroit de 230 : 260
 francs - Le comité consulté sur cette proposition la refuse
 en trouvant ce prix trop élevé pour un simple modèle
 Le même membre donne lecture d'une lettre de M^r Vonderkist
 de Forbourg au sujet de la charue de Moudet que M^r Fazy
 avoit été chargé d'acheter l'automne d^r sur les attestations
 avantageuses que l'on en avoit eues, mais M^r Fazy n'en

achat de
charrue de
moulet à faire

ayant point eu de réponse s'est adressé à M^r Vonderkist,
qui attribue le silence que l'on a gardé à ce que Moulet
a quitté le maître avec lequel il étoit, et à ce qu'il n'a pas
union réussi à faire fondre les orilles comme il le voudrait -
mais moyennant le prix de L 42 de Suisse on pourroit
l'avoir de suite en fer forgé - Maintenant M^r Fazy
propose que l'on réponde que si l'on peut avoir cette
charrue en fer forgé dans le courant de mai, on attend
jusqu'à lors, et si cela doit avoir lieu plus tard, qu'on
l'ait en fer forgé, attendu que cela pourroit retarder
les affaires nécessaires - Cet avis est mis aux voix et
approuvé -

(charrue à orilles
de bois à acheter
ter)

M^r Fazy lit encore un article de la lettre
de M^r Vonderkist, par laquelle il dit que les charrues bel-
ges commencent à se répandre assez dans le canton de
Fribourg et que l'on en fabrique pour le prix de 24 à 28
L de Suisse mais à orilles de bois ou plaquées en fer, et
l'ouvrage n'est ni aussi bon ni aussi solide - Ce prix étant
très bas, il convient peut-être d'en faire venir une ou deux
que nos fabricants voient la manière dont ces charrues
se fabriquent, ^(à bas prix) tout en reconnaissant qu'il est possible
qu'elles soient trop faibles pour notre canton - Cet avis
est mis aux voix, approuvé, & le secrétaire est chargé
d'en faire la demande

Séance de la Classe de Mercredi 1^{er} Avril 1829.

28 Membres présents

Dont M^r Lullin Dubat^r Président - M^r Lullin d'Es^s
Micheli Gen^l - Vermet fils - Beaumont - Gaudry
Simond - Audouard - Jules Petit - Lombard - Sa-
razin - Fazy - Secrétaire

Lecture est donnée du registre des 3^{es} Séances le
premier est approuvé par la Classe, & le 2^e par les membres
présents du Comité -

Bulletin
offre d'un rédact^r

Engraissement
de bétail

Le secrétaire informe la Classe que le soir qu'elle a souvent manifesté d. voir recommencer le bulletin, mais probablement ~~atteint~~ rempli, une personne qui possède toutes les qualités requises s'étant offerte pour le rédiger au cas que Moni Bellamy ne puisse le faire -

La discussion est établie sur l'engraissement du bétail. M^r Audouard Duval dit qu'il a rendu le bœuf qu'il engraisait pour Lyon que son poids a été estimé par les uns à 14 2^x par d'autres à 18 2^x ce qui prouve combien il en diffère sur des bœufs d'une grosseur que l'on n'est pas habitué à voir - il étoit de race d'Argonne & marchoit bien malgré sa taille, mais il n'avoit que 5 ans, ce qui le rendoit plus allant qu'un vieux bœuf; quant au produit il croit que tous les animaux mis à l'engrais donnent de la perte si l'on donne une valeur effective à tout ce qu'ils consomment, mais mon moyen lui a mieux convenu que tout autre, par ex: il estime qu'un de ses voisins qui a été des années à Paris n'a pas retiré moitié du prix de son fourrage qu'il a obtenu

M^r Lombard dit avoir engraisé cette année 6 bœufs et évalue que son fourrage a été consommé à 40 S. f. le 2^e, ce prix est encore, il est vrai, un peu au dessus de ce qu'il auroit valu mais il n'y fait entrer pour rien la valeur de l'engrais qui lui est resté net, la plus grande partie de ce fourrage provenoit de prairies artificielles, en sorte qu'il n'estime le surplus qu'à 70 2^x regain & 30 2^x foin - Ils ont mangé en moyenne 46 2^x pesantes par jour dont 31 2^x fourrage & le reste en pommes de terre, betteraves, farine, racines, pain de colza; il a évalué la betterave à 2 2^x le 2^e et le colza dont il y a eu 21 2^x à 5. 6 -

Quatre de ces bœufs avoient travaillé & deux n'avoient travaillé qu'une quinzaine ayant été achetés exprès pour l'engrais - Moni Audouard reprend et dit que son bœuf a rapporté à raison de 20 louis par année pour ce qu'il a mangé, qu'il a été nourri de toutes les façons et

entre autres au vert, qu'il en avoit achetés une autre
paire pour vingt louis et l'a vendue 46, qu'il avoit
tenu un compte exact de tout ce qu'ils avoient consommé
et qu'on ne pouvoit le croire vu l'énormité, qu'il n'y
a donc d'autre bénéfice que celui de faire consommer
tout ce que l'on peut dans les campagnes: qu'il
a donné jusqu'à 100 lb de betteraves par jour
mais seulement avec une addition de sel beaucoup
plus grande qu'on ne peut l'imaginer.

Pommes de terre

M^r le Prsident donne lecture d'une lettre de M^r Mo-
rod, par laquelle il recommande la planta-
tion des pommes de terre sur le terrain à plat, par
le procédé irlandais dit lazy-bed - Il recommande en-
core l'emploi des os comme engrais, il en fait 22^{lb}
en remplissant d'un char ordinaire de fumier ils ne
doivent pas être pilés trop menus, le f^r Bureau
fabriq^t de gélatine Maison Bastide aux Capucins
en fournit à ceux qui en désirent.

os -

Culture de Vi-
gnes d'essai
par le G^r Micheli

Le G^r Micheli dit que les expériences de vignes qu'il
a commencées ont pour but de diminuer les frais
de culture, mais qu'il est trop âgé pour les suivre,
et n'a encore trouvé personne qui voulût s'en char-
ger - Maintenant ces expériences sont à leur 3^{me}
année, il n'a point mis de fumier, & n'a point donné
de culture à une partie de la vigne, une autre partie
n'a point été taillée; c'est un principe général
en physiologie végétale que plus les plantes ont de
bois & de feuilles plus elles ont de racines, et que la
sève augmente à proportion des racines donne
plus de fruit aux branches - Voici quelques uns des
essais commencés sur la taille

une portion n'a point été taillée du tout.

une autre l'a été à 5 yeux

une autre l'a été à raison de 5 yeux les plus forts
3 " les moyens
1 ou 2 " les faibles

il a aussi fait l'inverse, c'est à dire qu'il a laissé le plus grand nombre de grappes aux ceps les plus faibles, et fait en outre diverses autres expériences. Il a du tout un compte ouvert sur $\frac{1}{4}$ de ponce qui contient plus de 1000 ceps dont plusieurs ont déjà porté des raisins; il y a un moyen de reconnaître les ceps beaucoup plus sûrs que celui qu'on emploie ordinairement, il leur donne un coup de pinceau avec des couleurs différentes, ce qui dure 5 à 6 ans, ce qui on peut ainsi distinguer facilement les plus hâtifs des plus tardifs. Les plantations ont été faites en chapons et en barbes, maintenant il est impossible de reconnaître la différence, M. le Gen^l donne en preuve les ceps d'un et d'autre qu'il a fait arracher et dont les raisins sont également fournis; les raisins sont également superbes là où il a conservé toutes les pampres au lieu de les tailler. Quant à la quantité de vin à obtenir c'est la pierre philosophale, il connaît des premiers clos de France dans lesquels on recueille du vin depuis 400 à 1200 fr. la mesure selon la qualité du sol. Pour les ceps dont on a parlé, on pourrait peut-être leur donner la réputation de l'hôpital aux philosophes; il fait observer encore que la proposition de forme expérimentale qu'il avait faite n'a pas été reprise en principe, mais parce qu'on n'a trouvé ni local ni directeur convenable. Il s'étoit chargé d'organiser les vignes du jardin botanique, mais entre gens & grappes les raisins ont toujours disparu. — Son attention s'est portée sur le temps nécessaire pour que tous les raisins d'un cep arrivassent à maturité; il a trouvé qu'il faut 3 semaines depuis le moment où le premier grain prend de la couleur, jusqu'à ce que le dernier grain en presse autant sur la même grappe; ensuite dans la même vigne il y a des plants de trois semaines plus ou moins hâtifs, par conséquent il peut résulter six semaines de différence. D'ordinaire lorsqu'il s'agit de vins fins, non seulement on

cueille le raisin en diverses fois, mais encore on coupe des
épaules aux grappes — M^r le Gen^l donne encore
chiens creus
sire de Thibet lecture d'une lettre de M^r Kashofu sur la race des
chiens du Thibet — portant que ses divers voisins
n'ont jusqu'ici point amélioré leur qualité l'artifice
quelque en les traquant il semble bien que cela ait fait
quelque augmentation, il continuera encore quelques
années sans grande espérance, mais il estime main-
tenant que le produit du duvet ne peut jamais com-
penser la perte du lait — Il se propose d'introduire
les cèdres du Liban dans les forêts du canton de Dou-
ne, il a trouvé des arbres montueux, de l'espèce de ceux
qu'on appelle arolas de six pieds de diamètre, qu'il es-
time ne pouvoir être âgés de moins de douze siècles —

Pommes de terre
enterrées par
M^r Beaumont M^r Beaumont consigne au registre l'expérience qu'il
a faite d'enterrer dans un emplacement de peu gravier
ent cinq couples de pommes de terre, le creux a six pieds
de profondeur sur 4 de largeur & dix de longueur for-
mant un talus, le tas de pommes de terre est recouvert
de paille de blé, & de terre grasse damée, le tout est
surmonté d'une couche de terre formant une éléva-
tion en talus de 45 degrés, avec un fossé au dessous pour
conduire les eaux par une pente, l'arrangement est
tel qu'il y a par tous deux pieds de terre au dessus des
tubercules —

M^r Fazy exprime la crainte que la profondeur ne
soit pas suffisante, vu que les deux conditions pour
prévenir la végétation sont la privation de la chaleur
et de la lumière, et qu'un pied ne suffit pas pour cela —

Pommes de terre
gelées M^r Fazy présente encore une certaine quantité de
pommes de terre gelées qu'il a recueillies sur des champs
où elles avoient été oubliées, elles sont parfaitement sèches,
d'un beau blanc, et ont peu diminué de grosseur,
ce moyen doit être de tous celui qui donne la plus grande
quantité de farine & de fécule, en même temps qu'il est

= le plus économique

graine de chanvre de Piem.^t M^r Fazy donne lecture d'une lettre de M^r Bonafous de Turin écrite de Paris le 29 Mars 57. par laquelle il dit ne pouvoir envoyer la graine de chanvre de Piem.^t attendu que la sortie en est vivement défendue; elle l'est également des Etats du Pape, mais il croit qu'on pourroit obtenir la sortie de celui de Bologne, & s'adressera de la demander si l'on persiste dans l'intention d'en avoir.

machine pour le chanvre de Tonnep - L. Lorillard M^r Bonafous donnera des renseignements ultérieurs sur la machine à préparer le chanvre de M^r Tonnep, en attendant il croit que celle de M^r Lorillard mérite toute l'attention de la classe, il est facile de se procurer la machine ou le modèle en s'adressant à M^r Valson noté à Gevrey St de la Côte d'Or -

Tonnep Il cherchera des renseignements ultérieurs sur la machine à fabriquer les tonneaux

Puits artésiens au sujet des puits artésiens, il n'y a rien à ajouter aux rap-
= ports de M^r Garnier & Héricart de Thury, il en a vu un à Fontenay sur Saône : 200 pieds qui a fait surgir les eaux à trois pieds au dessus du sol -

rendre en France une des industries qui lui paraissent prendre le plus d'extension en France est la fabrication du sucre de betterave

la grande division des propriétés de notre Canton ne permet guères d'établir ^{ici} des fabriques, mais on pourroit fabriquer sur la France une quantité de noir animal qui y manque

M^r Bonafous joint à ces détails l'envoi de quelques brochures qu'il a publiées, et le secrétaire est chargé de lui adresser des remerciemens pour le tout.

graines de vers à soie M^r Fazy, informe la Classe qu'il a reçu des graines de vers à soie de Chine, et il en offrira aux membres de la Classe -

Puits artésiens M^r Fazy donne lecture de deux articles consignés dans le bulletin de la Société d'encouragement du mois de 9.^e l'un est relatif aux puits artésiens, & prouve, qu'on peut espérer de trouver des eaux dans une grande variété de localités

Rouissage du
chanvre

et à des profondeurs très inégales. —

L'autre est relatif aux chanvres, il est prouvé que la supériorité des chanvres de Russie, tient uniquement à ce qu'on les rouit dans les mares d'eau, et qu'il n'y a aucune raison pour croire que la plante ait une qualité supérieure; lors qu'on rouit à la rosée cela affaiblit beaucoup les fibres, et c'est la cause pour laquelle les chanvres de Suisse où cette méthode est uniquement employée, sont inférieurs. La commission qui a examiné cette question, est encore d'avis que quoique les chanvres que l'on prépare par les nouveaux appareils sans les reux, présentent d'abord beaucoup plus de force, et avantage ne se soutiend pas, parce qu'il est dû à la matière gommeuse qui reste encore après avoir été séparé de la chenevotte mais qui disparaît dans les autres préparations nécessaires à la fabrication. —

Séance du Comité de Samedi 11 avril
1829

Présents, M^r Lullin D^{ist} Président — M^r Pictet — Micheli
Simon — Vernet fils — Schmidt M^r — Sarasin — Beaum^{nt}
Franchin fils — Tribout — Mayel — Vernet f. — Lomb^{ard}
Dorvier M^r — Morin — Parichaud — Favre — J^r Boissin
Micheli f^{ils} — Peneu — Fazy Sec^r.

Expertises pour
engrais li-
quides.

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé.
Le secrétaire informe le comité qu'il y a lieu de procéder
à la nomination des experts pour le concours des établis-
sements destinés à l'utilisation des engrais liquides; les
inscriptions qui ont eu lieu se réduisent à M^r H^{er} fol-
ladon — J^r P^r folladon — Lullin D^{ist} — D^{ist} —
noir aux cons^{ts} — Schmidt Roguin — Fazy — Pasteur.
mais ici quelques membres présentent la question de sa-
voir si les personnes qui s'étoient fait inscrire au

précédent concours, ne doivent pas être considérés comme faisant partie de celui-ci, quoiqu'elles n'aient pas ~~et~~ renouvelé leur inscription, puis que ce concours n'a pas été terminé, cette opinion est mise aux voix et adoptée en sorte que le secrétaire sera chargé de rechercher leurs noms & de les faire connaître à M^{rs} les experts avec ceux qui précèdent; après quoi M^r le Président propose à la désignation des experts suivants qui sont soumis au Comité & approuvés, savoir

M^{rs} Micheli S^r & ^{Be} Beaumont } pour l'arrond^t entre arve & Rhône

Gⁿ Boissier } D. . . entre arve & lac
Margel }

Lullin D^r } D. . . . entre lac & Rhône
Lombard }

M^{rs} les experts voudront bien faire connaître par écrit le résultat de leurs visites & le Comité prononcera

Programme pour le concours de Carouge.

Le secrétaire propose ensuite que l'on passe à l'examen des conditions pour le prochain concours de Carouge dans le but de voir s'il y a quelques changements à faire. Cet avis étant adopté, il donne lecture du programme. Tous les articles sont successivement approuvés jusqu'à ce que l'on arrive au concours pour les génisses métisses de Schwitz que l'on propose de supprimer ce qui est adopté en reconnaissant qu'elles peuvent concourir avec les génisses du pays soit aux primes soit aux hautes primes. M^r Micheli propose ensuite que les génisses de race pure de Schwitz soient admises aux hautes primes, la ^{an}convenance de cette proposition est contestée par le motif que les génisses de notre pays & celles de Schwitz ont chacune des beautés fort différentes qu'il est difficile de faire concourir ensemble, toutefois cette proposition est mise aux voix

et adoptée; alors, M. Fazy propose que l'on réduise à 75^{fr}. au lieu de 100 florins la prime pour le concours de Schwitz afin de mettre ce concours de niveau avec les autres du pays, il propose encore que l'on porte à 3 le nombre des hautes primes au lieu de deux, puis, qu'on augmente le nombre des bêtes pouvant concourir aux hautes primes, cet avis est mis aux voix et adopté ainsi que le précédent.

Passant au concours pour l'élevage des jeunes taureaux de Schwitz, on adopte d'abord de porter la prime de 42^{fr} à 45^{fr}. Ensuite on propose de ne donner cette prime que sur l'attestation du maire lorsque les conditions auront été remplies, ou de remettre l'argent à M. le maire pour le livrer qui a cette époque, mais ces deux propositions sont rejetées par le motif qu'elles compliqueraient l'objet & ne produiraient point l'effet désiré vu que les agriculteurs auraient trop à attendre & recevoir leurs primes, ~~mais~~ toutefois, on arrête qu'il sera ajouté à l'article 4^{de} des conditions générales, que la personne qui feroit couper le taureau avant l'âge de 30 mois & ne restituerait pas la prime, ou qui ne le feroit pas servir à la monte, pourroit être exclue du concours pendant 3 années.

on propose encore que le bétail ne soit admis au concours qu'autant qu'il soit accompagné d'une déclaration de l'inspecteur de la commune constatant qu'il est né & qu'il a été élevé dans le canton, cette proposition est vivement contestée comme compliquant l'affaire, exposant les agriculteurs à des frais, et exposant un grand nombre d'yeux à manquer le concours, puis que cette condition si on l'admet, doit être rigoureusement exécutée, on observe encore que les concurrents ont intérêt à se surveiller les uns les autres, par conséquent les abus sont difficiles & la meilleure prime est que le fermier Donzel qui avoit perdu la prime indûment l'année

dernière ~~indication~~ a été dénoncée & puni toutefois cet avis est mis aux voix, Des membres l'approuvent et q le rejettent, en conséquence il est adopté, mais pour qu'il soit connu dans les communes, il sera préliminairement affiché et Monsieur le Président se charge d'y procéder -

un membre propose de supprimer le concours pour les poulains & pouliches de selle nés hors du canton, mais cet avis n'est pas adopté, en considérant qu'il ne vaut pas la peine de faire cette année de changements au concours, sur les poulains ~~de nature différente~~, puis qu'il faudra probab^t le changer en entier l'année prochaine

Le programme de l'année sera imprimé avec les modifications adoptées -

Puits artisiers

M^r Fazy dit avoir reçu divers renseignements sur les puits artisiers en réponse aux informations qu'il avait demandées, savoir deux lettres dont l'une de M^r Auguste Dapire & l'autre de M^r Flachet frères de Paris dont il donne lecture, puis un programme imprimé par M^r Flachet informant leurs conditions & l'exploitation des puits artisiers - La lettre de M^r Dapire contient plusieurs détails intéressants sur la matière, et il annonce que M^r Delafont de Paris ayant envoyé une sonde à Bougi, ils la prêteront volontiers à la classe d'agriculture pour faire des essais, moyennant qu'on la leur rende en bon état - M^r Fazy émet l'opinion qu'on accepte cette offre obligeante & que l'on fasse venir seulement un ouvrier pour la diriger, ce qui sera beaucoup plus économique que la proposition de M^r Flachet, mais cette opinion est contestée, quelques membres voudraient que l'on traitât avec M^r Flachet & que l'on réunît par souscription la somme nécessaire pour cette entreprise. D'autres que quelque commune en fit les frais. D'autres que des voisins d'une même commune ^{se réunissent} pour exploiter ensemble et se partager l'eau en provenant si l'on réussit à en

trouver, finalement comme les opinions sont fort discordantes, on adopte la proposition que chaque membre qui aura une idée à suggérer la soumet par écrit - & l'envoie à M^r le Président pour les réunir toutes. Cette proposition est adoptée par le motif que cela donnera le temps de mûrir les idées et de mieux examiner, en les couchant par écrit, jusqu'à quel point elles sont exploitables.

M^r Tronchin
reçu membre
de la classe

Monsi le Com Tronchin présente pour membre de la classe M^r Tronchin de Lavigny son neveu, M^r le Président se joint à cette proposition qui est mise aux voix et adoptée.

M^r Dorpat
reçu membre
de la classe

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M^r Seringe par laquelle il présente M^r Dorpat, ^{le Doct^r Destricks de} ~~ministre de Russie~~ membre de la classe, M^r Fazy se joint à cette proposition qui est mise aux voix et adoptée.

Don de graines
de mûriers
& d'œufs de
vers à soie

Par la même lettre M^r Seringe offre des graines de mûrier de la Chine & des œufs de vers à soie, qui ont la propriété de
Ce don est reçu avec reconnaissance, et sera distribué entre les membres de la classe.

Engrais de la
ville

M^r Fazy donne encore lecture d'un petit mémoire qui lui a été remis par M^r Prevost. Petit sur l'utilisation de l'engrais de la ville, ce mémoire a été fait par un membre de la classe d'industrie, mais ne présente aucun moyen nouveau pour arriver à ce but.

Séance du Samedi 23 avril
1829

Présens M^r Lullin de Chat.^x Président. - Terrasin
Maurice - Charles Saladin - Panchaud - Prevost -
Tronchin Bertrand - Tronchin le Colonel - Jules
Pictet - le Com. Fatio - G. Boissier - Charles Pictet
Prof. & archer - Colladon - Beaumont -
Adolphe Boissier - Favre - de Constant -
A. J. Vernet & Meillard et C. Vernet -

Le Registre de la dernière séance est lu et approuvé.

L'ordre du jour ramène la discussion sur les puits artésiens.

Puits Artésiens

M. le Président dépose sur le bureau deux mémoires relatifs aux moyens d'exécution de cette nouvelle entreprise dans le Canton, mais l'absence de M. Fegy qui s'en est fort occupé, et celle de M. le Syndic d'Aville qui rapportera peut-être de Paris quelques nouveaux détails sur ce sujet, engageant le Comité à renvoyer la lecture de ces deux mémoires et leur discussion à une prochaine séance. — M. le Conseiller Fatio demande qu'on veuille bien s'entendre avec la Chambre des Preaux publics quand il s'agira d'acheter les sables.

Plantes fourragères

M. Colledon rapporte qu'il s'occupe activement du semis des plantes fourragères dans les fossés, mais qu'il a rencontré beaucoup d'obstacles, et entre autres une énorme quantité de piquets.

L'ordre du jour amène ensuite la nomination du Président et celle du vice Président pour 1829 & 1830.
Nombre des votants 13.

M. Micheli perdrier obtient 13 voix pour la présidence

M. Lullin de Châtains en obtient 12.

pour la vice-Présidence

M. de Constant & vain pour la vice-Présidence.

Président
+
Vice-Président

En conséquence M. Micheli est élu
Président et M. Lullin de Châtillon
vice-Président

Séance du Comité de Samedi 2^e mai 1829.

Présens - M. Lullin de Châtillon Président - M. Lullin
Colonel - G. Boissier - Schmidt - J. Pütz -
De fausure prof - Pantrane - Margel - Maill
Sarasin - Prevost - Chapuis - Micheli. a s -
Colladon - Beaumont -

Le président régit est lu & approuvé -

Rapport sur M. G. Boissier & Margel, experts pour les établis-
s. engrais liquides & engrais liquides entre le lac & l'arve, font
leur rapport; la délibération en est renvoyée avec
celle des autres rapports à la séance qui aura lieu
le samedi 9 mai

os piles

Lecture est donnée d'une lettre de M. Fournier
demeurant à la rue Verdaine, qui offre des os
piles & engrais aux prix de ff 9 ff 8. ff 6. ff 5. 9;
M. Micheli trouve ces prix trop élevés, et en a
acheté de ce fabricant au prix de ff 5. 6. pour la
qualité qu'il cote ff 8.

machine à

battre les grains - M. Sarasin communique une lettre de M. Du Pas-
quier d'Orni, qui demande des renseignements sur
la meilleure machine à battre les grains, par cours
d'eau; M. Sarasin est chargé de lui répondre.

On procède à la nomination d'une commission pour l'organisation du local de la foire de Carouge; M^r le Président désigne M^s Maillard, Jules Pudet, Chapuis, Sarasin, & Hermⁱⁿ Micheli. —

Le repas est confié aux soins de M^r Thérémind

Séance du Bureau Mercredi 6 Mai à 10 h

Présent M^s Lullin Delt^e Président - Fazy Sec^r de

conformément à la décision prise dans le précédent Comité, le bureau s'occupe d'abord de la nomination

Experts & commission
générale pour le
Concours de
Carouge

des divers experts & commissaires pour le concours de Carouge, dont il sera fait un tableau sur lequel on doit donner connaissance à qui de droit.

Il est arrêté ensuite :

1^o Que l'abbé de M^r le f^c Odier, M^r le f^c Marbon sera invité pour le dîner à la Coulouvrenière.

2^o Que l'on invite M^s Montfalcon C^o d'Etat ainsi que tous M^s les experts, et les fondateurs de May.

3^o Qu'il sera mis un avis sur la feuille pour engager les membres de la Classe d'Agriculture à souscrire & que l'on avisera en même temps que tous les membres de la Société des arts & des autres classes ont le droit de souscrire.

4^o Que l'on demandera 4 gendarmes pour la police.

5^o Que avant de donner les prix au concours on fera faire le tour de la foire aux juries, qui auront en les premières primes ainsi qu'aux chevaux, avec le tambour en tête.

on arrête ensuite le règlement relatif aux fonctions des experts, des secrétaires ad hoc, et au repas —

Enfin le bureau après avoir pris connaissance des

rapports de M^{rs} les experts sur les établissements,
 d'ingrains liquides, et inventaire du pouvoir qui lui a
 été donné par le Comité, d'après les principes suivis
 de conformité avec les rapports d'experts, - savoir

Principes pour
 établis d'ingrains
 liquides

Pour l'arrond^t entre Arve & lac

M^{rs} Galland de St Maurice
 Boursier de Reth

P^r l'arrond^t entre Rhône & lac

M^{rs} Audouin de Bourchet
 de Fontant de St Jean
 d'Arnois du Lignon
 Moirin de Mézin
 Colladon Maire à Bourdigney.

P^r l'arrond^t entre Arve & Rhône

M^{rs} Fary-Pastua & Pinchat
 Schmidt Meyer & Fierne
 Mad Aubert-Chandon
 Lullin & Wordes
 Chappuis & St George
 Colladon & Avully

Mais les experts dans leurs rapports sont entrés dans
 des détails fort intéressants sur ces établissements que
 nous ne retrairons pas ici, parce qu'ils seront insérés d'une
 manière plus complète dans le bulletin, et en attendant
 ils seront consignés dans les registres sous le N° 332
 Qu'il nous suffise de dire que M^{rs} les experts ont en
 général trouvé cette branche de l'économie agricole plus
 avancée qu'on ne le supposait dans notre canton, et
 que quelques uns de ces établissements en particulier
 sont remarquables par leur supériorité.

Séance de la Classe du Mercredi 6 Mai 1829

Prisens 26 membres, dont M Lullin de St^e Pris
M Petit de^e - Thuermin - Sarasin - Micheli S^e -
G Boissier - Schmidt - Gaudy - Favre -
Doissier - Mⁱ - Chapuis - Galland - Vernet S^e
Vernet fils - Penry - Lullin J^e - Bellamy
Fazy S^e.

Lecture est donnée du registre du 1^{er} avril 11. 25
Le premier est approuvé par la Classe, le 2^e par
les membres présents du Comité

Concours de
Carouge

Le secrétaire donne lecture des différents articles pris
par le bureau pour le Concours & demande si l'on
a quelques observations à y ajouter - Il donne ensuite
connaissance des nominations d'experts et les
membres présents se distribuent entre eux les informa-
-tions à leur en donner.

Silo de pomm
de terre

M Beaumont annonce qu'il a fait recouvrir d'un
piéd de plus son silo de pomm de terre en sorte, qu'il
y a par tout 3 piés de terre sur les tubercules -
M Petit de^e, dit - qu'il est chargé par M de S^e de
faudole de timonerie à la Classe le regret qu'il a
de ne pouvoir assister au Concours de Carouge ^{à cause de son}

Chambre de
Clermont
sa distribut

M Fazy annonce que M Delaveau a bien voulu
faire venir de Clermont en auvergne un double d^e
catène de graine de Chamore qui croît à une grande
hauteur mais qui n'est pas très fin. M Fazy pense
qu'il convient de le diviser en quatre ^{parts} pour faire des
épais, et les personnes suivantes se présentent dans
ce but - M^s Sarasin - Brun - Boissier mⁱ - Fazy.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M Feringe
par laquelle il fait don à la Classe d'un paquet de
de Nax & Toie de Chine, qui idont bien fait par an, &

œufs de vers à soie
Grain de mûrier.
D'un paquet grains de Mûriers de Chine, sur lesquels, se trouvent naturellement les vers à soie, il en fait l'offre aux membres présents de la part du donateur. Nul ne se présente pour les œufs de vers à soie mais les grains de Mûriers se partagent entre M^r G. Boissier, Herman Micheli - Schmidt M^r - Dorun Vull - Pazy (et par mémoire nous dirons que ce dernier en a envoyé: M^r Dufour pépiniériste)

os pili's d'envoi
de M^r Senard
Le Secrétaire informe la Classe que M^r Senard & Xwey ont envoyé franco & sans avis un tonneau contenant 1600 os pili's, (qui sont placés au dépôt) il présume que c'est à titre de don. Un membre observe que c'est probablement le résidu des os qui ont servi à faire de la colle ou de la gelatine dont il y a une fabrique à Xwey, on les distinguera facilement en ce que ceux-ci n'ont point d'odeur, tandis que les autres en ont une fort mauvaise, mais si l'on a extrait toute la partie gélatineuse il doit leur rester fort peu de quantités fertilisantes. - M^r le syndic Micheli rap-

os pili's pour engrais
pèle l'offre faite par un cultivateur nommé Girard à la rue Verdaine d'une certaine quantité d'os pili's qu'il aurait grand besoin de vendre. - M^r Douard Rigaud dit qu'il a cru d'abord que ces os avaient été effrits, mais que l'expédition lui a prouvé le contraire, son fermier demande aujourd'hui d'en avoir, il en faut 2 à 2 1/2 2^e par pose.

Pourriture de vers & pour
duit
M^r Pency présente un compte quel a tenu de 12 vers qu'il a puisés à la naissance & ensuite de 14 en 14 jours, dont offerts une jusqu'à l'âge de 32 à 36 jours, il résulte que l'augmentation moyenne en poids est suivant les vers de 1 1/2 à 3 1/3 lb. mais cette augmentation ne suit point une proportion exacte jour par jour, au contraire, on trouve universellement

que le grand accroissement est du 1^{er} au 4^{ème} jour, ensuite du 4^{ème} au 8^{ème} jour, après quoi l'accroissement est beaucoup plus faible, ce qui prouve qu'il y a perte à nourrir longtemps les veaux - on en jugera par le résumé ci-joint -

		aug ^t par jour
Les 12 veaux pesaient à leur naissance	993 lb	
4 jours après - - - - -	1139	3 $\frac{1}{2}$ lb
le 8 ^{ème} jour - - - - -	1275	2 $\frac{23}{24}$
le 12 ^{ème} " - - - - -	1393	2 $\frac{11}{24}$
le 16 ^{ème} " - - - - -	1506	2 $\frac{8}{24}$
le 20 ^{ème} " - - - - -	1607	2 $\frac{21}{24}$

Les veaux que l'on a nourris jusqu'à 36 jours, ont toujours suivi cette progression diminutive au point qu'il y en a eu qui n'ont donné que 1 lb à 1 $\frac{1}{4}$ lb par jour. — M^{re} Penry reçoit les remerciements de la classe p. le travail intéressant, qui sera enregistré dans les archives sous le N^o 333 -

M^{re} le f^{re} Vernet a vu faire une expérience de la même nature par les jeunes gens de l'Ecole de Garra sur deux veaux -

L'un a été vendu au bout de 26 jours à raison de 7⁵ lb lb pesant 149 lb soit - - - - - \$ 86 11 -

Il a consommé pendant ces 26 jours 10 potts de lait par jour soit - - - - - 260 potts

Dont à déduire le lait de 3 premiers j^{rs} $\frac{30}{230}$ - 2.5 - 46.3.10

Il reste pour prix à la naissance \$ 40 7.2

L'autre a été vendu au bout de 22 j^{rs} pesant 136 lb à raison de 7⁵ lb lb - - - - - \$ 79.4.

Il a consommé pendant ces 22 j^{rs} 9 potts de lait par jour soit - - - - - 198 potts

Dont à déduire le lait de 3 premiers j^{rs} $\frac{27}{171}$ potts 2.5 34-5-3.

Il reste pour prix à la naissance - - - - - \$ 44-10-9

Ces prix de \$ 40.7.2 } et \$ 44-10-9 } représentent bien la plus haute valeur supposée aux veaux lors de leur naissance, & probab^l plutôt plus que moins; le prix de 2.5 par pot de lait est relatif à un

calculé par ce que produit en le portant à la frontière.
Le détail de ce compte sera couché dans les archives sous le
no 334

Boeufs mis à M^{le} le syndic Verret - donne ensuite les calculs de deux
l'engrais, deux boeufs tenus à l'engrais par l'école rurale, dont l'un
produit tenu à l'engrais pendant 2 mois, a donné outre l'achat, un
bénéfice net de - - - - - #41. 11. 8⁷.

en calculant tout ce qu'il a mangé sur le pied de
#4 le 2^e p^r le foin

2.2 p^r la betterave

7 — p^r les carottes jaunes

5.5 p^r les tourteaux de colza

1.8 p^r le son

4 — p^r la paille de terre

L'autre gardé pendant 5 mois a donné au contraire
#80. 11. 5 se porte en calculant la nourriture sur
le même pied.

Le premier a été rendu à raison de 9 l^{rs} n^{rs} le 2^e
les 4 quartiers -

Le premier a été dépensé à la maison, & le prix de la
viande qui étoit fort bonne y est porté à 9

le quif - 10

le cuir - #4 2

la dépouille 13 -

Dans ces deux comptes, le prix du foin n'est point
porté parce qu'on le suppose représenté par la paille
et le temps du berge -

La classe adoucit ses remerciements à M^{le} le syndic Verret p^r
ses communications intéressantes qui seront placées dans
les archives sous les nos 335 - 1, 2, 3, -

Séance du Comité de Samedi
16 Mai 1829

Présents M^{rs} Lullin D^{ist} & Président - Lullin d'En-
simond - Verret fils - Franchin de St. André - Lomb
Micheli - Ch. Pudet - Prevost - Jules Pudet - Moir
Mazuel - Colladon Bellamy. Tazy. Sec?

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé
 à la suite de cette lecture M^r Audouin dit - que dans
 Engrais liquides, la commune plusieurs autres propriétaires auroient pu
 concourir pour les établissements qu'ils possèdent desti-
 nés à l'utilisation des engrais liquides, mais qu'il pa-
 roît qu'ils ne s'en sont pas fait inscrire. M^r Lullin
 en dit autant -

Prix du lait - M^r Audouin dit encore que le prix passé par M^r Vermet
 pour le lait - comme on le voit par les vœux, est bien le plus haut
 possible à 2.5, puis qu'ordinairement il ne rend que
 2. à la fruitière

M^r Delchatt donne lecture d'une lettre de M^r de la Flé-
 chère par laquelle il témoigne de regrets d. n'avoir
 pu coopérer à l'hyposphite des miniers, mais il en a
 reçu l'avis trop tard -

Brochures de M^r Bonmefous M^r Fazy annonce qu'il a reçu de M^r Bonmefous
 la classe un imprimé portant le titre coup d'œil
 sur l'agrie de la Suisse, et une notice nécrologique sur
 M^r Martinet de Lyon par le même auteur. M^r Fazy
 propose d'en adresser des remerciements. M^r Bonmefous
 et d'insérer en partie la notice nécrologique sur M^r
 Martinet en sa qualité de membre honoraire de
 la classe

Observatⁿ sur Concombre à l'ordre du jour les membres du Comité
 Concours de Carouge. sont appelés à présenter les observations qu'ils peuvent
 avoir à faire sur le concours de Carouge, lesquelles
 seront communiquées à la classe pour qu'il en soit déli-
 béré - sur quoi M^r le f. Micheli dit -

Qu'il faut maintenant élargir le concours l'âge
 des génisses de Schwitz aux vaches du pays -

Que les taureaux sont admis trop âgés, qu'il ne faut
 les recevoir que jusqu'à deux ans, afin qu'ils puis-
 sent encore servir pendant dix mois après le concours

M^r Lullin d'Ev^e dit - qu'il faut supprimer le concours
 des poutains, jusqu'à ce qu'on ait un état, et qu'il

faute acheter un étalon de Schwitz, cette race ayant toutes les qualités qui nous conviennent. M^r Pierrot dit qu'il y a voit epend au concours qques jolis poulains, et que nous pourrions guères espérer mieux tant que nous n'avons pas d'étalon.

M^r Lullin Delb pense que pour tenir des étalons, nous n'avons rien de mieux à faire que de suivre le mode employé aujourd'hui par le département de l'Ain, c.à.d. de remettre les étalons à des propriétaires fonciers, payables par cinquièmes en 5 ans. Il estime d'urate que la marche du concours a bien réussi, que les experts ont fait leur besogne bien & avec promptitude.

M^r Vernet fils, annonce qu'il y a deux ou trois jeunes étalons à l'opet provenant du haras de M^r de Staël et que l'on peut espérer de les obtenir l'année prochaine à des prix raisonnables, mais il faudra voir alors ce qu'ils seront. — M^r le f^r Micheli, demande que les mêmes experts ne soient pas toujours réunis, ni pour le même district.

M^r Pazy est chargé de demander, que l'on fixe que les beliers présentés au concours devront avoir à peu près le même âge, attendre la définitive de comparer la laine de jeunes beliers dont la finisse peut tenir à leur faiblesse avec des beliers faits. La préconsultation étant terminée dans le Comité sera continuée à la prochaine séance de la classe.

M^r le f^r Micheli donne lecture du rapport des experts dont il faisoit partie pour les établis d'ungrais li- quides entre Rhône & arve; le Comité en le re- merçant de ce travail, arrête qu'il sera inséré par analyse dans le bulletin.

M^r Pazy informe le Comité qu'il les envoie vers à son

œufs de vers à
soie éclos

Origine chinoise - donnés par M^r Jering - ont écloz chry-
sides sans qu'il s'indoutât, sans aucun soin, étant
restés dans son portefeuille, et sous une température cer-
tainement bien plus basse que ce vers n'exigent ordi-
nairement. ils continuent à vivre & se portent fort
bien, quoique sans aucun local propre à la chose,
ce qui fait présumer que cette espèce est beaucoup
plus vigoureuse que l'espèce ordinaire - M^r Bell^y
dit que s'il croyoit que cette industrie pût fructifier de
notre fantaisie, il en discourageroit - attendu la g^{te} de
mûrissement qu'il faut planter dans le midi de la France
à la place d'oliviers, et qu'ils n'y gèlent jamais tan-
dus que cela arrive en Piémont - tous les 4 ans, les
oliviers ajoutent ils ont après généralement des bonnes
recoltes de deux années l'une seulement. en outre, ils
ont quelquefois des vers, et outre cela des gelées qui
occasionnent de grandes pertes, on calcule que celle
de 1821 a coûté 20 millions; lorsque ce malheur
arrive, le meilleur moyen paroît être de couper ^{les arbres}
sous terre, et la repousse se fait - fortement, ceux
qui n'ont pas suivi ce procédé sont obligés d'y
revenir maintenant après plusieurs années per-
dus.

valeur de la bet-
terave

M^r P^{et} Petit appelle l'attention du comité sur
la betterave, maintenant, après une expérience
de 6 mois, il croit - pouvoir avancer avec certitude
que pour les moutons 20 de cette racine équiv-
alent à 10 de foin & jamais sur ce pied son
troupeau n'a été mieux nourri; quoique la récolte
de cette plante ait été faible l'année dern^{ière}, il en
a eu 1500 2^x sur 6 poses, ce qui lui a économisé
500 2^x foin qu'il a vendus.

M^r Pazy rappelle au comité qu'il a été chargé de
faire une notice sur les battons à grains & les

Lithographie
de Batton &
grains

Société d'Agriculture de Paris & de Turin et il est man-
qué à être autorisé par le Comité à faire lithogra-
pher les dessins des diverses machines & complé-
ter la notice, ce qui est voté & accepté.

Séance de la Classe de Mercredi 3 Juin 1829.

Présents 21 Membres, dont M. le f. Micheli, Pi-
cellin d'Ev. - Beaumont - Colladon - Parichaud
Morris - Lombard - Vernet S.^e - G. Boissier -
de Jandolle - Schmidt M^r - Favre - Sarasin Fazy -
Vernet S.^e Bellamy.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal des
trois dernières séances, le second est approuvé par
la classe, le dern^r par les membres présents du
Comité.

Observat^s sur le L'ordre du jour est le Concours de Carouge, c'est-à-dire,
Concours de que la classe est interrogée si elle a des
Carouge. observations à ajouter à celles qui ont été déjà fai-
tes dans le Comité, mais nul ne prenant la parole
on passe à un autre sujet.

Étalon arabe M. Beaumont donne lecture d'une lettre par la-
quelle on s'informe qu'il est arrivé à Turin un su-
perbe étalon arabe appartenant à M. Montanrouge,
qui le cède à la classe à prix raisonnable il est
taille de husard plutôt au dessus, & de l'âge de 4 ans.
La réponse à cette proposition n'étant pas arrivée ap-
promptement, M. Montanrouge a fait ^{l'animal} fracter par Paris
où l'on pourra le faire examiner. - Diverses obser-
vations sont faites, soit pour demander des détails
ultérieurs avant de rien faire, soit pour dire que si M^r
Montanrouge avoit voulu donner la préférence à
Genève il auroit pu le faire passer par notre ville.
soit pour faire observer que le prix sera au dessus de nos

moyens, puisque un étalon arable possédant les quatre dents enroulés vaudrait au moins mille louis, & serait bon marché à 500 — soit sur ce que la taille n'est pas celle qui nous convient — En définitive on nomme M^{rs} Beaumont, Favre, & Archinard, se prendre des informations & notamment le dernier se charge d'écrire immédiatement à Turin dans ce but.

Règlement
p^r poids à bascule

M^r Fazy annonce que M^r le Président de la 1^{re} classe des Comptes doit être informé de l'opinion de la classe sur le règlement à faire p^r le nouveau poids à bascule, qui va être bientôt mis en activité, & sur le prix à payer. en observant que le prix ne doit pas être tellement bas, qu'il ôte toute affaire aux poids existants, et que le Conseil municipal a en vue au bout de quel temps de donner cette entreprise à ferme — La discussion étant ouverte, M^r le f^r Micheli dit que le règlement doit donner la faculté de peser tout objet quelconque, par conséquent le prix doit être à tant la p^rsie — M^r Favre dit que ceux qui ont eu jusqu'ici des poids en ont fait une industrie très profitable, même usuraire, et qu'en outre ils ont apporté beaucoup de négligence dans la tenue des registres, en sorte qu'ils n'ont pas grand droit aux regards, d'ailleurs il leur faut de leur faire comprendre que le prix doit se régler dans l'intérêt du public & non de quelques particuliers. M^r Boissier estime que le prix doit être mis à tant par 2^e plutôt qu'à tant par p^rsie — M^r Fazy ne voit pas la chose possible ainsi, parce qu'une p^rsie d'un quintal, ou moins, ne rétribuerait pas p^r la p^rsie, il faut donc que toute p^rsie paie d'abord comme si elle avait 6 à 8 2^e, puis que le surplus soit au quintal. M^r le f^r Micheli se résume à 100 p^r pour toute p^rsie, et 9 p^r pour le char si l'on vient le peser — M^r Morin pense que le prix à tant la p^rsie est préférable p^r éviter toute complication, & ratifie d'ailleurs l'opinion de M^r Favre, que l'on ne doit rien aux propriétaires des anciens

= poids — M. Lullin estime que dans le prix il faut
avoir en vue l'établissement des bascules aux trois
portes, comme on l'a demandé — M. Pazy pense que le
poids à Comavin ne pourra servir si le foin qu'on
amène au marché, mais que si le marché au foin
est mis hors des portes de la ville, et notamment à Neuchâtel
alors ces poids acquerront toute leur utilité — M. le J. V.
redouterait la complication si l'on faisoit payer au 2.
mais il faut faciliter la chose, même pour de petits a-
nimaux, dont la vente est toujours moins favorable
aux propriétaires qu'aux acheteurs, aussi longtemps qu'on
ne s'en pas : on pourroit fixer le prix par tête et les
animaux, et par char pour les gros objets, en distinguant
les équipages à une ou deux charrues — M. J. Pictet
estime qu'il faut combiner le prix avec l'octroi,
M. Colladon dit que l'on n'exigeroit aux anciens poids,
que 20 S par char de paille de terre, ce qui prouve
que l'on peut baisser le prix sans scrupule — Finalement
on résolut de nommer une commission de M. Moiré
Pictet du — Panthaud, sous la présidence de M. Panthaud
pour préparer un projet de règlement et le communi-
quer à M. le syndic Masboue.

mercuriale M. Colladon se plaint de la mercuriale sur les
pailles de terre qui ont été cotées à 2 florins; il se
peut que quelque reste du marché se soit vendu ainsi;
mais c'est bien au-dessous du prix réel — M. Pazy dit
que la mercuriale est généralement au-dessous du cours
réel, parce qu'elle est faite dans un seul intérêt, celui
des acheteurs, aussi vaudroit-il mieux qu'elle n'existât
pas pour les agriculteurs que de continuer ainsi. Cette
mercuriale n'aura jamais une marche satisfaisante
jusqu'à ce que dans sa fixation, les vendeurs soient re-
présentés aussi bien que les acheteurs, il faudroit —
cela que ceux agriculteurs qui suivent les marchés, comme
par ex: M. Perrey & Collet, interviennent dans le prix

et signaient leur déclaration ainsi que les autres jurés
 M^r le J^r Vermet reconnaît que la chose va mal, et
 qu'il vaudrait mieux qu'elle n'existât pas, que d'être ainsi;
 Souvent des plaintes en ont été adressées au Gouv^t qui
 a chaque fois pris quelque mesure pour tâcher d'y remé-
 -dier mais toujours sans succès; aussi approuve-t-il
 beaucoup l'intervention de deux agriculteurs si l'on
 en trouve de bonne volonté - M^r Jules Pictet, indi-
 -que aussi M^r Lambrosy de Genthod, qui aurait les
 qualités requises.

Taxe du vin

M^r le J^r Micheli soumet à la Classe la proposition
 d'établir annuellement une taxe pour le vin du canton;
 il estime que cela faciliterait beaucoup les transactions;
 et par ex: on pourrait faire des marchés pour plusieurs
 années d'avance comme cela se fait dans le Jura.
 Ce prix doit être fixé à un taux moyen sur tout le
 Canton, alors on laisse à chacun à se taxer au dessus
 ou au dessous selon la qualité reconnue de la vigne;
 il faudrait se fixer ce prix former un comité composé
 d'un représentant par chaque Société de vignes & d'un
 certain nombre d'acheteurs - M^r le J^r Vermet fait ob-
 -server que cela ne peut jamais être soumis à l'interven-
 -tion du Gouvernement, ce qu'il craint, est qu'il n'y ait ja-
 -mais une authenticité suffisante, ni la confiance né-
 -cessaire dans la taxe.

L'objet est renvoyé au Comité pour être examiné
 plus à fond.

Essais de prai-
 ries -

M^r Sollador informe la Classe qu'il a rétabli les essais
 de prairies dans les fossés, et qu'il a fait venir de ces graines
 -mes de Paris; entre autres il y a une espèce dite à la coupe.
 Il présente un tableau imprimé qui contient les semis par
 noms & numéros -

M^r Lamy annonce que son intention étoit de porter la discus-
 -sion sur les prochains prix généraux à publier, et que son
 intention étoit de proposer que son résent aux prix pour la

meilleure culture du froment, mais l'heure étant trop
avancée, il renvoie l'objet au prochain Comité.

Séance de la Classe de Mercredi

3 Juin 1829 —

(nul)

Présents 19 membres — dont M^r Defhaut^r pré-
sident — M^r Micheli — Lullin Soly — Beaumont —
Colladon — Panchaud — Morin — Lombard — Kernet
synd^e — G^r Borpier — D. Cand^r Profr — Schmidt —
Favre — Sarasin —

Nul (Dija couché)

Séance du Comité de Samedi

12 Juin 1829.

Présents — M^r Lullin D^r Président — M^r Micheli —
Bellamy — Panchaud — Theremin — Sarasin — Au-
dion — De Candolle profr — Vaucher profr — Morin —
Lombard — Prevost — Galland — Favre — Colladon —
Margel — Fazy Sec^r

Le registre de la précédente séance est lu & approuvé —

Comité d'Agriculture M^r Borpiera Micheli, présente quelques pommes de terre
de la grosseur de petits œufs de poule, ^(sont les mères) ~~elles~~ ont été te-
nues l'hiver dans un lieu privé d'air & de lumière,
ce qui ne les a pas empêchées de grossir, celles-ci proveni-
rant des germes qui se sont développés cette année,
elles sont bonnes à manger, il y en a eu environ
3 quarts de coupe d'un b^r — 16 coupes, on les a levées
le 8 de ce mois — M^r le Profr De Candolle, tout en recon-
naissant qu'elles sont d'une grosseur assez remarquable
pour la saison estime que ce ne sont pas précisément
de nouvelles productions mais seulement un transport
de nourriture des mères à celle-ci, ce qui n'offre rien d'extra-
ordinaire.

aussi longtemps du moins, que la grosseur de nouvelles poutres de terre reste au dessous des anciennes.

Poids à bascule

Le bureau donne lecture du rapport de la commission sur le poids à bascule. — L'ingénieur on trouve que les poutres sont un peu trop élevées, & l'opinion qui prévaut dans le Comité est de les fixer comme suit —

„ fixer sous pression, pour tout poids de 2^{tes} & au
„ dessous — Et deux sol par quintal pour chaque quintal
„ en sus de 6 2^{tes} y compris le poids de la tare qui paiera
„ avec la marchandise en conservant le droit de
„ refuser séparément & gratis la dite tare. La dite commission demande encore qu'il soit tenu un registre des pesées, et que l'on puisse en avoir une expédition à volonté; elle ajoute qu'elle recommanderait en même temps qu'un système pareil ne peut être complet que lorsque les poids à bascule seront établis aux trois portes de la ville, et que l'octroi pourra être perçu au poids; en conséquence elle réclame avec instance la plus prompte construction possible des deux autres poids aussi tôt du moins que l'expérience aura prouvé l'établissement de celui de Fornavin l'utilité d'un pareil moyen.

Engrais de M. Dommet.

M. Fazy donne lecture d'une lettre de M. Jules Naville portant que M. Dommet son frère ayant fait à Belcier des essais de l'engrais liquide fabriqué par M. Dommet sur une prairie il demande que l'on nomme des experts pour examiner les résultats. sur quoi le Comité nomme à cet effet Messrs Galland & Maye, & vérifie sur les lieux & rapporter.

Semence de blé M. Fazy donne encore lecture d'une lettre de M. Mercet par M. Mercet de Farnes disant qu'il a fait divers essais sur la manière de semer le blé, et les résultats ayant été satisfaisants, il demande que le Comité nomme des commissaires pour les examiner. Ce qui a lieu dans la personne de Messrs Pétrel & Desandolle, & Lombard.

L'ordre du jour étant la lecture du rapport annuel &c.

Pris adjugé à
deux mémoires
sur utilisation
des comités 2

la séance publique de la Société des Arts, M^{re} le Président
croit devoir exposer auparavant que la commission
nommée se propose à un second examen sur les mémoires
relatifs au programme des biens communaux a fait un
travail complet à cet égard, et une analyse méthodique
de ces mémoires dont M^{re} le Président est rédacteur
et qu'il présente; le résultat de cet examen nouveau
fait par la dite commission, est de proposer que
la Mention honorable qui avait été faite l'année
dernière de deux mémoires soit convertie cette an-
née en un prix partagé entre eux, et attendu que ce
prix consiste dans la médaille d'or qui ne peut être
divisée la commission propose qu'on donne provisoirement
à l'auteur de chacun des mémoires la médaille d'ar-
gent & le supplément en argent jusqu'à la valeur
réelle de la valeur de moitié d'une médaille d'or
en autorisant chacun des auteurs à convertir sa mé-
daille d'argent en médaille d'or, s'il juge à propos
de fournir lui-même l'autre partie du coût néces-
saire à faire cette conversion — M^{re} le Président en fai-
sant cette proposition déclare qu'il serait trop long
de donner lecture de l'extrait qu'il a fait — mais il
croit que l'on peut s'en rapporter au travail scrupuleux
de la commission, & il fait observer en outre, que
cela s'accorde avec des résolutions prises l'année dernière
par le Comité puisqu'il s'agit de deux mêmes mé-
moires qui avaient été jugés dignes d'une mention
honorable — Enfin la commission propose qu'il
soit accordé des remerciements aux auteurs des deux
autres mémoires, qui ne laissent pas de renfermer
des détails intéressants que l'on a consignés parail-
lement dans l'extrait qui en a été fait — La dis-
cussion étant ouverte sur ces propositions, M^{rs} Fazy
& Bellamy, qui ont eux mêmes fait une lecture atten-
tive des dits mémoires appuient ces conclusions, & M^{re} Del

l'amy en particulier rappelle qu'il écrit l'année dor-
 au Comité pour assister sur la justice de couronner
 les dits mémoires — après quoi ces propositions sont
 mises aux voix & adoptées — Le Comité procède en-
 suite à l'ouverture du billet du mémoire couronné por-
 tant fr d'avis Les Communes qui ont couronné au
 et le billet se trouve renfermé le nom de J. P. Pictet
 Com. d'Etat — Président du tribunal civil — Quant à l'au-
 tre mémoire portant fr d'avis Prenez, fouillez au
 il n'y a pas de billet, mais divers membres croient
 avoir reconnu fr d'avis M. Guimain Boissier et
 le secrétaire est chargé par le Comité de lui en demander
 l'affirmation.

Après cela M. le Président donne lecture de son rap-
 port, pour être soumis à la critique de chacun des mem-
 bres, ce qui étant fait le rapport est mis aux voix
 et adopté avec remerciements —

Le secrétaire propose ensuite que le dit rapport soit
 imprimé directement dans le bulletin, ainsi que l'ex-
 trait sur les bords communaux & cela sans attendre qu'il
 soit imprimé par la Société des arts, ce qui est mis
 aux voix & adopté —

Prix donné à ge-
 nève de Durand

Cet objet étant terminé, le secrétaire dit que le
 bruit court que la gravure de M. Durand qui a été
 couronnée au concours du 12 mai, n'est pas née dans
 le canton, et que c'est une chose qu'il faut tenir au clair
 quoique l'honnêteté connue de M. Durand la rende
 peu probable, sur quoi M. Folladon dit qu'il se souvient
 — car elle a été vendue par M. Demole d'Avully et
 qu'elle provient du tableau de M. Pictet de Troinay;
 toutefois le Comité se charge de s'en occuper encore
 plus positivement.

Crainte de
 moult arrivée

M. Pazy informe encore le Comité que la charrette belge à
 tourn-oville faite par Moullet d'Esbourg est arrivée par les
 soins de M. Von der Weid d'Antau, et qu'elle est déposée au conservatoire

Programmes sur
pépinières
plantes de terre
Légumes

Conformément à la décision prise dans la séance
du 16 août 1828, le secrétaire présente le projet
de trois programmes - savoir -

1^{er} - Sur un nouveau concours pour les pépinières
le second - pour les plantes de terre d'ornement
le 3^m pour l'introduction de tout légume nou-
veau

Ces trois programmes sont lus article par
article, & approuvés; on arrête que indépend.
du mode de publication usité, ils seront insérés
dans la feuille d'avis -

